# BULLETIN

D E

# L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

TOME 19

Nº 2. - MARS-AVRIL 1964

PUBLICATION PÉRIODIQUE BIMESTRIELLE

VIRIVIE DVCE CO-MITE FORTITYDINE



INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

3, RUE LÉON-BONNAT

PARIS (XVI•)

# BULLETIN DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

TOME 19

Nº 2

#### SOMMAIRE

MALADIES SOCIALES	
VÉNÉRÉOLOGIE	189
Statistiques épidémiologiques et activité des dispensaires antivénériens en France métropolitaine (au cours du troisième trimestre 1963)	189
NUTRITION	
La consommation des boissons chez les ruraux (Deux districts du Tarn-et-Garonne et du Maine-et-Loire)	203
Enquête concernant les troubles digestifs des travailleurs postés de l'industrie des textiles artificiels (Deuxième partie)	233
PEDIATRIE	
Mortalité infantile. Comparaison des taux des départements de la France métropolitaine pendant la période 1960, 1961, 1962 et la période 1957, 1958, 1959	259
ÉPIDÉMIOLOGIE	
Statistiques épidémiologiques (troisième quadrimestre 1963)	269
Evolution générale de la morbidité : Statistiques épidémiolo- giques annuelles 1962-1963	289
HYGIÈNE GENERALE	
Enquête sanitaire rurale. Département de la Lozère	311
DOCUMENTATION GÉNÉRALE	
Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France (quatrième trimestre et année 1963)	329
Erratum	333
Les chiffres de base des articles portant sur la Mortalité, et provenant des déclarations de décès, sont fournis	

par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

# INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

Bulletin de l'Institut National d'Hygiène. Tome 19, 1964, n° 2, pp. 189 à 202.

# MALADIES SOCIALES

# *VÉNÉRÉOLOGIE*

# STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES ET ACTIVITÉ DES DISPENSAIRES ANTIVÉNÉRIENS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

(au cours du troisième trimestre 1963)

Les renseignements figurant dans ce bulletin concernent les cas de maladies vénériennes déclarés au cours du troisième trimestre 1963, et le fonctionnement des dispensaires antivénériens au cours de ce même trimestre, dans les 90 départements métropolitains.

# 1° DÉCLARATION DES MALADIES VÉNÉRIENNES

Le nombre de cas de maladies vénériennes déclarés au cours du troisième trimestre 1963 a été de 4 025.

Il se décompose ainsi:

Blennorragie	2939
Syphilis primo-secondaire Chancre mou	1 071
Maladie de Nicolas-Favre	2

BULL. INST. NAT. HYG., nº 2, MARS-AVRIL 1964.

13

**VÉNÉRÉOLOGIE** 

La comparaison de ces chiffres avec ceux du troisième trimestre 1962 donne les résultats suivants :

	3º trimestre 1963	3º trimestre 1962	Différence
Blennorragie Syphilis Chancre mou Maladie de Nicolas-Favre	1 071 13	3 581 1 029 21 6	$ \begin{array}{cccc} -642 \\ +42 \\ -8 \\ -4 \end{array} $

Les déclarations obligatoires de ce trimestre permettent de constater une augmentation moins frappante du nombre de cas de syphilis. Depuis quelque temps, en effet, la remontée syphilitique était de l'ordre de 250 à 300 cas; on notait 146 cas de plus pour le troisième trimestre 1962. Actuellement l'augmentation, sans être stoppée, est cependant beaucoup plus faible : 42 cas seulement. Certains départements font même l'objet d'une baisse assez sensible, particulièrement celui de la Seine où elle porte sur 31 cas, et le Rhône où elle porte sur 19 cas.

Nous rappelons que ces comparaisons sont établies d'une année sur l'autre, pour des trimestres correspondants.

Il convient d'autre part de signaler une recrudescence persistante dans d'autres départements, dont les noms figurent dans le tableau suivant :

Départements	3° trimestre 1963	3° trimestre 1962	Augmentation
Alpes (Maritimes-) Bouches-du-Rhône Moselle Nord	50 52 17 18	20 43 9 8	$\begin{array}{c c} +30 \\ +9 \\ +8 \\ +10 \end{array}$

La blennorragie avait semblé marquer un arrêt dans sa courbe descendante. Dans les précédents bulletins on notait une chute moyenne de 400 cas; elle n'était plus que de 49 cas seulement pour le troisième trimestre 1962, comparé au troisième trimestre 1961. Elle est à nouveau supérieure à 600 cas pour le troisième trimestre 1963.

Quant au chancre mou, dont le nombre de cas était depuis quelque temps d'une quarantaine et atteignait même 56 au troisième trimestre 1961, sa fréquence devient minime, puisque 21 cas seulement sont enregistrés au cours du troisième trimestre 1962, et 13 au cours du troisième trimestre 1963.

#### 2º ACTIVITÉ DES DISPENSAIRES

Les chiffres des dispensaires se rapportent aux 90 départements. Au cours de ce trimestre, 12 639 séances de consultations ont eu lieu et 234 510 consultations ou actes thérapeutiques ont été effectués.

Le nombre des examens de laboratoire a été de 92 975, comprenant :

76 418 examens sérologiques, dont 8 517 positifs.

16 557 examens microbiologiques, dont 3 239 positifs.

737 tests de Nelson, dont 361 positifs.

3 750 malades ont été traités pour syphilis par la pénicilline et ses dérivés.

1 017 malades ont été traités pour blennorragie par la pénicilline et ses dérivés.

607 malades ont été traités par les sulfamides, pour différentes affections.

Le nombre des consultations a augmenté de 6 000 environ par rapport à 1962, de même que celui des personnes visitées à domicile (7 192 contre 6 817).

Au troisième trimestre 1961, on relevait 1866 cas de syphilis pour 32 948 consultants, et au troisième trimestre 1962, 2 075 cas pour 29 374 consultants, c'est-à-dire que pour 3 574 consultants de moins au cours de ce trimestre, on notait 209 cas de plus.

Au cours du troisième trimestre 1963, pour une diminution de consultants de 2 000 environ, la diminution de syphilis toutes formes dépistées est de 70 environ. Pour le moment, la courbe ascendante de la morbidité syphilitique semble se ralentir.

Travail de la section de Vénéréologie, présenté par

P. CHASSAGNE

# I. — Maladies vénériennes déclarées, en application de l'article L 257 du Code de la Santé publique, au cours du troisième trimestre 1963.

# 1º BLENNORRAGIE

Départements	Juil.	Koù t	Sept.	Tot.	Départements	Juil.	Août —	Sept.	Tot.	Départements	Joillet	Août ——	Sept.	Tot.
Ain Aisne Allier Alpes (B). Alpes (H). Alpes (H.). Ardèche Ardèche Ardennes Ariège Aube Aube Aude Aveyron Bouchdu-Rh. Calvados Cantal	0 0 1 0 0 33 0 0 0 0 2 0 48 4 0 0 0	0 0 2 2 0 44 0 1 0 0 0 22 4 0 0 0	0 1 3 2 0 22 0 0 0 7 0 0 41 3 0 0 0	0 1 6 4 0 99 0 1 0 0 0 111 111	Départements  Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre-et-L. Isère Jura Landes Loir-et-Cher Loire (H) Loiret Loiret Lot-et-Gar	Juil.  0 79 5 2 2 1 5 1 0 3 0 2 3 0 2	0 36 0 1 2 1 7 0 1 0 9 0 4 4 4 0 0 0	Sept. 0 35 0 4 6 3 9 0 0 7 0 3 5 0 1		Puy-de-Dôme Pyrénées (B) Pyrénées (H) Pyrénées-Or. Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (H) Saône-et-L. Sarthe Savoie Savoie (H) Seine Seine-Marit. Seine-et-M.	1 15 2 1 6 1 48 0 0 0 4 450 31 1 12	7 11 2 2 4 6 38 0 1 7 706 59 0 16	Sept.  4 8 0 1 111 22 39 0 0 0 3 1 5550 70 1 1 3	12 34 4 4 21 9 125 0 0 1 1 3 6 1 706 160 2
Charente CharMarit. Cher Corrèze Corse Côte-d'Or Côtes-du-N. Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Eure-et-Loir Finistère Gard Garonne (H)	0 3 0 0 1 1 0 0 3 1 1 0 3	0 6 1 0 0 3 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	2 0 0 1 3 0 0 0 7 1 0 0 0 4 1	11 0 1 7 1 0	Lozère Maine-et-L. Manche Marne Marne Marne (H). Mayenne Meurthe-et-Mos. Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais	1 0 0 0 8 0 1 7 0 9 2 0 3	0 2 2 0 0 2 4 0 0 4 0 16 0 0	1 0 0 1 0 0 0 6 0 0 7 0 13 0		Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Gar. Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Haute-) Vosges Yonne T. de Belfort.	12 0 14 0 0 27 4 0 0 3 0 0 2 2 2	110 0 0 31 2 0 0 3 0 1 2	13 0 5 0 0 32 5 0 0 3 0 0 0 0	90 11 0 0 90 11 4 

# 2º SYPHILIS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Departements	Juil.	Aoút 	Sept.	Tot.	Départements	Juil.	Aoùt —	Setp.	Tot.	Départements	Juillet	Août ———	Sept.	Tot
Ain	0	1	1	2	Gers	0	0	0	0	Puy-de-Dôme	3	2	2	-
Aisne	1	0	1	2	Gironde	7	15	17	39	Pyrénées (Basses-).	5	10	11	26
Allier	- 0	1	1.	2	Hérault	1	U	0	1	Pyrénées (Hautes-).	0	0	1	1 :
Alpes (Basses-)	0	0	()	0	Ille-et-Vilaine	3	1	2	6	Pyrénées-Orientales.	0	0	0	
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	Indre	2	-0	1	3	Rhin (Bas-)	12	4	7	2.
Alpes-Maritimes	11	17	22	50	Indre-et-Loire	0	0	0	0	Rhin (Haut-)	1	0	0	
Ardèche	0	0	0	0	Isère	1	3	- 8	12	Rhône	43	20	41	10
Ardennes	- 0	0	0	0	Jura	0	1	0	1	Saône (Haute-)	0	1	0	
Ariège	0	0	0	0	Landes	0	0	0	0 [	Saône-et-Loire	7	0	0	
Aube	0	1	0	1	Loir-et-Cher	0	0	0	0	Sarthe	0	1	. 2	
Aude	0	0	0	0	Loire	4	7	4	15	Savoie	0	3	6	l
Aveyron	0	4	0	4	Loire (Haute-)	0	0	0	0	Savoie (Haute-)	1	0	5	
Bouches-du-Rhône.	19	20	13	52	Loire-Atlantique	8	6	3	17	Seine	150	144	150	4
Calvados	, 0	2	1	3	Loiret	0	0	0	0	Seine-Maritime	2	13	12	:
Cantal	-0	- 2	5	7	Lot	0	0	0	0	Seine-et-Marne	3	2	0	
Charente	0	0	0	0	Lot-et-Garonne	4	0	2	6	Seine-et-Oise	10	11	8	:
Charente-Maritime.	0	0	0	0	Lozère	[ 0	0	0	0	Sèvres (Deux-)	0	0	0	Ì
Cher	0	0	1	1	Maine-et-Loire	2	5	1.	8	Somme	1	0	0	
Corrèze	0	0	()	0	Manche	0	0	2	2	Tarn	0	0	0	
Corse	1	0	()	1	Marne	1	1	1	3	Tarn-et-Garonne	0	0	1	İ
Côte-d'Or	0	0	1	1	Marne (Haute-)	0	0	0	0	Var	5	- 8	2	ļ
Côtes-du-Nord	3	1 .	()	4	Mayenne	0	0	0	0	Vaucluse	1.	1	2	
Creuse	0	0	()	0	Meurthe-et-Moselle.	2	3	4	9	Vendée	0	0	0	
Dordogne	0	1	0	. 1	Meuse	0	0	0	0	Vienne	0	0	0	
Doubs	1	1	5	7	Morbihan	1	0	0	1	Vienne (Haute-)	0	0	0	
Drôme	0	0	0	0	Moselle	10	0	7	17	Vosges	0	0	0	
Eure	0	0	. 0	0	Nièvre	0	0	0	0	Yonne	ō	Ö	2	
Eure-et-Loir	0	1	0	1	Nord	3	6	9	18	Belfort (Ter. de)	0	1	0	ĺ
Finistère	0	2	0	2	Oise	0	0	$\frac{2}{0}$	2	, , , , ,		-		l
Gard	2	0	()	2	Orne	0	0		0	1	_		_	_
Garonne (Haute-)	19	10	18	47	Pas-de-Calais	0	2	2	4	France entière.	350	335	386	10

# 3° CHANCRE MOU

Départements	Juillet	Août	Septembre	Total
Bouches-du-Rhône Finistère Rhône Seine-Maritime Scinc-et-Oise	1 0 0 1 1	1 1 1 3 0	2 0 0 2	4 1 1 6
Total	3	6	4	13

# 4º MALADIE DE NICOLAS-FAVRE

Départements	Juillet	Août	Septembre	Total
Pyrénées (Basses-) Seine-Maritime	1 0	0	0 1	1 1
Total	1	0	1	2

# II. — Indice de morbidité de la blennorragie et de la syphilis au cours du troisième trimestre 1963.

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants.

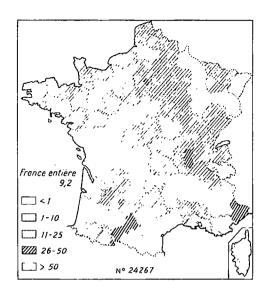
Départements	Blennor.	Syphilis	Départements	Blennor.	Syphilis	Départements	Blennor.	Syphili
Ain	0	2,4	Gers	0	0	Puy-de-Dôme	9,4	5,5
Aisne	0,8	1,5	Gironde	64,1	16,7	Pyrénées (Basses-)	29,1	22,3
Allier	6,3	2,1	Hérault	3,8	0,8	Pyrénées (Hautes-).	7,6	1,9
Alpes (Basses-)	17,4	0	Ille-et-Vilaine	4,6	3,9	Pyrénées-Orientales.	6,4	0
Alpes (Hautes-)	oʻ	0	Indre	15,9	4,8	Rhin (Bas-)	10,9	11,9
Alpes-Maritimes	64	32,4	Indre-et-Loire	5	0	Rhin (Haut-)	6,6	0,7
Ardèche	0	0	Isère	11,5	6,6	Rhône	44,8	37,3
Ardennes	1,3	0	Jura	1,7	1,7	Saône (Haute-)	0	1,9
Ariège	0	0	Landes	3	0	Saône-et-Loire	0	5,2
Aube	14.1	1,6	Loir-et-Cher	0	0	Sarthe	0,9	2,7
Aude	0	0	Loire	10,9	8,6	Savoie	4.5	13,5
Aveyron	0	5,5	Loire (Haute-)	0	0	Savoie (Haute-)	7,3	7,3
Bouches-du-Rhône	35,5	16,7	Loire-Atlantique	4,5	8,5	Seine	121	31,5
Calvados	9,1	2.5	Loiret	12,3	0	Seine-Maritime	61,7	10,4
Cantal	0	16,1	Lot	0	0	Seine-et-Marne	1,5	3,8
Charente	Ö	0	Lot-et-Garonne	4,3	8,7	Seine-et-Oise	7,1	5
Charente-Maritime .	9,3	1 0 1	Lozère	0	0	Sèvres (Deux-)	0	0
Cher	1.3	1.3	Maine-et-Loire	2,1	5,7	Somme	24,6	0,8
Corrèze	ō,	0,	Manche	2,6	1,8	Tarn	0	0
Corse	1,4	1,4	Marne	0	2,7	Tarn-et-Garonne	0	2,3
Côte-d'Or	7.2	1 i' l	Marne (Haute-)	0	0	Var	76,6	12,7
Côtes-du-Nord	0.8	3,2	Mayenne	3,2	0	Vaucluse	14,4	5,3
Creuse	0,0	0,-	Meurthe-et-Moselle.	10,6	5,3	Vendée	0	0
Dordogne	ŏ	i	Meuse	0	0	Vienne	0	0
Doubs	11.4	7.3	Morbihan	0,7	0,7	Vienne (Haute-)	10,8	0
Drôme	2,6	0,7	Moselle	7,8	7,4	Vosges	0	0
Eure	1.1	Ö	Nièvre	0'	0	Yonne	1,5	2,9
Eure-et-Loir	0,1	1.4	Nord	6,6	3,1	Belfort (Ter. de)	14,7	3,7
Finistère	ŏ	î'	Oise	1,6	1,7	, , ,		
Gard	9,2	1.8	Orne	0	U O			Į
Garonne (Haute-)	29,5	31.6	Pas-de-Calais	1,7	1,1	France entière.	25,2	9,5

# 5° VARIATIONS DÉPARTEMENTALES DES INDICES DE MORBIDITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES

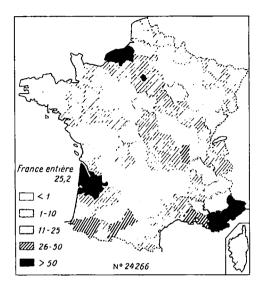
(au cours du troisième trimestre 1963)

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants.

# SYPIIILIS



# BLENNORRAGIE



# III. — Renseignements statistiques concernant le fonctionnement des Dispensaires antivénériens au cours du troisième trimestre 1963.

# 1º FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES

Départements	Nomb	re de consu	ltations do	onnées	Nb. de séances de	Départements	Nomb	re de const	illations do	nnées	Nb. de séance de
	н.	F.	E.	т.	consul.		н.	F.	Е.	т.	consu
Ain	32	31	0	63	27	Dordogne	6	47	0	53	22
Aisne	154	227	17	398	112	Doubs	1 129	694	39	1 862	180
Allier	525	862	31	1 4 1 8	78	Drôme	618	602	15	1 235	31
Alpes (Basses-)	44	39	0	83	23	Eure	159	295	3	457	136
Alpes (Hautes-)	40	55	0	95	41	Eure-et-Loir	227	146	4	377	70
Alpes-Maritimes	3 138	3 156	60	6 354	322	Finistère	129	44	0	173	39
Ardèche	99	80	5	184	28	Gard	1.355	2 020	50	3 425	136
Ardennes	98	98	1	197	69	Garonne (Haute-)	$2\ 375$	2 970	187	5 532	36
Ariège	<b>3</b> 6	44	0	80	[ 12 ]	Gers	109	247	1	357	39
Aube	721	369	7	1 097	45	Gironde	1 605	2 490	59	4 154	35
Aude	205	435	1	641	61	Hérault	1209	686	88	1 983	18
veyron	312	417	0	729	39	Ille-et-Vilaine	631	297	68	996	14
Bouches-du-Rhône	6 668	3 261	22	9 951	348	Indre	154	127	11	292	4
Calvados	1 151	1 275	67	2 493	126	Indre-et-Loire	1050	1 095	16	2 161	9
Cantal	63	85	1	149	36	Isère	1 758	1 495	50	3 303	20
Charente	286	194	25	505	47	Jura	113	120	1	234	6
Charente-Maritime	896	1 563	18	2 477	81	Landes	183	416	0	599	6
Cher	91	30	0	121	57	Loir-et-Cher	95	84	5	184	9
Corrèze	100	117	0	217	41	Loire	850	419	1	1 270	23
Corse	180	181	0	361	64	Loire (Haute-)	78	102	6	186	3
Côte-d'Or	1 341	1 435	202	2 978	143	Loire-Atlantique	1022	965	109	2 096	21.
Côtes-du-Nord	111	114	158	383	40	Loiret	348	423	3	774	6
Creuse	3	3	0	6	6	Lot	115	259	0	374	44

# FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES (suite).

Departements	Nomb	re de consi	iltations de	onnées	Nb. de séances	Départements	Nombi	Nb. de séances de			
	н.	F.	Е.	т.	de consul.		н.	F.	Е.	т.	consul.
Lot-et-Garonne	496	692	6	1 194	148	Saône (Haute-)	53	39	61	153 936	35 90
Lozère	. 9	1	0	10	20	Saône-et-Loire	701 60	233	6	69	32
Maine-et-Loire	463	615	1.162	2 240	105	Savoie	429	480	7	916	161
Manche	101	108	9	218	50	Savoie (Haute-)	348	338	l ii	697	29
Marne	632	954	218	1 804	185	Seine	60 996	24 224	399	85 619	2 347
Marne (Haute-)	194	$\frac{352}{23}$	I	547 109	60 36	Seine-Maritime	5 114	2 214	60	7 388	306
Mayenne	86	$\begin{array}{c} 25 \\ 2784 \end{array}$	()	6 854	$\begin{bmatrix} -30 \\ 401 \end{bmatrix}$	Seine-et-Marne	904	1 220	17	2 141	188
	3 572	72	498	105	57	Seine-et-Oise	5 918	2 883	325	9 126	387
Meuse	33	51	0	105	71	Sèvres (Deux-)	72	5	0.20	0 127	52
Moselle	125	1 199	76	2 378	168	Somme	$132\overline{4}$	1 730	416	3 470	163
	1 103 135	1 199	2	154	25	Tarn	555	911	0	1 466	117
Nièvre	4 928	4 327	974	10 229	604	Tarn-et-Garonne	494	266	4	764	33
Nord Oise	4 928 . 502	412	574 64	978	66	Var	1 452	$2\overline{277}$	44	3 773	313
	302 39	85	24	148	15	Vaucluse	601	941	243	1 785	23
Orne	$\frac{59}{1216}$	891	30	2 137	251	Vendée	8	6	0	14	10
	1 330	821	26	$\frac{2}{2}\frac{137}{177}$	145	Vienne	42	49	2	93	16
Puy-de-Dôme	1 171	833	142	2 146	57	Vienne (Haute-)	145	201	$\bar{3}$	349	30
Pyrénées (Basses-)	368	619	142	994	47	Vosges	288	433	Ü	721	8
Pyrénées (Hautes-) Pyrénées-Orientales	548	867	6	1 415	78	Yonne	124	208	5	337	3-
Rhin (Bas-)	1 635	1 034	40	2 709	230	Belfort (Ter. de)	416	389	16	821	4-
Rhin (Haut-)	731	759	11	1 501	108					1 <del></del> '	
Rhône	6 963	3 243	308	10 514	319	France entière.	138 036	89 929	6 545	234 510	12 63

# 2º FONCTIONNEMENT DU SERVICE SOCIAL ANTIVÉNÉRIEN

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Nombre de personnes visitées à domicile	2,760	3 998	434	7.192
Nombre de personnes ramenées au traitement par le Service social	1 708	1 614	116	3 438
Nombre de personnes amenées aux consultations pour la première fois pour examen ou traitement (enquêtes épidémiologiques, etc.)	1 382	1 216	175	2 773

# 3º RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES CONSULTANTS NOUVEAUX ET BÉNÉVOLES

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes '	Enfants	Total
Personnes reconnues indemnes	5 889	3 138	362	9 389
Syphilis:  congénitale primaire secondaire ancienne avec manifestations cliniques sérologique cliniquement latente	20 322 231 114 714	13 39 177 51 344	14 1 0 0 4	47 362 408 165 1 062
Blennorragie Chancre mou Maladie de Nicolas-Favre Dermatoses non syphilitiques	1 863 15 6 6 055	549 1 4 5 308	2 0 0 2 134	2 414 16 10 13 497
Totaux	15 229	9 624	2 517	27 370

# 4º RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES SUJETS SOUMIS A UN EXAMEN SYSTÉMATIQUE

A. — Examens pratiqués au titre de la législation sur la Protection maternelle et infantile

	Exame	ens pré-nu	nuptiaux Examens pré- et post-nataux				x	
Résultats des examens cliniques et sérologiques	Н.	F.	Total	н.	F	Total	Nour- rissons	Enf. de + de 2 ans
Personnes reconnues indemnes	8 582	8 608	17 190	476	16 464	16 940	2 077	527
Syphilis: congénitale primaire secondaire	0 1 0	1 0 2	1 1 2	0 0 0	6 0 2	6 0 2	7 0 0	0 0
ancienne avec manifestations cliniques sérologique cliniquement latente	$\frac{1}{26}$	$\begin{array}{c} 0 \\ 22 \end{array}$	1 48	0 3	79 ·	82°	0 5	0
Blennorragie Chancre mou Maladie de Nicolas-Favre Dermatoses non syphilitiques	0 0 0 0	0 0	0 0	0 0 0	10 0 0	10 0 0	0 0 0	0 0
Totaux	8 6 10	8 633	17 243	479	16 561	17 040	2 089	527

# B. — Examens de santé pratiqués au titre de la législation sur la Sécurité sociale

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Personnes reconnues indemnes	686	636	238	1 560
Syphilis:  congénitale primaire secondaire ancienne avéc manifestations cliniques sérologique cliniquement latente	0 0 0 0 0 20	0 0 1 0 5	0 () 0 0	0 0 1 0 25
Blennorragie Chancre mou Maladie de Nicolas-Favre Dermatoses non syphilitiques	1 0 0 9	1 0 0 6	0 0 0 1	2 0 0 16
Totaux	716	649	239	1 604

# $\textit{C.} \leftarrow \text{Examens pratiqués au titre de la législation sur l'immigration}$

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Total
Personnes reconnues indemnes	2 527	3 241	5 768
Syphilis: congénitale primaire secondaire ancienne avec manifestations cliniques sérologique cliniquement latente	2 2 2 2 112	0 0 1 0 26	2 2 3 2 138
Blennorragie	57 0 0 2	0 0 0 0	57 0 0 2
Totaux	2706	3 268	5 974

# D. — Examens pratiqués au titre d'autres législations

Résultats des examens cliniques et sérologiques		Détenus	
nesultatives examens enimques et serotogiques	Hommes	Femmes	Total
Personnes reconnues indemnes	14 373	828	15 201
Syphilis: congénitale primaire secondaire ancienne avec manifestations cliniques sérologique cliniquement latente	3 7 27 13 212	0 2 2 0 17	3 9 29 13 229
Blennorragie Chancre mou Maladie de Nicolas-Favre Dermatoses non syphilitiques	68 1 0 580	3 0 0 20	71 1 0 600
Totaux	15 284	872	16 156

## 5° NATURE ET RÉSULTATS DES EXAMENS DE LABORATOIRE PRATIQUÉS

	,	Résultats		
Nature des examen	s pratiques	Positifs	Négatifs	
Examens sérologiques.	Sang	8 504 13	67 563 338	
	Total	8 517	67 901	
Examens microbiologiques.	Tréponèmes	305 2 934	436 12 882	
	Total	3 239	13 318	
Test de Nelson		361	376	

# 6° PRINCIPAUX MÉDICAMENTS ANTIVÉNÉRIENS UTILISÉS

#### A. - Préparations arsenicales, bismuthiques et mercurielles

Nature du produit	Mode d'emploi	Nombre d'injections faites
Préparations arsenicales.	Injections intraveineuses. Injections intramusculaires.	548 1 746
Préparations mercurielles.	Injections. Autres voies.	4 932 159
Préparations bismuthiques.	Injections intramusculaires.	45 910

# B. — PÉNICILLINE ET SES DÉRIVÉS, ANTIBIOTIQUES EXPRIMÉS EN GRAMMES, ET DÉRIVÉS SULFAMIDÉS

Nature du produit	Nombre de malades traités	Doses employées (médicaments fournis par les Dispensaires)
Pénicilline et ses dérivés :  — pour le traitement de la syphilis	3 750 733	42 357 millions d'unités. 2 033 millions d'unités.
Antibiotiques exprimés en grammes :  — pour le traitement de la blennorragie  — pour le traitement du chancre	284	1 517 grammes dont 529 g en complément de la pénicilline.
mou	8 607	55 grammes. 6 382 grammes.

Bulletin de l'Institut National d'Hygiène. Tome 19, 1964, n° 2, pp. 203 à 232.

# NUTRITION

# LA CONSOMMATION DES BOISSONS CHEZ LES RURAUX

(Deux districts du Tarn-et-Garonne et du Maine-et-Loire.)

#### SOMMAIRE

Introduction.
Les échantillons.
Les quantités consommées.
Les seuils d'intoxication.
Influence du milieu social.
Niveau de vie et consommation.
Age et consommation.
Forme sous laquelle l'alcool est consommé.
Fréquence particulière de la consommation du vin.
Origine du vin et consommation.
Tabuc et alcool.
Lait et alcool.
Les boissons réputées stimulantes.
L'abus du vin et les chances de promotion sociale.
Sommaire et conclusions.

# LES ÉCHANTILLONS

#### LE DISTRICT DU TARN-ET-GARONNE

L'échantillon rural a été prélevé sur la population électorale, âgée de 21 ans et plus, d'une région rurale relativement homogène, délimitée par les communes suivantes :

Saint-Nicolas-de-la-Grave, Malause, Lamagistère, Pommevic, Dunes, Auvillar, Lafrançaise, Lauzerte, Lavit, Gensac, Caumont, Goudourville et Durfort.

Cet ensemble de communes représentait, à l'époque de l'enquête, un chiffre global de 12 467 habitants, dont 7 966 figuraient sur les listes électorales (soit 64 %). Un nom sur 13 électeurs ou électrices incrits a été tiré au sort, de manière à constituer l'échantillon aléatoire qui s'est élevé, compte tenu des hommes et des femmes qui n'ont pu être rejoints, à 500 personnes, soit 265 hommes et 232 femmes.

#### LE DISTRICT DU MAINE-ET-LOIRE

La région prospectée comprend les communes suivantes (vallée de l'Authion) :

Mazé, Corné, Andard, Beaufort-en-Vallée, Gée, Fontaine-Guérin, Longué, Les Rosiers, La Ménitré, Saint-Mathurin, La Bohalle, Saint-Georges-du-Bois, Fontaine-Milon, Sermaise, Chaumont d'Anjou, Lué-en-Baugeois, Bauné, Cornillé-les-Caves, Brion, Gohier, Saint-Témy-la-Varenne, Coutures, soit une population globale de 23 799 personnes, dont 15 431 figuraient sur les listes électorales (soit 65 %). Un nom sur 26 a été tiré au sort, l'échantillon s'élevant en fin de compte à 253 hommes et 247 femmes.

L'Institut national d'hygiène remercie les autorités administratives et particulièrement les maires des communes prospectées pour l'appui efficace qu'ils ont bien voulu apporter aux équipes d'enquêteurs dans l'accomplissement de leur mission.

# DISTRIBUTION DES QUANTITÉS CONSOMMÉES (1)

Les tableaux qui suivent donnent la distribution des quantités d'alcool consommées dans les deux districts :

- le tableau I, pour la population masculine;
- le tableau II, pour la population féminine.
- (1) Comme dans les précédentes enquêtes, la quantité d'alcool absorbée a été transposée dans son équivalent en vin, évalué à 11° (1 litre de vin à 11° représente donc 88 g d'alcool, c'est-à-dire 110 cm³ d'alcool pur).

#### BULL, INST. NAT. HYG., nº 2, MARS-AVRIL 1964.

## INTRODUCTION

La présente publication fait suite aux enquêtes déjà effectuées par l'Institut national d'hygiène sur la consommation des boissons en France (1).

Deux nouveaux districts ruraux, l'un dans le Tarn-et-Garonne, l'autre en Maine-et-Loire, ont fourni deux échantillons représentatifs comptant chacun environ 500 hommes et femmes tirés au sort.

L'Institut national d'hygiène tient à renouveler l'expression de sa reconnaissance aux Maisons familiales d'apprentissage rural pour la collaboration efficace apportée par leurs équipes régionales à l'organisation de ces deux enquêtes.

(1)

- G. Péquignot: Enquête sur les circonstances diététiques de la cirrhose alcoolique en France. Médecine et Hygiène, 30 sept. 1958.
- M. Bresard: Enquête sur la consommation des boissons en France, première partie (Saint-Etienne). Bull. de l'I. N. H., tome 13, n° 3, 1958.
- G. PÉQUIGNOT: Enquête par interrogatoire sur les circonstances diététiques de la cirrhose alcoolique en France. Bull. de l'I. N. H., tome 13, n° 3, 1958.
- M. Bresard: La consommation des boissons en France, deuxième partie (Marseille). Bull. de l'I. N. H., tome 14, n° 1, 1959.
- M. Bresard: Consommation d'alcool et mortalité par cirrhose du foie à Saint-Etienne et à Marseille. Consommation du tabac et alcool. Bull. de l'I.N.H., tome 14, n° 2, 1959.
- N. Lan Dinh: Enquête alimentaire chez les familles de gros buveurs de Marseille et des familles témoins. Bull. de l'I. N. H., tome 14, n° 3, 1959.
- M. Bresard: La consommation des boissons en France, quatrième partie : quelques districts ruraux. Bull. de l'I.N.H., tome 15, n° 2, 1960.
- G. Péquignot: Die Rolle des Alkohols bei der Atiologie von Leberzirrhosen in Frankreich. Münch. Med. Wochenschrift, janv. 1961, n° 31.
- M. Bresand et C. Gombervaux: Enquête sur la consommation des boissons auprès des mineurs du Bassin de la Loire. Bull. de l'I.N.II., tome 17, n° 2, 1962.
- M. Bresard: Quelques aspects de la consommation des boissons en France.

  La Revue de l'Alcoolisme, juil.-sept. 1962.
- G. Provignot: Les enquêtes par interrogatoire permettent-elles de déterminer la fréquence de l'étiologie alcoolique des cirrhoses du foie? Bull. de l'Académie nationale de médecine, tome 147, n° 3 et 4, 1963.
- M. Bresard et M<sup>110</sup> Chabert: Note sur la relation entre la consommation d'alcool et celle du sucre. Bull. de l'I.N.H., tome 18, n° 4, 1963, pp. 639-650.

Un certain nombre de ces enquêtes ont été poursuivies avec l'appui financier du Haut-Comité d'études et d'information sur l'alcoolisme; l'enquête dans le Bassin de la Loire, avec celui de la Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines.

205

Les grands écarts de consommation entre hommes et femmes nécessitaient en effet, comme dans les précédentes enquêtes, l'adoption de deux échelles différentes de niveaux de consommation.

#### Hommes.

		Tarn-et-G	aronne	Maine-et-Loire	
Quantités en cm <sup>3</sup>	Valeur moyenne	Nombre de cas	%	Nombre de cas	26
0	0 137 412 687 962 1 237 1 512 1 787 2 062 2 337 2 612 3 250	10 26 37 54 37 28 21 10 8 22 9	4 10 14 20 14 11 8 8 4 3 1	7 18 32 36 23 24 34 24 13 15 6	3 7 13 14 9 10 13 10 5 6 2 8
Ensemble, consommation moyenn	e (en litre)	263 1,023	100 1	253 1,313	100 3 1

# Distribution des quantités consommées par les femmes suivant les départements

		Tarn-et-Garonne		Maine-et-Loire	
Quantités en cm <sup>3</sup>	Valeur moyenne	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%
0	0 137 412 687 962 1 237 1 512 1 787 2 062	42 104 54 22 6 3 —	18 45 23 10 3 1	36 91 69 21 9 9 4 3	15 37 28 9 4 4 1 1
Ensemble, consommation moyenn	e (en litre).	231 0,264	100 1	244 0,372	100

Dans le district du Maine-et-Loire, la consommation des femmes représente en moyenne 28 % de celle des hommes (0,372 : 1,313), dans le district du Tarn-et-Garonne 26 % (0,264 : 1,023). Dans les précédentes enquêtes rurales, ce pourcentage variait de 16 à 29 % (1).

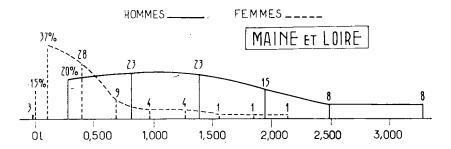


Fig. 1. - Distribution des quantités d'alcool consommé.

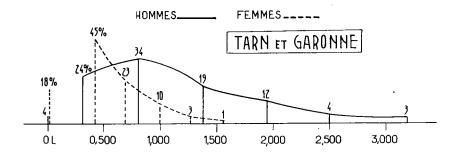


Fig. 2. — Distribution des quantités d'alcool consommé.

#### LES SEUILS D'INTOXICATION

Il est actuellement admis par les physiologistes que le risque d'une lente et progressive intoxication par l'alcool apparaît à des seuils qui varient avec le sexe.

Pour l'homme, ce seuil se situe à partir de 1 litre de vin par jour (ou son équivalent en alcool), pour la femme à partir d'un demi-litre. Dans

(1)	F	н	Rapport F/H
Gironde	0.548	1.871	29 %
Savoie	0.392	1.836	21 %
Gard	0.272	0.828	<b>33</b> · %
Côtes-du-Nord	0.188	0.918	21 %
Vendée	0.179	1.121	16 %

la présente étude, pour des nécessités mécanographiques, le seuil a été fixe à 1,100 l pour l'homme et à 0,550 l pour la femme.

Le tableau et les graphiques suivants montrent que dans le Tarn-et-Garonne, 38 % des hommes dépassent ce seuil (46 % chez les cultivateurs exploitants), alors que dans le Maine-et-Loire le pourcentage s'élève à 54 % (60 % chez les cultivateurs exploitants).

		Districts ruraux					
		Tarn-et-Garonne		Maine-	et-Loire		
		Ensemble	Cult. expl.	Ensemble	Cult. expl.		
		20	0.7 20	%	%		
Hommes.	de 1,100 l	62 27 11	54 28 18	46 32 22	40 35 25		
l	Nombre de cas	100 263	100 117	100 253	100 125		
Femmes.	— de 550 cm <sup>3</sup>	87 12 1	69 27 4	81 12 7	63 21 16		
	Nombre de cas	100 231	100 55	100 244	100 100		

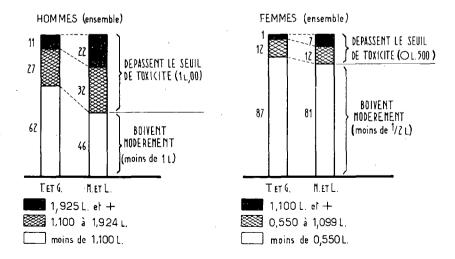


Fig. 3. - Les seuils d'intoxication.

# LES QUANTITÉS D'ALCOOL CONSOMMÉES PAR GROUPE SOCIAL

Les moyennes de consommation des deux échantillons, par sexe et par groupe social, sont les suivantes (rappelons que les quantités d'alcool sont évaluées en vin pur à 11° et que les femmes sont classées suivant la profession du chef de famille):

	Tarn-et-Garonne				Maine-et-Loire					
Groupes socio-économiques	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes			
(1)	Nb.	Moyenne en cm <sup>3</sup>	Nb.	Moyenne en cm³	Nb.	Moyenne en cm³	Nb.	Moyenne en cm³		
1-2-3	5 42 117 23 23 1 14 33	384 833 1,228 842 1,019 1,237 1,341 624	4 21 55 12 1 6 6 121*	171 170 422 205 412 137 457 218	35 125 13 29 6 14 28	344 980 1,447 1,138 1,518 1,985 1,642 793	21 100 14 3 7 6 96*	156 596 205 45 549 572 283		
Ensemble	258	1,023	226	267	252	1,316	247	406		

- (1) 1-2-3: professions intellectuelles.
  - 4: commerçants.
  - 5 : cultivateurs exploitants.
  - 6: employés.
  - 7 : ouvriers spécialisés.
  - 8: manœuvres.
  - 9: ouvriers agricoles.
  - 0 : sans profession.
- \* Sans profession, ou pas d'homme chef de famille.

Si l'on regroupe dans chacun des échantillons masculins les manœuvres et les ouvriers agricoles, on constate qu'en dépit de la faiblesse numérique de certains groupes socio-professionnels, on retrouve exactement la même hiérarchie de niveaux de consommation, à savoir par ordre croissant:

- 1 professions intellectuelles;
- 2 sans profession;
- 3 commerçants;
- 4 employés;
- 5 ouvriers spécialisés;
- 6 cultivateurs exploitants;
- 7 manœuvres et ouvriers agricoles.

Ce sont les groupes des cultivateurs exploitants, suffisamment nombreux, qui retiendront surtout notre attention : dans le district du Tarnet-Garonne, les consommations féminines atteignent environ le tiers de celles des hommes (422/1,228 = 34 %).

Dans le Maine-et-Loire, elles atteignent 41 % (596/1,447). Comme on le voit, la consommation *moyenne* des femmes dans cette région dépasse le *demi-litre*, c'est-à-dire le seuil où le risque d'intoxication commence.

#### NIVEAU DE VIE ET CONSOMMATION

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le signaler (1), « il semble qu'à l'heure actuelle, de tous les éléments de confort, ce soit l'automobile qui puisse être retenue pour servir de critère simplifié de niveau de vie, puisqu'on la retrouve dans tous les milieux, à la ville et à la campagne, et qu'elle représente un des aspects caractéristiques de l'évolution contemporaine, où le progrès technique va au-devant d'une demande toujours accrue de biens d'équipement plus ou moins utilitaires ou prestigieux ».

Dans le tableau ci-après, les échantillons ont été divisés en deux groupes : *a*) les cultivateurs exploitants, catégorie la plus nombreuse et la plus homogène; *b*) les autres groupes socio-professionnels.

H	n	n)	m	es

	T:	ırn-et-Ga	ronne	Maine-et-Loire				
	Nombre de cas	26	Consom- mation moyenne	Nombre de cas	%	Consom- mation moyenne		
Cultivateurs exploitants :								
Possédant une <i>auto</i> N'en possédant pas	62 55	<b>53</b> 47	$1,091\ 1$ $1,383\ 1$	53 67	44 56	1,463 l 1,522 l		
	117	100		120	100			
Autres professions:								
Possédant une <i>auto</i> N'en possédant pas	54 89	38 62	0,868 1 0,848 1	42 79	35 65	1,110 l 1,306 l		
	143	100		121	100			
Ensemble:		'						
Possédant une <i>auto</i> N'en possédant pas	116 144	45 55	$0,987 1 \\ 1,052 1$	95 146	39 61	1,307 l 1,405 l		
•	260	100		241	100			

Dans le Tarn-et-Garonne, les cultivateurs exploitants qui ne sont pas « motorisés » boivent en moyenne un tiers de litre de vin de plus que ceux qui le sont.

Dans le Mainc-et-Loire, la différence chez les cultivateurs exploitants est de même sens, mais faible et peu significative, alors qu'elle est nettement marquée dans le groupe des autres professions; on ne peut toutefois en tirer des conclusions, étant donné l'hétérogénéité du regroupement considéré.

LA CONSOMMATION DES BOISSONS CHEZ LES RURAUX

On rapprochera ces observations de celles déjà faites lors de l'enquête menée par l'Institut national d'hygiène auprès des mineurs du bassin de la Loire (1), où l'on notait que les mineurs de fond consommant le moins de vin (pas plus de 0,825 l) étaient les plus nombreux à posséder une automobile (30 %), alors que chez ceux qui dépassaient ce niveau (0,825 l) le pourcentage des possesseurs de voiture tombait à 15 % seulement.

#### AGE ET CONSOMMATION

Le groupe le plus important et le plus homogène, celui des cultivateurs exploitants, a été divisé en 3 grands groupes d'âge, dont la consommation est analysée ci-après :

Hommes.

	Tarn-	et-Garonne	Maine-et-Loire		
Groupes d'age	Nombre	Consommation	Nombre	Consommation	
	de cas	moyenne	de cas	movenne	
21 à 45 ans	49	1,069	53	1,325	
	41	1,298	44	1,557	
	27	1,411	24	1,606	
	117	1,228	121	1,465	

On voit que la consommation augmente régulièrement avec l'âge.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le préciser dans nos précédentes enquêtes, il n'est pas possible, avec les éléments du dossier, d'affirmer que les consommations légèrement moindres dans le groupe le plus jeune (21 à 45 ans) correspondent à un comportement stabilisé qui ne se modifiera pas lorsque ces hommes prendront de l'âge (2).

(1) Bull. de l'I. N. H., tome 17, pp. 247 et 248.

(2) Une analyse plus poussée du groupe le plus jeune donne les résultats

	Tarn-	et-Garonne	Main	e-et-Loire
Hommes	Nb.	Moyenne	Nb.	Moyenne
De 21 à 30 ans	12	1,198	20	1,085
De 31 à 35 ans	15	861	9	1,603
De 36 à 40 ans	14	1,040	19	1,441
De 41 à 45 ans	8	1,310	5	1/347
				<u>``</u>
	49		53	)

Dans les deux districts, la moyenne de consommation des moins de 30 ans, quoique inférieure à la moyenne générale, n'en est pas moins élevée.

<sup>(1)</sup> La consommation des matières grasses dans le Doubs, op. cit., p. 646.

Le moment ne semble pas encore venu, tout au moins dans les milieux ruraux en France, de tuer le veau gras en l'honneur d'une jeunesse désormais acquise à la sobriété. Tout optimisme de commande dans cet ordre d'idée ne peut que contribuer à désarmer la vigilance, plus nécessaire que jamais.

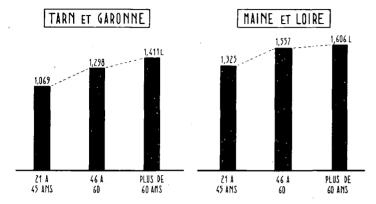


Fig. 4. — La consommation d'alcool suivant l'âge chez les cultivateurs exploitants.

# FORME SOUS LAQUELLE L'ALCOOL EST CONSOMMÉ

Le tableau ci-après indique, pour les deux districts, les proportions respectives des divers types d'alcool consommés, suivant le niveau de consommation, réparti en 3 groupes : a) moins de 1,100 l (1); b) de 1,100 à 1,924 l; c) 1,925 l et plus.

Deux remarques importantes s'imposent :

1" quel que soit le niveau de consommation dans chacun des 3 groupes considérés, c'est le *vin* qui fournit la quasi-totalité d'alcool consommé (plus de 90 %) (2);

2° boire du vin coupé d'eau, même concurremment avec du vin pur, apparaît comme un comportement susceptible de freiner certains excès.

Les gros consommateurs de boissons alcoolisées sont les plus *exclusifs* dans leur choix : c'est le vin pur qui a de beaucoup leur préférence.

. .

(1) Quantité d'alcool évaluée en vin pur à 11°.

#### Hommes.

			Ta	ırn-et-	Garonne			
Forme sous laquelle l'alcool est consommé								
	Moins de 1,100 l		De 1,10 à 1,924		1,925 et plu		Enșeml	ole
Vin pur Vin coupé d'eau Bière ou cidre Apéritif anisé à 45° Alcools à 45° Apéritif à 18°	36,9 { 93,9 57,0 } 93,9 3,0 0,8 1,3 1,0		85,2 10,8 1,9 1,0 0,9 0,2		88,2 6,2 1,4 0,8 1,2 2,2		$ \begin{array}{c} 69.7 \\ 25.2 \\ 2.1 \\ 0.9 \\ 1.1 \\ 1.0 \end{array} $	
Total	100,0		100,0		100,0		100,0	
Nombre de cas	161		71		31		263	
Consommation moyenne.	0,577	1	1,450 1		2,522 1		1,042	1
Répartition des buveurs de vin	Nombre de cas	26 .	Nombre de cas	%	Nombre de cas	26	Nombre de cas	%
Vin pur seulement Vin pur et vin coupé	31	19	46	65	22	71	99	38
d'eau	119	74	25	35	9	29	153	58
Pas de vin, mais autres boissons alcoolisées Aucune boisson alcoo-	2 1			-	_	_	2	1
lisée	9	9 6		_	_	_	9	3
Ensemble	161	100	71	100	31	100	263	100

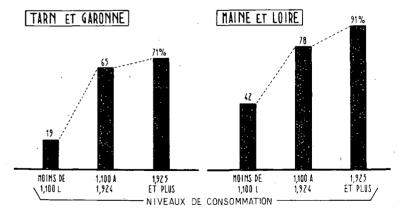


Fig. 5. — Amateurs exclusifs de vin pur : proportion, par niveau de consommation d'alcool, de ceux qui ne mettent jamais d'eau dans leur vin.

<sup>(2)</sup> Dans la précédente enquête sur les districts ruraux (op. cit.), nous avons formulé des doutes (p. 244) sur l'exactitude des consommations d'alcool à 45° déclarées par les hommes interrogés. Ces réserves nous semblent devoir être maintenues notamment pour le Maine-et-Loire, où dans les cantons prospectés la proportion des bouilleurs de cru (H et F) s'élève à environ 60 % de la population électorale masculine (voir S. Ledermann: Alcool, Alcoolisme, Alcoolisation, vol. II, Paris, 1964, p. 559), autrement dit, il y a de fortes présomptions pour que chaque cultivateur soit bouilleur de cru.

On sait que l'Académie de Médecine a adopté à l'unanimité (1<sup>er</sup> semestre 1956) le vœu qu'aucune boisson alcoolisée ne soit donnée par les familles aux enfants de moins de 14 ans.

Dans les milieux, de beaucoup les plus nombreux, où le prestige du vin est très élevé, cette prescription reste lettre morte. On ne peut se faire illusion à cet égard.

A défaut d'une rigueur théoriquement justifiée dans le domaine prioritaire de la santé publique, mais n'ayant aucune chance d'être suivie d'effet, une solution de compromis : couper d'eau le vin donné à un enfant tendrait à créer, à un âge où les habitudes s'acquièrent facilement, un comportement ayant des chances de rester celui de l'homme adulte.

Hommes.

				Maine-	et-Loire			
Forme sous laquelle l'alcool est consommé			Consom	ment				
	Moins de 1,100 l		De 1,100 l à 1,924 l		1,925 1 et plus		Ensemble	
Vin pur	30,6 } 50,9 5,9 0,4		78,5 7,4 4,7 3,5 5,2 0,7		85,7 2,4 \ 88,1 2,6 1,9 6,3 1,1		78,5 9,3 3,9 2,2 5,1 1,0	
Total	100,0		100,0		100,0	100,0		
Nombre de cas	114		82		57		253	
Consommation moyenne.	0,526	1	1,522 l		2,653 1		1,328 1	
Répartition des buveurs de vin	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%	Nombre de cas	%	Nombre de cas	26
Vin pur seulement Vin pur et vin coupé d'eau	48 56	42 49	64 17	78 21	52 5	91 9	164 78	65 31
Pas de vin, mais autres boissons alcoolisées Aucune boisson alcoo-	2 2		1	1	_	_	3	1
lisée	8 7			-	_		8	3
Ensemble	114	100	82	100	57	100	253	100

# FRÉQUENCE PARTICULIÈRE DE LA CONSOMMATION DE VIN

C'est le vin qui est consommé avec la plus grande fréquence comme le montrent les tableaux ci-après.

#### A. — TARN-ET-GARONNE (hommes).

Nombre de « consommations » de boissons alcoolisées.

Moments de la journée où une boisson alcoolisée est consommée	Vin pur	Vin coupé d'eau	Bière ou cidre	Apéritif anisé	Apéritif à 18º	Alcool 45°	Liqueurs sucrées	En- semble
Au petit déjeuner	137 27 3 136  23 1 134  41	15 116 		16    3  	- 9 - - 3 - -	51 1 15 —	5	137 43 28 253 56 42 8 251 15 137
Nombre total d'occasions de boire	502	327	38	19	12	67	5	970
Pourcentage	52	34	4	2	1	7	_	100 9

Nombre de buyeurs de boissons alcoolisées	
Nombre de consommations d'alcool (1)	970
Moyenne individuelle d'ingestions d'alcool par jour	${25.1} = 3,82$

#### B. — MAINE-ET-LOIRE (hommes).

#### Nombre de « consommations » d'alcool.

Moments de la journée où une boisson alcoolisée est consommée	Vin pur	Vin coupé d'eau	Bière ou cidre	Apéritif anisé	Apéritif à 18º	Alcool 45°	Liqueurs sucrées	En- semble
Au petit déjeuner	119	_	_	_	_	_		119
Casse-croûte du matin.	37	8	9	-	_	_	_	54
Apéritif à midi	37	–	8 7	18	15	_	<u> </u>	78
Repas de midi	163	72	7	l —		_	-	242
Liqueur après repas midi.	-	–		. —	_	101	11	112
Goûter ou casse-croûte .	53	15	6		_			74
Apéritif le soir	22	_	_	5	5	_	-	32
Diner	156	70	9	_	- 1		_	235
Liqueur après le diner	_	_	_	—	_	16	3	19
Entre les repas	128	31	31					190
Nombre total d'occa-								
sions de boire	715	196	70	23	20	117	14	1 155
Pourcentage	62	17	6	2	2 \	10	1	100 9

Nombre de buveurs de boissons alcoolisées	$\frac{246}{1\ 155}$
Moyenne individuelle d'ingestions d'alcool par jour	1 155

<sup>(1)</sup> Le vin, pris à table, étant compté pour une « consommation » à midi et une consommation à dîner.

Les différentes fréquences de consommation d'alcool se répartissent comme suit, suivant la nature de l'alcool consommé :

#### Hommes.

	Tarn-et-	Garonne	Maine-et-Loire		
	Nombre de fois	26	Nombre de fois	%	
Vin pur Vin coupé d'eau Alcool à 45° Bière ou cidre Apéritif anisé Apéritif à 18° Liqueur sucrée	1,98 1,28 0,26 0,15 0,08 0,05 0,02	$\left\{ \begin{array}{c} 52\\ 34\\ 7\\ 4\\ 2\\ 1\\ - \end{array} \right\}$ 86	2,91 0,80 0,48 0,28 0,09 0,08 0,05	62 79 10 6 2 2 1	
Nombre moyen d'ingestions d'al- cool par jour	3,82	100	4,69	100	

Comme on le voit, dans le tableau des fréquences, le vin pur et, dans une moindre proportion, coupé d'eau arrive très largement en tête, aussi bien dans le Tarn-et-Garonne que dans le Maine-et-Loire.

## NIVEAU DE CONSOMMATION SUIVANT L'ORIGINE DU VIN CONSOMMÉ

La question posée était la suivante : « Où vous procurez-vous le vin que vous buvez habituellement ? »

On a obtenu les réponses suivantes :

Hommes.

11	ırn-et-G	aronne	Maine-et-Loire				
Nombre de cas	26	Moyenne de eonsom- mation	Nombre de cas	%	Moyenne de consom- mation		
69	26	0,871 I	74	31	1,146 1		
73	28	1,196 1	139	57	1,463 1		
109	41	1,146 1	18	7	1,425 1		
12	5	0,148 1	11*	5	1,445 l		
263	100	1,042	242	100	1,362 1		
			· · · · ·	·	· · · · · ·		
_	69 73 109 12 263	69 26 73 28 109 41 12 5 263 100	de cas         %         consommation           69         26         0,871 l           73         28         1,196 l           109         41         1,146 l           12         5         0,148 l           263         100         1,042 l	Nombre de cas         %         Moyenne de consommation         Nombre de cas           69         26         0,871 l         74           73         28         1,196 l         139           109         41         1,146 l         18           12         5         0,148 l         11*           263         100         1,042 l         242	Nombre de cas         %         Moyenne de consommation         Nombre de cas         %           69         26         0,871 l         74         31           73         28         1,196 l         139         57           109         41         1,146 l         18         7           12         5         0,148 l         11*         5		

Dans le Tarn-et-Garonne, ceux qui consomment le vin qu'ils produisent eux-mêmes en boivent un tiers de litre (0,325 l) de plus que ceux qui sont obligés de l'acheter.

La proportion est la même dans le Maine-et-Loire (0,317 1).

Ceux qui se fournissent directement chez un producteur en consomment autant que s'ils le produisaient eux-mêmes. Il s'agit de vin habituellement fourni par des voisins, des parents, des amis, qui n'est vraisemblablement pas commercialisé et coûte moins cher que le vin de l'épicier, tout en jouissant du prestige d'un produit de terroir.

Il est certain que le bas prix du vin en France est une prime à sa consommation, notamment chez les manuels, les plus exposés à en consommer de trop grandes quantités.

La politique française du vin à bon marché va de toute évidence à l'encontre des efforts faits par les pouvoirs publics pour alerter l'opinion sur les dangers d'une lente intoxication par l'alcool, notamment sous sa forme la plus populaire : le vin.

#### TABAC ET ALCOOL

La relation positive chez les hommes entre la consommation de tabac et celle d'alcool a déjà été signalée dans les précédentes études effectuées par l'Institut national d'hygiène sur la consommation des boissons en France.

Ces résultats sont confirmés par l'analyse des échantillons du Tarnet-Garonne et du Maine-et-Loire qui font l'objet de la présente publication : dans chacune des régions considérées et dans tous les groupes socio-économiques, à une exception près (1), la consommation des fumeurs en boissons alcoolisées est sensiblement supérieure à celle des non-fumeurs.

A la question « fumez-vous », 4 possibilités de réponses étaient prévues. Le tableau ci-après donne l'analyse de ces réponses.

Hommes.

	Tarn-et-G	aronne	Maine-et	-Loire
	Nombre de cas		Nombre de eas	%
Jamais Rarement Assez souvent Habituellement	109 24 <b>20</b> 105	42 9 8 41	113 23 9 107	45 9 4 42
Sans réponse	258 5	100	252 1	100
•	263		253	

(1) Celle des commerçants dans le Maine-et-Loire.

	Non-f	umeurs	Fun	neurs	Ense	emble	Supplément d'alcool	Pourcentage du
	Nombre de cas	Consom- mation moyenne	Nombre de cas	Consom- mation moyenne	Nombre de cas	Consom- mation moyenne	eonsommé par les fumeurs	supplément d-b b
	a		· · · · ·	d		r	g	h
		Tarn-et-Gai	onne (hom	mes).				
Professions intellectuelles	1	412	ļ <b>4</b>	377	5	384	- 35	_ 8
Commerçants	16 57	697	26	923	42	833	+226	+32
Cultivateurs exploitants	ارد 5	1,096 742	60 18	1,353 870	$\begin{array}{c} 117 \\ 23 \end{array}$	1,228 842	$+257 \\ +128$	$^{+23}_{+17}$
Employés	5	797	18	1,081	23	1,019	+284	+36
Manœuvres	i	1,237	10	7,001	1	1,237	7204	730
Ouvriers agricoles	4	1.099	10	1,438	14	1,341	+339	+31
Retraités	20	611	13	644	33	624	+ 33	$^{+31}_{+5}$
Ensemble	109	903	149	1,111	258	1,023	+208	+23
		Maine-et-L	oire (homn	nes).				
Professions intellectuelles	_		ı 2	344	2	344	_	
Commerçants	18	1,028	17	930	35	980	- 98	-10
Cultivateurs exploitants	61	1,239	64	1,646	125	1,447	+407	+33
Employés	6	870	7	1,367	13	1,138	+497	+57
Ouvriers qualifiés	7	923	22	1,707	29	1,518	+784	<del>+</del> 87
Manœuvres	1	1,787	5	2,024	6	1,985	+237	+13
Ouvriers agricoles	2	1,237	12	1,710	14	1,642	+473	+38
Retraités	16	713	12	901	28	793	+188	+26
Ensemble	111	1,094	141	1,492	252	1,316	+398	+36

Dans les analyses qui suivent, on a groupé sous la rubrique « fumeurs » les réponses « rarement », « assez souvent » et « habituellement », la rubrique « non-fumeurs » étant exclusivement constituée par les réponses « jamais » (1).

Le tableau ci-contre donne les chiffres de consommation des fumeurs et non-fumeurs dans chaque groupe socio-économique.

Il n'est pas sans intérêt de noter que dans les deux districts distants de quelque 400 kilomètres, et prospectés par deux équipes régionales d'enquêteurs sans liaison entre elles, on retrouve à peu près le même rapport entre non-fumeurs et fumeurs (42 et 58 % dans le Tarn-et-Garonne, 44 et 56 % dans le Maine-et-Loire).

Chez les cultivateurs exploitants, le groupe le plus nombreux et le plus homogène, les proportions respectives de non-fumeurs et de fumeurs sont identiques dans les deux districts : non-fumeurs, 49 %; fumeurs, 51 %).

## LES QUANTITÉS DE TABAC CONSOMMÉES

L'analyse des quantités de tabac consommées dans le groupe des cultivateurs exploitants confirme la tendance observée :

	Tabac		Alcool			
	Quantités par semaine	Nombre de cas	Quantités globales d'alcool	Moyenne par jour		
F	A. Plus de 100 g (moyenne 137)	14	30,997	2,214		
Fumeurs habituels.	B. de 61 à 99 g (moyenne 80)	13	23,682	1,821		
	33)	14	19,518	1,394		
	Fumeurs occasionnels		31,152 75,584	1,354 1,239		
		125	180,933			

La consommation de l'alcool suit très exactement celle du tabac.

La tendance est la même dans le Tarn-et-Garonne, le groupe des fumeurs habituels ne se prêtant toutefois pas à une analyse aussi poussée, et la moyenne de consommation d'alcool des fumeurs occasionnels se confondant avec celle des non-fumeurs.

<sup>(1)</sup> Nous avons préféré ces groupements qui isolent le groupe des nonfumeurs à ceux utilisés dans les précédentes études.

## TARN-ET-GARONNE. — Cultivateurs exploitants.

Tabac	Tabae			
	Nombre	Quantités	Moyenne	
	de cas	globales	par jour	
Fumeurs habituels (consommation moyenne de tabac par semaine, 99 g)	34	54,785	1,611	
	26	26,437	1,016	
	57	62,524	1,096	
	117	143,746		

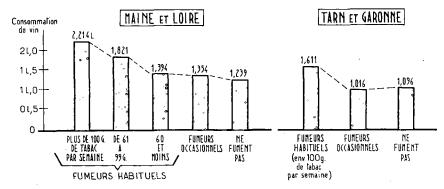


Fig. 6. — Relation tabac-alcool.

Avec la présente publication, les études de l'Institut national d'hygiène sur la relation entre la consommation du tabac et celle de l'alcool portent désormais sur un total de 2 447 hommes, provenant de 10 échantillons aléatoires différents, tirés au sort dans diverses régions (3 urbaines et 7 rurales).

Dans le tableau récapitulatif suivant, figurent les moyennes de consommation d'alcool des non-fumeurs et des fumeurs dans les 7 districts ruraux analysés jusqu'à ce jour.

Des tets de signification Student-Fischer, effectués sur chacun des échantillons pris séparément, montrent que la différence des moyennes de consommations d'alcool entre les non-fumeurs et les fumeurs est significative dans 4 districts (Maine-et-Loire, Gironde, Côtes-du-Nord, Gard) et non significative dans les trois autres (Tarn-et-Garonne, Vendée, Savoie), mais de même sens.

On est donc fondé à combiner l'ensemble de ces 7 tests régionaux en un seul, qui donne une probabilité inférieure à 0,01 : la différence entre les

moyennes des non-fumeurs et des fumeurs est donc très significative ( $\chi^2 = M^2 = 4,60517$  (3 × 7 — 7,68279) = 61, 328; V = 14 degrés de liberté; pr < 0,01).

		Cu	Test de comparaison						
	Non-fumeurs		Fu	Fumeurs En		emble	des moyennes (Student-Fischer)		
	Nb.	Moy.	Nb.	Moy.	Nb.	Moy.	Non- fumeurs (t)	Fumeurs (pr)	
Farn-et-Garonne Maine-et-Loire Vendée Savoie Gironde Côtes-du-Nord	57 61 47 29 25 24 34	1,096 1,239 1,297 1,715 1,808 680 648	60 64 55 88 40 90 81	1,353 1,646 1,316 2,043 2,450 919 1,027	117 125 102 117 65 114 115 	1,228 1,447 1,307 1,962 2,203 869 915	1,81 2,69 0,17 1,73 2,50 4,00 3,45	0,070 0,010 0,860 0,080 0,010 0,0001 0,001	

Il semble difficile, devant ces résultats, de ne pas admettre que nous nous trouvons en présence d'un comportement ayant un caractère général.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'écrire (1)... « il semble d'ores et déjà acquis que l'action complexe du tabac sur l'organisme, confirmée récemment par divers travaux, ne peut vraisemblablement pas être envisagée comme un facteur isolé.

« D'autres influences doivent bien souvent intervenir dans les atteintes à l'équilibre sanitaire. Nous venons de voir par la présente étude qu'à l'échelle statistique, incriminer dans certains cas le tabac, c'est peut-être aussi incriminer l'alcool. »

... ainsi se trouve posé « le problème des facteurs complexes, psychologiques (2) ou physiologiques, qui font que la consommation des boissons alcoolisées et du tabac vont souvent de pair. Des données récentes ont également montré qu'une surmortalité globale accompagne ces deux consommations ».

<sup>(1)</sup> Bull. de l'I. N. H., op. cit., tome 14, nº 2, mars-avril, 1959, p. 376.

<sup>(2)</sup> Voir également sur cet aspect du problème : Bull. de l'I. N. H., op. cit., tome 15, n° 2, pp. 253-254; et Bull. de l'Association internationale de la Sécurité sociale, sept. 1959, n° 8 et 9.

Il convient d'insister ici sur l'intérêt qu'il y aurait à multiplier des études susceptibles de fournir de solides bases d'information sur le niveau d'alcoolisation d'une population en liaison avec sa morbidité et sa mortalité. Dans cet ordre d'idées, de précieux éléments nous sont apportés par le récent ouvrage du Docteur Odile Lasserre « Etude de pathologie géographique sur la relation alcool-cancer ». Thèse de Doctorat en médecine. Paris, 5 juin 1963.

## LAIT ET ALCOOL

#### GROUPE DES CULTIVATEURS EXPLOITANTS

Les précédentes enquêtes de l'Institut national d'hygiène ont montré que le goût et la consommation du lait freinaient quelque peu la propension à boire du vin. Les présentes analyses, limitées au groupe des cultivateurs exploitants, mettent en évidence le même phénomène dans les deux districts ruraux du Tarn-et-Garonne et du Maine-et-Loire.

L'âge pouvant avoir une incidence sur la consommation du lait ou du vin, les échantillons ont été divisés en deux groupes :

- a) ceux qui ont moins de 60 ans;
- b) ceux qui ont 60 ans et plus.

Comme le montrent le tableau et le graphique ci-après, le phénomène est beaucoup plus marqué dans le Tarn-et-Garonne que dans le Maine-et-Loire où la proportion des buveurs de lait au petit déjeuner (40 %) est plus élevée que dans le Tarn-et-Garonne (24 %).

Relation lait (1) et alcool chez les cultivateurs exploitants.

			Ne consomment pas de luit au petit déjeuner		pas de lait En consomment			nsemble
			Nb.	Consom- mation moyenne (vin)	Nb.	Consom- mation moyenne (vin)	Nb.	Consom- mation moyenne (vin)
Tarn- et- Garonne.	{	<ul><li>a) Moins de 60 ans .</li><li>b) 60 ans et plus</li></ul> Ensemble	63 21 84	1,351   1,500   1,388	$\frac{22}{4}$	0,800 l 0,893 l 0,813 l	$\frac{85}{25}$	1,208 l 1,403 l 1,253 l
Maine- et- Loire.	{	a) Moins de 60 ans b) 60 ans et plus	31 35 66	1,360 l 1,792 l 1,589 l	20 25 45	1,160 l 1,574 l 1,390 l	51 60 111	1,282   1,701   1,508

<sup>(1)</sup> Le critère « lait » est limité ici à la consommation ou à la nonconsommation de ce produit au petit déjeuner du matin et non à la quantité globale consommée dans la journée, donnée qui eût exigé une enquête alimentaire complète. Au surplus, c'est essentiellement l'aspect « boisson » du lait qui retient notre attention dans la présente enquête.

On voit par ces résultats tout l'intérêt qu'il y aurait à développer chez l'enfant le goût pour le lait, le petit déjeuner du matin se prêtant le mieux à cette éducation. De telles habitudes, fortement enracinées, contri-

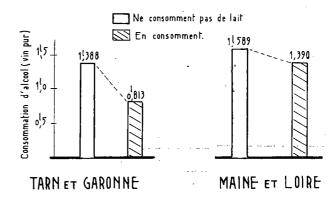


Fig. 7. — Relation entre la consommation du lait et celle de l'alcool.

bueraient dans une proportion, sans doute impossible à mesurer, mais certaine, à freiner la propension à commencer le premier repas de la journée par des ingestions de vin.

# LES BOISSONS RÉPUTÉES STIMULANTES

La question posée était la suivante : « quelles sont les boissons qui vous paraissent, à vous personnellement, les plus stimulantes ou les plus remontantes ? »

Trois réponses étaient prévues, par ordre d'importance, de manière à ne pas placer la personne interrogée devant une alternative souvent embarrassante et peu satisfaisante pour l'esprit.

Néanmoins, seule la première réponse a été retenue dans nos analyses; c'est elle en effet qui, dans ce genre d'interrogatoire, présente le plus de signification et révèle le mieux l'intensité des réactions ou des goûts (1).

Le tableau ci-après et la figure 8 indiquent les pourcentages des réponses pour les hommes et pour les femmes dans chacun des départements.

Le prestige de l'alcool est plus grand dans le Maine-et-Loire que dans le Tarn-et-Garonne; néanmoins, les différences de comportement entre

Il n'en scrait évidemment pas de même si la deuxième (ou la troisième) réponse était analysée en liaison avec la première, c'est-à-dire lui restait subor-

donnée.

<sup>(1)</sup> La méthode du cumul de la première réponse avec la ou les suivantes nous semble fort critiquable lorsqu'il s'agit d'apprécier une intensité de goût, d'opinion, etc., puisqu'elle tend à annuler le caractère primesautier, donc significatif, du premier mouvement. Les deuxièmes ou multiples réponses ne sont la plupart du temps que « de fausses fenêtres pour la symétrie ».

hommes et femmes sont de même sens et de même ampleur : les femmes sont deux à trois fois plus nombreuses que les hommes à désigner des boissons non alcoolisées comme les plus stimulantes ou remontantes.

On remarquera la proportion infime de ceux ou de celles qui citent le thé. La diffusion de cette boisson reste très faible dans les milieux populaires et n'a pas gagné de terrain depuis ces dernières années.

Les boissons	répulées	stimu	lantes.
--------------	----------	-------	---------

		Ta	rn-et-	Garo	nne			M	aine-	et-Loi	re	. 1
	Hon	Hommes   Femmes   Ens		Ense	mble	Hommes		Femmes		Ensemble		
	Nb.	%	Nb.	- %	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Boissons non alcoolisées : Café noir Thé Autres infusions ou bois-	31		50 1		81 2		16 —		48		64 3	
sons chaudes Eau (naturelle, minérale) Jus de fruits Autres boissons non alcoo-	9 4 3		24 9 10		33 13 13		2 - -		13 1		15 - 1	
lisées	1 49	19	18	49	19 — 161	33	10  28	12	19 	39	29 112	25
Boissons alcoolisées : Vin Vin chaud, grog, vin sucré,	141		59		200		175		98		273	
café alcoolisé	16 5 48		21 13 22		37 18 70		14 2 14		16 - 16		30 2 30	
	210	81	115	51	325	67	205	£8	130	61	335	75
Ensemble	259	100	227	100	486	100	233	100	214	100	447	100

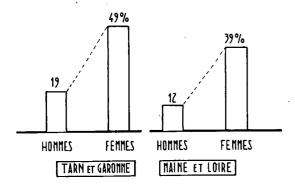


Fig. 8. — Boissons non alcoolisées réputées stimulantes.

# L'ABUS DU VIN ET LES CHANCES DE PROMOTION SOCIALE

Dans les analyses qui suivent, nous nous référons à une méthode que nous avons précédemment mise au point dans les études de mobilité sociale (1) et notamment dans l'enquête sur la consommation des boissons à Saint-Etienne (2).

Chacun des échantillons masculins (Tarn-et-Garonne et Maine-et-Loire) a été divisé en deux groupes, à savoir :

V. E.: ceux qui mettent de l'eau dans leur vin;

V. P.: ceux qui ne boivent que du vin pur.

Dans chaque groupe V. E. et V. P., la profession des hommes interrogés a été analysée en fonction de la profession exercée par leurs pères, on obtient ainsi deux tableaux à double entrée indiquant pour chaque groupe séparément l'intensité de la mobilité sociale.

	Mobilité sociale	Tarn-et-Garonne	Maine-et-Loire
Buveurs	A. Ascension B. Stabilité C. Descente	13 52 26	16 110 28
de vin pur (V.P.).		91	154
	Rapport \( \frac{A}{C} \)	= 13 : 26 = 0,50	= 16:28 = 0,57
Buveurs de vin	A. Ascension B. Stabilité C. Descente	24 101 24	16 39 12
coupé d'eau (V. E.).	Rapport A	$149 \\ = 24 : 24 = 1,00$	67 = 16 : 12 = 1,33

<sup>(1)</sup> Marcel Bresard: Mobilité sociale et dimension de la famille. — Population, juil.-sept. 1950, pp. 533-566. — Conférence mondiale de la Population. Document Unesco S. S. POP. Conf. A. 15 WS/04. 115.

Marcel Bresard: La mobilité sociale en France. Les Cahiers Français d'information, 15 janv. 1962, 1er fév. 1952.

MARCEL BRESARD: Le Chef d'entreprise et la mobilité sociale. Editions de l'Entreprise moderne, Paris, 1961, 124 p.

(2) Marcel Bresard: Présentation d'une enquête sur la consommation des boissons en France. Bull. de l'I.N.H., tome 13, n° 2, avril-juin, 1958, pp. 342-350.

MARCEL BRESARD: L'abus du vin et les chances de promotion sociale. Le Concours médical, 11 janv. 1958, pp. 201-208.

# TARN-ET-GARONNE

Milieu socio-économique		Ŋ	lilieu soc	io-écono	mique de	s pères	
des sujets	1-2-3	4	5	6	7	8 et 9	Ensemble
Tablean 1	, 7. <b>P</b> . (	' buveu	rs de v	' vin pur	·).	ı	ı
Professions intellectuelles (1-2-3)	_	_	1	_	-	-	1
Commerçants, artisans (4) .		8	6	_	3		17
Cultivateurs exploitants (5)		2	36	-	_	2	40
Employés (6)		3	8	4	1	_	16
Ouvriers spécalisés (7)		3	3		1		7
Manœuvres, ouvriers agricoles (8-9)	_	1	6	-	-	3	10
Ensemble		17	60	4	5 -	5	91
Tableau V. E. (	mette	nt de l	'ean de	ıns leu	r vin).		
Professions intellectuelles (1-2-3)	2	1	_	3	_	-	6
Commerçants, artisans (4) .		14	9	_	2	_	25
Cultivateurs exploitants (5)		1	76		1	1	79
Employés (6)	1	4	6	3	2	2	18
Ouvriers spécalisés (7)		1	7	_	4	3	15
Manœuvres, ouvriers agri- coles (8-9)	_		4	_		2	6
Ensemble	3	21	102	6	9	8	149

Ceux qui n'ont pas changé de milieu par rapport à leur famille s'inscrivent en diagonale sur les tableaux (p. 226 et 227 caractères gras); ceux qui sont théoriquement montés dans l'échelle sociale (1) se situent au-dessus de cette diagnonale; ceux qui sont « descendus » au-dessous.

## Maine-et-Loire

Milieu socio-économique	-	Mi	lieu socio	-économ	ique des	pères	
des sujets	1-2-3	4	5	6	7	8 et 9	Ensembl
Tableau A	7. <b>P</b> . (	buveur	s de vi	n pur)			
Professions intellectuelles (1-2-3)	_	_ '					
Commerçants, artisans (4) .	1	9	6	1	1	1	19
Cultivateurs exploitants (5)	_	1	84	_		1	86
Employés (6)		2	5	2	-	2	11
Ouvriers spécalisés (7)	_	4	8		5	4	21
Manœuvres, ouvriers agricoles (8-9)	_	3	1		3	10	17
Ensemble	1	19	104	3	9	18	154
Tableau V. E. (	melle	nt de l	'eau da	ns leu	r vin)		
Professions intellectuelles (1-2-3)	–	-	1	_	-	_	1
Commerçants, artisans (4) .		4	7	3	3		17
Cultivateurs exploitants (5)		2	29			1	32
Employés (6)	1	_	3	_			4
Ouvriers spécalisés (7)			2	_	4	1	7
Manœuvres, ouvriers agricoles (8-9)		1	.2		1	2	6
Ensemble	1	7	44	3	8	4	67

En comparant la proportion respective de ces 3 groupes (mobilité ascendante, stabilité, mobilité descendante), on constate que chez les buveurs de vin pur le nombre de ceux qui sont censés s'être élevés dans l'échellé sociale est inférieur au nombre de ceux qui sont censés être descendus, alors que chez les buveurs de vin coupé d'eau la tendance est inversée:

Dans l'analyse de l'échantillon stéphanois de 1956 (1), le critère utilisé pour déterminer les comportements des buveurs n'était pas exactement le

<sup>(1)</sup> Sur le problème complexe et controversé de la hiérarchie des groupes socio-économiques, voir notre étude : Enquêtes sur les niveaux de consommation et de santé : choix d'une classification socio-économique. Quelques aspects méthodologiques. Bull. de l'I.N.H., tome 11, n° 2, avril-juin 1956, pp. 373-390.

<sup>(1)</sup> Bull. de l'1. N. H., tome 13, pp. 345 et 346.

229

même : les deux groupes dont on se proposait de comparer la mobilité sociale comprenaient, d'une part ceux qui avaient coutume de boire du vin pur entre les repas, d'autre part ceux qui s'en abstenaient.

Nous avons repris ces anciens dossiers et leur avons appliqué la même technique que celle qui vient d'être exposée dans les pages précédentes : il est intéressant de noter que nous obtenons exactement les mêmes résultats que ceux du Tarn-et-Garonne et du Maine-et-Loire.

Mobilité sociale	Boivent du vin pur entre les repas	N'en boivent pas
A. — Ascension B. — Stabilité	10 28	27 50
C. — Descente	21	24
•	59	101
Rapport $\frac{A}{C}$	0,48	1,12

« La promotion sociale peut apparaître à certains observateurs superficiels comme un mouvement de chassé-croisé à l'intérieur d'une société, les glissements vers le bas étant compensés par l'ascension des plus dynamiques, des plus capables, des plus chanceux ou des mieux protégés, et la société finissant toujours par retrouver son compte dans ces brassements continuels.

« Cette vision quantitative des mouvements sociaux ne correspond pas à la réalité humaine : la somme des efforts et des réussites individuels se manifeste forcément par une plus-value collective.

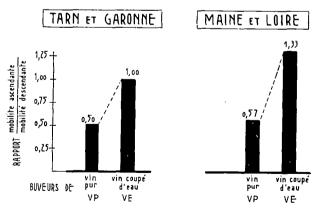


Fig. 9. — Relation entre la promotion sociale et le comportement à l'égard du vin.

« Lorsque pour des raisons diverses, une fraction de population n'apporte pas son plein concours dans cette vaste compétition, c'est la promotion de la communauté dans son ensemble qui risque d'être compromise. L'alcoolisme joue ici son rôle néfaste en freinant cette expansion économique et sociale qui est l'objectif majeur des sociétés contemporaines. Les phénomènes de mobilité sociale et l'alcoolisme apparaissent ainsi en interaction, sans qu'il soit toujours possible de déterminer où est la cause et où est l'effet (1). »

## SOMMAIRE ET CONCLUSIONS

- Le présent rapport fait suite à une série d'articles déjà parus dans le Bulletin de l'Institut national d'hygiène sur la consommation des boissons en France.
- Il présente les résultats de deux districts ruraux analysés dans les départements du Tarn-et-Garonne et du Maine-et-Loire, chacun de ces districts ayant fourni un échantillon représentatif de 500 adultes, hommes et femmes, tirés au sort sur les listes électorales. Les deux enquêtes se sont déroulées au cours du deuxième semestre 1960.
- La présente étude confirme la consommation élevée des boissons alcoolisées dans les milieux ruraux, les seuils d'intoxication étant largement dépassés chez les hommes (Tarn-et-Garonne, 38 %; Maine-et-Loire, 54 %).

a) Hommes:  Consommant moins de 1,100 l  Consommant de 1,100 à 1,924 l  Consommant 1,925 l et plus	Tarn-et-Garonne % 62 27 11	Maine-et-Loire % 46 32 22
Moyenne	100 1,023 l	100 1,313 l
b) Femmes :		
Consommant moins de 0,550 l	87 12 1	81 12 7
Moyenne	100 0,264 l	100 0,372 l

Comme dans les précédentes enquêtes, la consommation modérée des femmes fait un contraste marquant avec les fortes consommations des hommes, qui sont trois fois plus élevées.

- Les groupes socio-économiques se classent comme suit par ordre de
- (1) Bull. de l'I. N. H., tome 13, pp. 349 et 350.

consommation croissante, avec des variations de grande amplitude (du simple au double) :

- professions intellectuelles;
- commerçants;
- employés;
- ouvriers qualifiés;
- -- cultivateurs exploitants;
- manœuvres et ouvriers agricoles.

Chez les femmes, l'amplitude des variations d'un groupe à l'autre est moins marquée.

- Dans le Tarn-et-Garonne, les cultivateurs exploitants, possesseurs de voitures, consomment un tiers de litre de vin de moins que ceux qui ne sont pas motorisés. Le phénomène n'est pas apparent dans le Maine-et-Loire où les moyennes de consommation sont sensiblement plus élevées que dans le Tarn-et-Garonne.
- Chez les cultivateurs exploitants, la consommation croît avec l'âge, même chez ceux qui ont dépassé la soixantaine, mais il ne semble pas possible, avec les éléments du dossier, d'en conclure que les habitudes de consommation des plus jeunes ne s'aligneront pas sur celles de leurs aînés, l'âge venu.
- Dans les deux districts, l'un et l'autre producteurs de vin, c'est cette boisson qui fournit très largement la quasi-totalité de l'alcool consommé.
- Les plus gros buveurs sont ceux qui ne mettent jamais d'eau dans leur vin. On saisit par là tout l'intérêt qu'il y aurait à inculquer de bonne heure à l'enfant l'habitude de couper son vin d'eau.
- C'est encore le vin, notamment le vin pur, qui est absorbé avec le plus de fréquence au cours de la journée. Le nombre moyen d'ingestions d'alcool essentiellement sous la forme de vin est de 3,82 dans le Tarn-et-Garonne et de 4,69 dans le Maine-et-Loire (les deux principaux repas étant chacun comptés pour une fois).
- Ceux qui produisent leur vin ou l'achètent directement chez le producteur, en boivent un tiers de litre de plus que ceux qui sont obligés de se le procurer chez le marchand de vin.
- La présente étude confirme nettement la relation positive déjà signalée dans les précédentes enquêtes entre la consommation du tabac et celle de l'alcool.

L'importance de cette relation, mise en évidence par l'Institut national d'hygiène au cours de ces dernières années, sur 10 échantillons groupant 2 447 hommes, mérite d'être soulignée au moment où de récentes études tant françaises qu'étrangères alertent l'opinion publique sur les risques croissants du cancer du poumon chez les gros fumeurs.

Les études de l'Institut national d'hygiène sur la consommation des boissons rappellent donc opportunément que la relation tabac-cancer ne saurait être considérée comme un rapport simple, puisqu'elles ont montré que, statistiquement, un groupe de gros fumeurs, en France tout au moins, recèle une importante proportion de gros buveurs, c'est-à-dire d'individus dont l'équilibre physiologique est compromis ou en voie de l'être.

- Il semble bien que le goût marqué pour le lait freine quelque peu la propension à boire du vin. L'enquête confirme sur ce point les résultats des précédentes enquêtes.
- Parler de boisson stimulante à un homme, c'est évoquer dans son esprit 8 fois sur 10 (Tarn-et-Garonne) et même 9 fois sur 10 (Maine-et-Loire) une boisson alcoolisée.

En revanche, les femmes se prononcent beaucoup plus fréquemment pour le café ou une autre boisson non alcoolisée.

Un solide préjugé sur la valeur roborifiante du vin ou de l'alcool maintient haut le prestige de ces boissons.

— Une intéressante application d'une méthode d'analyse des phénomènes de mobilité sociale aux deux échantillons a permis d'apporter la démonstration que la propension à boire pouvait constituer un handicap pour la promotion sociale : chez les buveurs exclusifs de vin pur, l'ascension sociale est moins marquée que chez ceux qui coupent leur vin d'eau.

# MARCEL BRESARD

Travail de la Section de Nutrition (D' JEAN TRÉMOLIÈRES),

avec la collaboration de Miles MAUJOL et VARLOT.

Subventionné par le Haut-Comité d'Etude et d'Information sur l'Alcoolisme

Bulletin de l'Institut National d'Hygiène. Tome 19, 1964, n° 2, pp. 233 à 258.

# ENQUÊTE CONCERNANT LES TROUBLES DIGESTIFS DES TRAVAILLEURS POSTÉS DE L'INDUSTRIE DES TEXTILES ARTIFICIELS

(Deuxième partie.)

A la demande du Syndicat français des Textiles artificiels, une enquête a été entreprise entre novembre 1959 et mars 1960 dans une des sociétés adhérentes, celle de Mantes, dans le but de rechercher si l'apparition de troubles digestifs se rencontrait plus fréquemment chez les ouvriers travaillant à feu continu que chez ceux travaillant à horaire normal. Certains types d'industries tels que les industries métallurgiques ou de produits chimiques exigent une activité ininterrompue; dans ce cas, les horaires prévus correspondent à cette continuité: dans l'usine où l'enquête a eu lieu, ils étaient, pour les différentes équipes, de 5 h - 13 h, 13 h - 21 h, 21 h - 5 h avec roulement hebdomadaire.

Pour cette raison, deux groupes furent constitués, un groupe de 70 ouvriers travaillant à feu continu, un groupe de 75 ouvriers travaillant à horaire normal.

On procéda à un tirage au sort pour les ouvriers travaillant en horaire 3/8, mais les ouvriers témoins furent désignés en tenant compte du fait qu'ils étaient dans des conditions de travail similaires (activités, etc.). Il fut difficile de trouver un nombre suffisant d'ouvriers témoins; dans ces conditions, 29 ouvriers ayant auparavant travaillé en 3/8 se trouvèrent inclus dans le groupe témoin, 18 d'entre eux y ayant travaillé moins de deux ans, 5, de trois à cinq ans, 6, six ans et plus; mais en fait, ces 29 sujets n'étaient plus soumis aux conditions pathogènes du travail-

\*

235

leur posté, 9 d'entre eux travaillant à horaire normal depuis plus de 11 ans, 10 depuis six à dix ans, 8 depuis deux à cinq ans, 2 depuis moins de un an.

Nous devons signaler que les ouvriers présentant des troubles digestifs nets n'étant pas maintenus en équipe, nous avons opéré sur un matériel sélectionné, orienté en fonction de considérations pathologiques; notre étude n'a bien entendu pu porter que sur le personnel présent à l'usine au moment de l'enquête.

\*

Le questionnaire comportait deux parties :

1° L'étude de l'alimentation déjà publiée (1) qui fit l'objet d'un interrogatoire concernant l'alimentation des 24 heures précédentes — les témoins étant interrogés une seule fois, les ouvriers travaillant à feu continu l'étant trois fois après chaque période de travail à horaire distinct, qui revenait tous les 8 ou 10 jours (7 jours de travail + repos) —, selon qu'il s'agissait du travail du matin, de l'après-midi ou de la nuit.

2° Un interrogatoire comportant:

- a) des renseignements généraux sur les conditions de travail, la vie familiale, le degré d'instruction;
- b) des renseignements d'ordre médical destinés à préciser la fréquence des troubles de santé : troubles digestifs et du sommeil principalement.

Les données concernant les salaires, l'activité professionnelle, les conditions de toxicité du poste, les maladies graves et interventions chirurgicales furent précisées par la conseillère du travail.

#### RÉSULTATS

# I. - LES CONDITIONS DE VIE FAMILIALE ET SOCIALE

	Postés		Témoins	
	Nb	26	Nb	26
Célibataires	$\begin{matrix} 5 \\ 63 \end{matrix}$	$\begin{smallmatrix} 7\\90\end{smallmatrix}$	$\begin{array}{c} 8 \\ 65 \\ 1 \end{array}$	11 87
Veufs Divorcés ou séparés	2	3	i	i
Nombre de personnes vivant au foyer :				
1 personne 2 personnes 3 personnes 4 personnes 5 personnes 7 personnes et plus Non précisé Nombre moyen	4 9 11 16 12 9 8 1 4,2	6 13 16 23 17 13 12	$ \begin{array}{c} 3 \\ 18 \\ 15 \\ 16 \\ 11 \\ 7 \\ 5 \\ \hline 3,7 \end{array} $	4 24 20 21 15 9 7
Nombre d'enfants :				
Pas d'enfant  1 enfant  2 enfants  3 enfants  4 enfants et plus  Non précisé  Nombre moyen	14 14 13 14 14 2	20 20 19 20 20	22 13 17 11 7 5 1,5	31 19 24 16 10

## NIVEAU D'ÉTUDES

Etudes primaires Etudes primaires supérieures Etudes en établissement technique	58 7 4	83 10 6	50 11 13	67 15 17
Etudes secondaires	1	1	1	1
$\chi^2 = 5.3$ . Le niveau d'études est moins est significative.	élevé	chez les	postés; la	différence
Fin d'études avant 14 ans	57	83	45	69
Entre 15 et 16 ans	9	13	5	8
Entre 16 et 17 ans	3	4	14	21,5
Après 17 ans	_		1	1,5
Non précisé	1		10	,
Pas de diplôme	22	32	18	25
Certificat d'études primaires	$\frac{1}{43}$	62	38	52
Certificat d'aptitude professionnelle		4.5	16	22
Certificat d'école d'enseignement tech-		•,		
nique			1	1
Autres diplômes	1	1,5		
- financo orbionico illinitario il		1,0		

Non précisé .....

<sup>(1)</sup> Voir Bull. de l'Institut national d'Hygiène, tome 17, n° 1, pp. 31-62.

#### LOGEMENT ET CONFORT DU LOGEMENT

	Postés		Témoins	
	Nb	%	Nb	9%
LE LOGEMENT :				
Maison ou pavillon	32	46,5	44	59
Appartement ou logement	36	<b>52</b>	31	41
Baraquement	1	1,5		
Non précisé	1			

 $\chi^2 = 2$ . Différence non significative.

Nombre de p	ièces	:
-------------	-------	---

1 pièce	13	19	9	12
2 pièces	14	20	17	23
3 pièces	21	30	22	29
4 pièces	17	24	22	29
5 pièces et plus	5	7	อ	7
Nombre moyen de pièces	2,8		3	

#### Autres pièces :

Cuisine	Dans la totalité des cas pour les deux groupes			
		%	9.	
W. C. dans l'appartement		75	50	
Salle d'eau		46	55	
Entrée	33		56	
Cabinet de toilette		15	23	
Salle de bains		7	2	,5
Eau courante à la maison	66	94,5	62	88
A l'étage			4	6
Dans la cour seulement	3	4	4	6
A la maison et dans la cour	1	1,5		_
Non précisé	_		õ	

Les conditions de vie familiale diffèrent peu pour les deux groupes, pourtant les ouvriers postés ont des familles un peu plus nombreuses. mais la durée des études et leur niveau sont plus élevés pour le groupe des ouvriers à horaire normal; ceux-ci habitent plus fréquemment des pavillons ou des maisons comportant un plus grand nombre de pièces, mais avec un peu moins de confort.

#### ACTIVITÉ

	Postés		Témoins	
Activité à la maison :	Nb	0%	Nb	00
Aucune Sport seulement Bricolage Jardinage Construction maison Travail complémentaire hors foyer Sport ou bricolage et jardinage Non précisé	$\frac{4}{17}$ 16 2 6 11 14	7 30 28,5 3,5 10,5 19,5	. 2 12 17 2 3 19	1,5 3,5 21,5 30,5 3,5 5,5 34
Activité professionnelle :				
Sédentaire Moyennement actif Actif Très actif Non précisé	14 45 9 2	21 66 13	13 5 45 12	17 7 60 16

L'activité à la maison et le degré d'activité professionnelle ont été demandés plus spécialement afin de préciser le besoin calorique lors de l'étude nutritionnelle.

#### LIEU DE TRAVAIL. TRAJET

	Postés		Témoins	
	Nb	0,	Nb	0.7
Lieu d'habitation :				
Mantes et banlieue de Mantes	53	76	52	69
Communes environnnantes	17	24	23	31
Eloignement du lieu de travail :				
Moins de 1 km	5	7	6	8
De 1 à 2 km	31	44	36	48
De 3 à 5 km	25	36	22	29
6 km et plus	9	13	11	15
Mode de locomotion utilisé pour aller à l'usine :				
A pied	2	3	2	3
Bicyclette	$\frac{2}{27}$	39	$3\bar{2}$	43
velomoteur, scooter, moto	38	54	29	39
Auto,	2	3	5	6
Chemin de fer	1	1	3	4
L'un ou l'autre de ces modes de locomo-			_	_
tion		_	4	5
Durée du trajet :				
Moins de 15 minutes	56	80	61	81
De 15 a 30 minutes	12	17	11	15
Plus de 30 minutes	2	3	3	4

L'éloignement du lieu de travail, les modes de locomotion utilisés, la durée du trajet diffèrent peu pour les deux groupes.

## AGE DES SUJETS ET NOMBRE D'ANNÉES A L'USINE

	Postés		stés Témo	
	Nb	%	Nb	%
Age des sujets :				
Moins de 20 ans			4	5,5
De 20 à 30 ans	18	26	16	21
De 31 à 40 ans	32	46	30	40
De 41 à 50 ans	13	18	15	20
51 ans et plus	7	10	10	13,5
Age moyen	36,3		36,6	
Nombre d'années à l'usine :				
Travaillent depuis moins de 2 ans	10	14,5	13	17,5
Depuis 2 à 5 ans	14	20	7	9
Depuis 6 à 12 ans	27	38,5	27	36
Depuis 13 ans et plus	19	27	28	37,5

On constate que le groupe des ouvriers de 20 à 40 ans est un peu plus important en travail posté; au-dessus de 40 ans, il est plus élevé pour le groupe des ouvriers travaillant à horaire normal.

Ces observations sont en rapport avec le fait qu'un certain nombre d'ouvriers quittent le travail posté soit après le premier trimestre parce qu'ils ne peuvent s'accoutumer au rythme des horaires, soit après 5 ans de présence, soit à partir de 55 ans; on considère qu'après 55 ans il existe une inaptitude relative, et le service médical appuie toujours une demande de changement d'horaire d'un ouvrier ayant dépassé 55 ans. Ceci explique en partie le fait que le pourcentage des ouvriers témoins âgés de plus de 55 ans, et présents à l'usine depuis plus de 13 ans, est plus élevé que celui des ouvriers postés.

Un peu plus nombreux sont les ouvriers postés présents à l'usine depuis moins de 5 ans, par rapport aux témoins; ceci est dû au fait que les sujets qui n'ont pu s'habituer ou n'ont pas supporté le travail posté ont été transférés à l'horaire normal. Le pourcentage des ouvriers ayant 6 à 12 ans de présence à l'usine est à peu près équivalent, mais le pourcentage des ouvriers présents depuis plus de 13 ans est plus élevé pour le groupe témoin.

#### Poids des sujets

	Postés		Tém	oins
6.1.1.11.1.1	Nb	%	Nb	96
Poids à l'embauche :				
Moins de 50 kg	_	<del></del> .	1	1,5
De 50,1 à 60 kg	$\begin{array}{c} 11 \\ 35 \end{array}$	16 50	16 28	$\frac{21}{37}$
De 60,1 à 70 kg De 70,1 à 80 kg	17	24	$\frac{26}{25}$	33
80,1 kg et plus	17	10	5	6,5
oo, ng et plus	•	10	J	0,0
Evolution du poids depuis l'em- bauche:				
Le poids à évolué mais en restant dans				
les limites de 4,99 kg au-dessus ou		1		
au-dessous du poids d'embauche	46	65,5	43	57
Le poids a diminué de plus de 5 kg (entre				
5 et 9,99 kg) par rapport au poids d'embauche	4	6	1	1
Il a augmenté de plus de 5 kg (entre	**	U	1	
5 et 9,99) par rapport au poids d'em-				
bauche	9	13	14	19
Il a augmenté de 10 kg et plus	11	15,5	17	23
Dearl Bahiriti an Jamainann (1)				
Degré d'obésité ou de maigreur (1) :				
Nombre de sujets ayant entre 5 et 10 kg				
au-dessous du poids idéal	2	3	4	5,5
Restant dans les limites de 4,99 kg				
au-dessus ou au-dessous du poids idéal.	33	47	34	46
Ayant entre 5 et 9,99 kg au-dessus du poids idéal	15	21	. 20	27
Ayant plus de 10 kg au-dessus du poids	1.,	<u>- 1</u>	=0	-:
idéal	20	29	16	21,5
Non précisé			1	

L'observation du poids des sujets montre une répartition différente des poids à l'embauche en liaison probable avec le recrutement et l'âge des sujets.

L'évolution du poids depuis l'embauche révèle qu'un pourcentage plus élevé d'ouvriers témoins ont augmenté de poids, un seul ouvrier a maigri; un plus grand nombre d'ouvriers postés gardent un poids stationnaire, moins nombreux à avoir grossi, 6 % d'entre eux ont en outre maigri.

La comparaison au poids idéal en fonction de la taille et de l'âge révèle, pour les deux groupes, un pourcentage élevé de sujets ayant un poids supérieur au poids idéal (particulièrement pour les ouvriers postés ayant un poids supérieur de 10 kg par rapport au poids idéal). Mais cette comparaison a été faite à partir de tables américaines, des tables de poids et de taille pour les adultes français n'existant pas.

<sup>(1)</sup> L'évaluation du degré d'obésité et de maigreur a été faite d'après les tables de Тномаs D. Wood (Université de Columbia) publiées dans Bigwood-Directives pour les enquêtes sur la nutrition des populations.

	Postés		Témoins	
•	Nb	0.5	Nb	%
Salaire (mars 1961):				
Moins de 24,99 F par jour  De 25 à 30,99 F  31 F et plus par jour  Non précisé	25 36 9 —	36 51 13	22 37 15 1	30 50 20
Conditions de toxicité du poste (1) :				
Travail au dehors	4 17 49	 6 24 70	12 39 14 10	16 52 19 13

 $\chi^2 = 59.3$ : la différence entre travail au dehors et en atelier sain et travail en atelier médiocrement sain ou malsain est très significative.

Un groupe important de travailleurs postés recevait, au moment de l'enquête, un salaire moins élevé que les ouvriers à horaire normal, les témoins appartenant quelquefois à des catégories professionnelles légèrement supérieures.

Les conditions de travail en atelier sont moins bonnes pour les postés, aucun d'entre eux ne travaille au dehors (contre 16 % pour le groupe témoin), 70 % travaillent dans de mauvaises conditions (contre 13 % pour le groupe témoin).

On a classé comme ateliers médiocrement sains les ateliers où les gaz toxiques ne dépassent pas le seuil de toxicité, et comme ateliers malsains les ateliers où les émanations de gaz toxiques sont susceptibles de dépasser ou dépassent occasionnellement le seuil de toxicité.

ETAT DE SANTÉ DES SUJETS ANTÉRIEUREMENT A L'ÉTUDE

	Pos	stés	'l'én	oins
	Nb	26	Nb	26
Aucune maladie grave	17	24	18	23,5
et digestives	26 17	$\substack{36,5\\24}$	25 19	$32,5 \\ 24,5$
dont:				
bronchite et asthme congestion pulmonaire pneumonie, bronchopneumonie, pleu- rite, pleurésie	6 2 2 5		8 1 4 1	
tuberculose pulmonaire	1 1 11	15,5	0 1 15	19,5
dont:	••	10,0	10	15,5
gastrite ulcère hépatite-ictère entéropathie dysenterie amibienne % calculés sur	$\begin{array}{c} 3 \\ 2 \\ 3 \\ 1 \\ 2 \\ 71 \end{array}$		1 3 4 3 4 77	
(dans 1 cas, posté, dans mal. des voies respiratoires + m	2 cas, i ial. des	témoins : voies diges	stives).	
	Nb	%	Nb	26
Aucune intervention chirurgicale Interventions chirurgicales	36 31	53,5 $46,5$	38 33	53,5 46,5
dont:				
amygdalectomie gastrectomie hernie appendicite	$\frac{6}{\frac{4}{10}}$		2 1 4 8	•
autres interventions sur le tube digestif	3		2	
accident du travailautres accidents	$\frac{7}{2}$		10 8	
non précisé	4		4	

(dans 1 cas, posté, dans 2 cas, témoins : intervention sur tube digestif + accident travail).

La comparaison des résultats concernant l'état de santé des sujets antérieurement à l'étude révèle une grande similitude tant en ce qui concerne l'absence de maladies graves ou d'interventions chirurgicales que l'existence de maladies des voies respiratoires et digestives ou d'interventions chirurgicales.

 $\chi^2 = 0.4$ : la différence n'est pas significative.

<sup>(1)</sup> La cotation adoptée est la suivante :

le travail « au dehors » correspond à l'absence habituelle de tous toxiques.
 le travail en atelier « sain » à l'absence habituelle de tous toxiques ou à des traces indosables de ces toxiques;

<sup>—</sup> le travail en atelier « médiocrement sain », à la présence habituelle de toxiques aux doses n'atteignant pas le seuil de tolérance (pour le sulfure de carbone 0,030 mg par litre d'air);

<sup>—</sup> le travail en atelier « malsain » à la présence habituelle de toxiques pouvant dépasser le seuil de tolérance indiqué, voire occasionnellement le seuil de toxicité absolue (pour le sulfure de carbone 0,100 mg par litre d'air).

# II. — LES CONDITIONS DE SOMMEIL. LES TROUBLES DU SOMMEIL

Durée du sommeil	Hora du n		de l'	raire aprės- iidi	Hor de 1		Tém	oins
	Nb	%	Nb	%	Nb	<u>%</u>	Nb	%
Moins de 5 h 30	14 35 18 2 -		3 16 35 13 3	- 4,5 24 52 19,5	8 11 22 11 11 5 1	12 16 32 16 16 7 1	- 11 28 27 6 - 3	- 15 39 38 8 - -

Les causes de l'irrégularité du sommeil ont été précisées dans 33 cas pour les travailleurs postés.

	Postés Nb
Trop de bruit dans la maison le matin	19
Anxiété, énervement, difficultés de travail.	ā
Crainte de ne pas se réveiller lors du tra-	
vail du matin (4 h 30)	4
Bruit ou crainte de ne pas se réveiller si	4
le départ est matinal	
Changement d'horaire	1

Les ouvriers postés et les ouvriers à horaire normal ont des troubles du sommeil qui sont les suivants :

	Hor du n	aire natin	Hor de l'a mi	près-		naire nuit	Tém	oins
Difficulté à s'endormir	7 7 6 5 8 33	21 21 18 15 25	8 5 5 2 3 23	35 22 22 8 13	8 6 5 11 17 47	% 17 13 10,5 23,5 36	7 9 5 10 8 39	18 23 13 26 20

A la question : Au bout de combien de jours votre sommeil est-il adapté au changement d'horaire ? les ouvriers ont répondu que l'adaptation se faisait dans les conditions suivantes :

	Hornire du		Horaire de		Horaire de	
	matin		l'après-midi		nuit	
	Nb	sur 48	Nb	sur 46	Nb	sur 50
Immédiate	29	60,5	29	63	28	56
	7	14,5	5	11	7	14
	8	17	8	17	9	18
	2	4	2	4,5	2	4
	2	4	2	4,5	4	8

La durée du sommeil est subordonnée pour le groupe des postés aux conditions de travail. Alors que pour les ouvriers travaillant à horaire normal, 77 % dorment entre 8 et 9 heures, pour les ouvriers postés, la durée du sommeil est perturbée à chaque changement d'horaire puisque:

- à l'horaire du matin : 29 % dorment entre 8 et 9 heures (et 71 % moins de 7 heures);
- à l'horaire de l'après-midi : 28 % dorment entre 8 et 9 heures (71,5 % dorment plus de 9 heures);
- à l'horaire de nuit : 32 % dorment entre 8 et 9 heures (60 % moins de 8 heures dont 28 % 6 heures et moins).

Le bruit dans la maison est un des principaux motifs cité comme cause de mauvais sommeil après le travail de nuit. Il a été indiqué dans 19 cas sur 33 réponses soit (57,5 %).

Si postés et témoins se plaignent de troubles du sommeil, plus nombreux sont les ouvriers postés qui se plaignent d'insomnies de longue durée et de l'insuffisance de sommeil.

Si l'adaptation aux changements d'horaire est immédiate pour 56 à 63 % des ouvriers selon le rythme de travail, 25 à 30 % ne s'habituent qu'après plus de 48 heures (2 à 7 jours et plus).

# III. — LES TROUBLES DIGESTIFS

Présence de troubles digestifs de	Po	stės	Tén	noins
façon habituelle :	Nb	20	Nb	%
Oui	45 24 1	65 35	$\begin{array}{c} 30 \\ 42 \\ 3 \end{array}$	42 58
$\chi^2=7.85$ : la différence	est si	gnificative.		
Nature des troubles :	Nb	sur 45	Nb	sur <b>3</b> 0
Brûlures, ballonnements, lourdeurs (sans constipation ni diarrhée)	28	62	20	67
Crampes associées ou non aux troubles précédents	5	11	2	7
Constipation associée ou non aux troubles précédents	6	13	1	3
ci-dessus	3 3	7 7	3 4	10 13
Horaire des troubles :	Nb	% sur 39	Nb	% sur 26
Ils se produisent en liaison: avec les heures de repas et le rythme du sommeil	4	10	3	11,5
En liaison avec le rythme du sommeil seulement	3	8	3	11,5
En liaison avec les heures de repas seule- ment	23 9 6	59 23	17 3 4	65,5 11,5

Pour les 26 postés pour lesquels les troubles sont liés avec les heures de repas et les 20 témoins, l'horaire des troubles est le suivant :

		stés	Témoins		
Ils se produisent :	Nb	5ur 26	Nb	sur 18	
Dans la matinée	1 7 3 4 3 4 4 4	3,5 27 11,5 15,5 15,5 15,5 15,5	10 1 7	55,5 5,5 39	
. Aux horaires suivants :	Nb	รบั <sup>บ</sup> 24	Nb	% sur 17	
Entre 0 et 30 minutes après les repas Entre 30 et 60 minutes après les repas Entre 1 heure et 2 heures après les repas Plus de 2 heures après les repas Réponse non précisée (non incluse dans le total)	4 7 8 5	17 29 33 21	2 5 6 4 3	11,5 29,5 35,5 23,5	

8 sujets postés seulement et 6 témoins ont précisé que les troubles provoquaient l'interruption du sommeil.

Périodicité des troubles digestifs. — Sur les 45 travailleurs postés et les 30 témoins ayant des troubles digestifs, 20 postés et 6 témoins seulement ont indiqué leur périodicité :

La durée de ces périodes de troubles est :	Postés Nb de cas	Témoins Nb de cas
Do 94 à 49 houses	0	
De 24 à 48 heures		1
De 48 heures à 1 semaine	10	3
De 1 semaine à 2 semaines		ĭ
De 15 jours à 1 mois	4	1
	90	c

La durée des périodes de repos n'a été précisée que dans 10 cas pour les postés, dans 3 cas pour les témoins :

•	Postés Nb de cas	Témoins Nb de cas
Elle est de 48 heures à 1 semaine	1	
1 semaine à 2 semaines	3	
15 jours à 1 mois	5	1
1 mois à 2 mois	1	ī
Plus de 2 mois		1

La fréquence des troubles a été précisée pour 10 cas pour les postés et 8 cas pour les témoins.

	Postés Nb de cas	Témoins Nb de cas
Ils se produisent quotidiennement		2
3 à 4 fois par semaine		1
1 à 2 fois par semaine		1
1 à 2 fois par quinzaine		1
1 fois par mois	1	<b>2</b>
Plus rarement		1

#### DIAGNOSTIC:

Ces troubles ont fait l'objet d'un examen médical 

lls ont été attribués à :	Postés Nb de cas	Témoins Nb de cas
Un dysfonctionnement gastrique	1	6
Un dysionctionnement vésiculaire		2
Un dysionctionnement gastrique et vésiculaire	2	1
Un dystonctionnement hépatique et vésiculaire		1
Un ulcère	. 2	3
Un dystonctionnement hépatique	4	_
on dysionctionnement intestinal	1	3
118 avalent tait l'objet d'un examen clinique	$1\overline{2}$	9
Suivi d'un examen radiologique	11	11

247

Pourtant, la nature de ces troubles diffère peu d'un groupe à l'autre : brûlures, ballonnements, lourdeurs représentent 66 % de leurs manifestations chez les postés, 67 % chez les témoins; les crampes, la constipation leur sont plus fréquemment associées chez les postés.

Ces troubles se produisent principalement en liaison avec les heures de repas (pour 59 % des postés, 65 % des témoins) et plus spécialement après le repas de midi pour les témoins.

Les horaires de ces troubles, leur périodicité n'ont pas semblé à l'interrogatoire bien définis; leur durée et leur fréquence ont été rarement précisées.

Dans 68 % des cas pour les postés, 33 % pour les témoins, ces troubles n'ont pu faire l'objet d'un diagnostic précis.

La présence d'ulcères radiologiquement confirmés indique un pourcentage assez élevé: 2,9 % pour les postés, 4 % pour les témoins. Il s'agit, dans deux cas sur trois, d'anciens postés (travaillant en horaire normal depuis six ans pour l'un, dix ans pour l'autre) dont le début d'ulcère a coïncidé avec le travail en équipe.

TABAC

	Pos	stés	Tém	oins
A la question fumez-vous?	Nb	sur 70	Nb	sur 74
Ont répondu non	14 56	20 80	$\frac{23}{51}$	31 69
Oui sans avaler la fumée	22	39	23	45
Oui en avalant la fumée	34	61	28	55
repas	27	53	26	52
Fument immédiatement avant le repas	23	45	19	38
Fument de façon variable selon les jours.	1	2	5	10
La quantité de tabac fumé par jour correspond à :				
0 à 5 cigarettes	10	18	10	20
6 à 12 cigarettes	18	32	20	40
13 à 20 cigarettes	22	39	. 18	36
Plus de 20 cigarettes	6	11	2	+

80 % des ouvriers postés fument contre 69 % des ouvriers à horaire normal; un nombre un peu plus important des ouvriers postés avalent la fumée, fument immédiatement avant le repas et de plus grandes quantités de tabac.

# CONDITIONS DE REPAS A L'USINE POUR LES TRAVAILLEURS POSTÉS

Lieu de casse-croûte	Horaire	du matin	Hor de l'apr		Horaire de nuit		
	Nb	9/	Nb	70	Nb	26	
Dans l'atelier	21 28 18 3	31 42 27	26 25 16 3	39 37 24	25 25 15 5	38,5 38,5 23	

Les ouvriers à horaire normal ayant été auparavant en travail posté.

Comme nous l'avons signalé, un certain nombre d'ouvriers à horaire normal, 29 sur 75, soit 38,5 %, avaient auparavant été en travail posté, mais l'avaient quitté pour un nombre important d'entre eux depuis de nombreuses années, puisque 4 avaient été mutés dans un poste à horaire normal depuis quinze ans et plus, 5 depuis onze à quinze ans, 10 depuis six à dix ans, 8 depuis deux à cinq ans, 2 depuis moins d'un an.

	Tém	oins
	Nb	%
Moins de 12 mois	10	34,5
12 à 24 mois	8	27,5
3 à 5 ans	5	17
6 à 8 ans	3	10,5
8 ans et plus	3	10,5

Les raisons pour lesquelles le travail posté a cessé sont souvent multiples :

- troubles de santé précis, tels qu'ulcères, pleurésie, hyperthyroïdie, cités 4 fois:
  - amaigrissement, fatigue générale, cités 4 fois;
  - insomnie, nervosité, citées 8 fois;
  - travail pénible, déplaisant, cité 3 fois;
  - vie de famille perturbée, citée 2 fois;
  - intoxication au sulfure, citée 1 fois;
- changements d'entreprise, raisons personnelles, autres causes ou causes non précisées, cités 13 fois.

249

Aux questions plus précises ci-dessous, les réponses ont été les suivantes :

Etiez-vous fatigué? 24 réponses.	Nb	· %
Non Oui Quelquefois	$\begin{smallmatrix}8\\14\\2\end{smallmatrix}$	33,5 58,5 8
Dormiez-vous bien ? 23 réponses.		•
Non Non, surtout après travail de nuit Insuffisamment Oui	10   4   1 8	61 4 35
Aviez-vous de l'appétit? 20 réponses.		
Non Oui Peu Variable	6 9 3 2	30 45 15 10

Un diagnostic médical précis avait été posé dans 9 cas, il aurait entraîné un examen clinique et radiologique dans 6 cas, les troubles digestifs auraient complètement disparu dans 7 cas avec la reprise de l'horaire normal, et ils avaient cessé dans 7 cas avec un traitement médical seulement, dans 1 cas avec un traitement médical et chirurgical.

On constate que le changement d'horaire a été provoqué par de multiples raisons : l'insomnie, la nervosité, l'amaigrissement, la fatigue étant cités le plus fréquemment, accompagnant ou non d'autres troubles.

# IV. — CORRÉLATIONS

0

Nous avons étudié les relations qui pouvaient exister entre la présence de troubles digestifs et quelques-unes des questions posées; bien que ces résultats ne concernent qu'un petit nombre de cas, nous les avons reportés ci-dessous, car ils donnent des indications qui ne manquent pas d'intérêt.

TROUBLES DIGESTIFS ET ÂGE

		Po	stés		Témoins				
	Oui	%	Non	Total	Oui 	%	Non	Total	
Troubles digestifs:  Moins de 30 ans	10 24 10 2	59 73 77 28,5	7 9 3 5	17 33 13 7	5 13 7 4	25 48 46,5 40	15 14 8 6	20 27 15 10	

Les âges moyens des postés et des témoins sont les mêmes; à périodes d'âge équivalentes, les troubles digestifs sont plus fréquents chez les travailleurs postés et particulièrement entre 30 et 40 ans, mais alors que l'âge moyen des travailleurs atteints de troubles digestifs est de 35,9, l'âge moyen des témoins atteints de troubles est de 38,5.

TROUBLES DIGESTIFS ET TOXICITÉ DU POSTÉ

		Pos Troubles	tés. digestif:	, _	Témoins. Troubles digestifs				
	Oui	_%	Non	26	Oui	%	Non	%	
Travail au dehors En atelier sain		- 75	_ 1	_ 25	4   14	36,5 38	7 23	63,5 62	
En atelier médiocrement sain En atelier malsain	12 30	70 62,5	5 18	30 37,5	6 5	43 50	8 5	57 50	

Ce tableau confirme que les troubles digestifs sont nettement plus fréquents chez les ouvriers postés, mais la toxicité du poste ne semble pas être le facteur prédominant, puisque chez les postés les pourcentages de sujets se plaignant de troubles digestifs vont en diminuant

des ateliers sains aux ateliers dans lesquels le taux de toxicité est plus élevé, alors que les pourcentages vont croissant pour le groupe témoin. Le nombre de cas est pourtant trop restreint pour apporter une indication quelconque.

Dans les conditions de travail similaires quant à la toxicité de l'atmosphère, le nombre des ouvriers postés éprouvant des troubles digestifs est plus élevé.

# TROUBLES DIGESTIFS ET POIDS ACTUEL PAR RAPPORT AU POIDS IDÉAL POUR LES POSTÉS

	Travailleurs postés					
	Total	Oui	96	Non	26	
Troubles digestifs :						
5 kg au-dessous du poids idéal	2	2	100	- 1	4.0	
4,99 kg au-dessous à 5 kg au-dessus	33 15	19 11	58 73	14	$\frac{42}{27}$	
5 à 9,99 kg au-dessus	20	14	70	6	30	
Total	70~	46	_	24	_	

Les troubles digestifs ont tendance à être plus fréquents chez les sujets ayant un poids élevé.

# AGE ET DEGRÉ D'OBÉSITÉ OU DE MAIGREUR CHEZ LES OUVRIERS POSTÉS

	Moins de 30 ans	30 à 40 ans	40 à 50 ans	50 à 65 ans	Total
5 à 10 kg au-dessous du poids idéal		1	1	_	2
4,99 au-dessous à 4,99 au-dessus du poids idéal	11	14	5	3	33
5 à 9,99 kg au-dessus du poids idéal	4	5	3	3	15
10 kg et plus au-dessus du poids idéal	3	12	4	1	20
Total	18	32	13	7	70

On observe que les poids les plus élevés sont atteints par les ouvriers de 30 à 40 ans.

TROUBLES DIGESTIFS ET SOMMEIL

	Postés							Témoins			
	Sommeil régulier		Sommeil irrégulier		Total	Sommeil régulier		Somr irrégi			
	Nb	% ——	-Nb	%		Nb	<u>%</u>	Nb	%		
Troubles digestifs: Oui Non	13 11 	29 46	$ \begin{array}{c c} 32 \\ 13 \\ \hline 45 \end{array} $	71 54	45 24 ———	21 39 60	75 93	$\begin{bmatrix} 7\\ 3\\ \hline 10 \end{bmatrix}$	25 7	$\frac{28}{42}$	

On constate que même en l'absence de troubles digestifs, les conditions du sommeil sont moins bonnes chez les ouvriers postés et que la présence de troubles digestifs s'accompagne d'un mauvais sommeil dans des proportions beaucoup plus élevées chez ces derniers que chez les ouvriers travaillant en horaire normal.

#### TROUBLES DIGESTIFS ET TABAC

		Po	stės		Témoins				
	Fun	nent	Ne fum	ent pas	Fument		Ne fument pa		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	
Troubles digestifs : Oui Non	38 18 ———	68 32	8 5 	61,5 38,5	22 25 —————————————————————————————————	47 53	$-\frac{7}{15}$	32 68	

		Po	stés	Témoins				
	Moins de 12 cignrettes		Plus de 12 cigarettes		Moins de 12 cigarettes		Plus de 12 cigarette	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Np	%
Troubles digestifs:	20	69	18	64	10	36	11	55
Non	9	31	10	36	18	64	9	45
	29		28		28		20	

	Fumez-vous immédiatement avant les repas								
		Pos	stés			Témoins			
	0	Oui Non		Oui		No	on		
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	<u>%</u> ——	
Troubles digestifs : Oui	16 8	66,5 33,5	19 9	68 32	9	50 50	9 16	36 64	
	24		28		18		25		

TABAC ET ÂGE

	Moins de 30 ans		30 à 40 ans		40 à 50 ans		50 à 65 ans	
	Nb	26	Nb	<u>%</u>	Nb	%	Nb	%
1 à 12 cigarettes par jour	17	65,5	20	43,5	14	63,5	7	58
	9	34,5	26	56,5	8	36,5	5	42
	26		46		22		12	

On observe que le groupe des ouvriers postés comporte plus de fumeurs que le groupe des ouvriers à horaire normal et que le pourcentage d'ouvriers se plaignant de troubles digestifs est nettement plus important dans le groupe des postés, qu'il s'agisse de fumeurs ou de non-fumeurs.

La même constatation peut être faite en ce qui concerne les quantités de tabac fumé et le fait de fumer immédiatement avant les repas; la comparaison avec le groupe témoin montre bien que les troubles digestifs sont bien plus fréquents chez les postés, indépendamment du nombre de cigarettes fumées ou du fait de fumer immédiatement avant le repas.

La période d'âge où les ouvriers fument le plus est celle de 30 à 40 ans.

#### TROUBLES DIGESTIFS ET NOMBRE D'ANNÉES A L'USINE

	Postés				Témoins				
	Moins de 2 ans à l'usine	2 à 5 ans	5 à 15 ans	15 ans et plus	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	5 à 15 ans	l5 ans et plus	
Troubles digestifs:									
Oui	2	3	27	14	2	4	6	17	
Non	1	4	13	6	] 11 ]	3	21	8	

A périodes d'âge équivalentes de présence à l'usine, les troubles sont plus fréquents chez les ouvriers postés, particulièrement pour la période de 5 à 15 ans; pour la période suivante, la fréquence est similaire.

# EN RÉSUMÉ

Cette enquête a porté sur deux groupes d'ouvriers d'une usine de textiles artificiels, le premier comportant 70 ouvriers travaillant à feu continu avec changement d'horaire tous les 8 à 10 jours (7 jours de travail + repos), le second comportant 75 ouvriers à horaire normal.

On recherchait s'il y avait une plus grande fréquence de troubles digestifs chez les ouvriers travaillant à feu continu.

On constate que les conditions générales de vie familiale, de logement, d'éloignement du lieu de travail sont similaires, pourtant le nombre d'années de présence à l'usine est plus élevé pour le groupe à horaire normal, les conditions de travail en atelier sont nettement moins bonnes pour les postés; la différence est très significative; l'état de santé antérieurement à l'étude est comparable pour les deux groupes.

L'évolution du poids depuis l'embauche montre qu'un plus grand nombre d'ouvriers postés conservent un poids stationnaire, ou sont moins nombreux à avoir grossi, 6 % d'entre eux ayant en outre maigri.

La durée du sommeil est perturbée à chaque changement d'horaire : alors que 77 % des ouvriers à horaire normal dorment 7 h 30 à 9 h 30, 71 % des ouvriers postés lors de l'horaire du matin et 60 % lors de l'horaire de nuit dorment moins de 7 h 30. Les troubles varient selon les

horaires, le bruit dans la maison a été invoqué dans 57,5 % des cas. L'adaptation au changement de rythme se fait plus lentement quand les ouvriers sont à l'horaire de nuit.

Plus nombreux sont les ouvriers postés se plaignant de troubles digestifs, 65 % contre 42 % pour les témoins : la différence est significative. La nature des troubles éprouvés diffère peu d'un groupe à l'autre; brûlures, ballonnement, lourdeurs sont les plus fréquemment indiqués. Ces troubles, dans 59 % des cas pour les postés, 65 % des cas pour les témoins, se produisent en liaison avec les repas; leur durée, leur périodicité, leur fréquence, l'horaire auxquels ils se manifestent ont été, à l'interrogatoire, mal définis. Après examen médical, ils n'ont pu faire l'objet d'un diagnostic précis pour 68 % des postés, 33 % des témoins.

On a néanmoins trouvé 2 cas d'ulcères radiologiquement confirmés chez les postés, 3 cas chez les témoins; pour ces derniers, il s'agit dans 2 cas sur 3 d'anciens postés dont le début d'ulcère a coïncidé avec le travail en équipe. Toutefois, le petit nombre d'ulcères recensés au cours de l'enquête ne permet pas de déductions statistiques.

Un nombre plus important d'ouvriers postés fument et fument une plus grande quantité de tabac.

L'interrogatoire a révélé chez 29 ouvriers du groupe témoin ayant travaillé en horaire 3/8 les mêmes troubles de santé : troubles digestifs, fatigue, sommeil mauvais et insuffisant, troubles ayant disparu soit par traitement médical, soit à la suite du passage à l'horaire normal.

Les motifs pour lesquels le changement d'horaire avait été effectué étaient souvent multiples pour un même cas, mais les plus fréquemment indiqués étaient des raisons de santé : insomnies, nervosité, le plus souvent, puis amaigrissement, fatigue, troubles digestifs, causes pathologiques précises, etc.

On peut regretter la présence de ces 29 ouvriers postés parmi les témoins, mais on peut estimer que celle-ci, loin de dévaloriser les résultats, les renforce : s'ils n'étaient pas présents, les différences constatées d'un groupe à l'autre seraient encore plus accentuées.

L'étude des corrélations entre la présence de troubles digestifs et âge, poids, sommeil, tabac et nombre d'années de présence à l'usine a montré que :

- à périodes d'âge équivalentes les troubles sont plus fréquents chez les postés;
- la recherche de la corrélation entre la toxicité de l'air ambiant et les troubles digestifs semble négative, puisque le pourcentage des sujets se plaignant de troubles digestifs diminue chez les postés à mesure que l'atmosphère des ateliers atteint un taux de toxicité plus élevé, alors que leur fréquence croît chez les témoins à mesure que le taux de toxicité augmente; la toxicité de l'atmosphère n'est donc pas un facteur

prédominant, mais le nombre restreint des cas ne permet de voir là qu'une indication;

- ils sont plus fréquents chez les sujets postés dont le poids est élevé;
- ils sont plus fréquents également pour les postés chez les sujets ayant entre 30 et 40 ans et chez ceux ayant entre 5 et 15 ans de présence à l'usine;
- quand ils se produisent ils sont nettement associés à de mauvaises conditions de sommeil.

Il semble par conséquent que l'on puisse conclure de cette étude que les troubles de santé dont se plaignent les sujets se produisent en liaison avec de multiples facteurs, intriqués les uns dans les autres, pour lesquels jouent à la fois l'irrégularité des horaires et les mauvaises conditions de sommeil, la salubrité des conditions de travail, une alimentation mal réglée. Pourtant, le pourcentage élevé de troubles sans diagnostic précis, la corrélation nette entre un sommeil insuffisant en durée et en qualité et la présence de troubles digestifs conduiraient à donner une part importante au déséquilibre neuro-végétatif qu'entraîne le rythme anormal du travail. Les troubles digestifs ne semblent pas venir au premier plan, mais suivre une fatigue générale liée en grande partie à la rupture du rythme nyethéméral.

# CONCLUSIONS

Des études ont été faites tant en France par la médecine du travail qu'à l'étranger (Hollande, Grande-Bretagne, Allemagne, Pays Scandinaves) sur les perturbations apportées par le travail en 3/8; celles réalisées en Norvège ont montré que l'absentéisme était moins élevé pour les ouvriers travaillant en 3/8 que pour les ouvriers travaillant à horaire normal et que la morbidité était similaire.

L'enquête présente montre, comme les études précédentes, que les troubles digestifs ne sont généralement pas des troubles graves, bien que le nombre des ulcères soit pourtant élevé et que ces troubles soient suffisamment pénibles et détectables cliniquement pour que les mutations vers un horaire normal soient fréquemment demandées par les médecins d'usine.

On note, dans les études déjà faites, qu'il est indispensable d'éliminer au départ les sujets nerveux, anxieux, ne présentant pas un bon état neuro-végétatif. Il est reconnu qu'en général, si l'ouvrier ne peut s'adapter à ce rythme de travail, les troubles digestifs surviennent entre quinze jours et un mois après l'embauche; si les nouveaux horaires sont bien supportés durant trois mois, on peut considérer que dans la plu-

part des cas l'adaptation est faite; pourtant, un certain nombre d'ouvriers demandent encore leur changement après 5 ans de présence, les autres soutiennent ce rythme de travail jusqu'à 55 ans au moins, parfois plus longtemps.

Notre étude montre qu'il existe une corrélation entre la présence de troubles digestifs et l'irrégularité des horaires, entraînant un décalage du sommeil et une insuffisance de sa durée selon qu'il s'agissait des horaires du matin, de l'après-midi, de la nuit; ceci correspond aux observations cliniques des médecins d'entreprises indiquant que le travail posté atteint d'abord le sommeil, puis que les troubles digestifs se manifestent ensuite.

Les Scandinaves insistent dans leurs études sur la mauvaise qualité du sommeil de jour, les Hollandais sur les perturbations neurologiques, les Allemands sur les perturbations psychologiques.

Il nous paraît indispensable d'envisager le problème dans son ensemble et nous estimons que tous les efforts devraient tendre à faciliter l'adaptation de l'homme à son travail, de telle sorte qu'il l'accepte.

Nous avons en effet à l'interrogatoire pu constater qu'un certain nombre d'ouvriers étaient « installés » dans ce travail 3/8 et en bon état de santé. Peut-être une étude plus approfondie pourrait-elle être faite, avec examen médical, étude du milieu familial et social et des conditions d'alimentation de ces travailleurs supportant bien de telles conditions de vie.

Nous appuyant sur les résultats de cette étude, nous conseillons de chercher à diminuer la fatigue en améliorant les conditions de travail dans la mesure où elles entraînent des troubles de santé et des perturbations de la vie familiale et sociale, soit par exemple :

- par un aménagement des horaires et de la durée du travail, afin d'augmenter la participation à la vie du foyer et en recherchant le moindre décalage des heures de sommeil;
- en prévoyant l'organisation de services de transport prenant et ramenant les ouvriers à domicile, la fatigue des parcours, spécialement au départ et au retour le matin à l'aube, étant importante;
  - en améliorant les services de repas à l'usine :
    - arrêt suffisant pour les casse-croûte pris à l'usine (25 mn au moins):
    - service d'un petit déjeuner chaud à l'usine pour l'équipe du matin;
    - service d'un repas chaud, léger, caloriquement suffisant à l'équipe de nuit (recommandations déjà faites et actuellement réalisées ou en cours de réalisation dans l'usine enquêtée);
- dans le cadre plus spécial de la vie familiale, rechercher des conditions de logement telles, que le sommeil puisse être amélioré : par exemple une chambre supplémentaire insonorisée;

— prévoir des recommandations rédigées sous forme de conseils, à spécifier à l'ouvrier lors de l'embauche ou par l'intermédiaire de l'assistante sociale, en vue d'adapter la vie familiale aux horaires de l'homme afin qu'il ne s'en trouve pas exclu (lors de l'interrogatoire, nous avons noté la satisfaction des ouvriers lorsque la femme s'organisait pour prendre avec eux ses repas), spécifiant des conseils d'alimentation saine et indiquant des règles d'hygiène de vie (pratique du sport, jardinage, détente):

— enfin ne pas créer la hantise de l'ulcère et des maladies digestives mais au contraire, tout faire pour adapter l'homme aux conditions de son travail afin de l'aider à l'accepter et non à le subir.

Travail de la Section de Nutrition (J. TRÉMOLIÈRES), présenté par F. VINIT

avec la collaboration de M. C. AUDOLLENT, GILBERT, GORDOWSKI, S. HENNET, LOGEARD et G. RACT.

Tome 19, 1964, n° 2, pp. 259 à 268.

# PÉDIATRIE

#### MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE

Comparaison des taux des départements de la France métropolitaine pendant la période 1960, 1961, 1962 et la période 1957, 1958, 1959.

De façon à éliminer les variations accidentelles, nous présentons des taux moyens portant sur une période de trois ans. Les taux sont obtenus en rapportant le nombre de décès survenus pendant les trois années considérées au nombre de naissances enregistrées au cours de la même période.

Dans des publications antérieures, ont été envisagées les comparaisons entre les périodes suivantes :

- 1° 1936-1937-1938 et 1947-1948-1949 (Bull. Institut national d'hygiène, t. 6, n° 3, 1951) : l'amélioration était générale et portait sur la mortalité fœto-infantile, la mortalité infantile proprement dite et la mortinatalité.
- 2° La comparaison entre les moyennes 1948-1949-1950 et 1951-1952-1953 (Bull. Institut national d'hygiène, t. 10, n° 2, 1955) : la mortalité infantile diminuait de 19 %, mais la mortinatalité était stationnaire.
- 3° La comparaison entre les moyennes 1951-1952-1953 et 1957-1958-1959: nouvelle baisse de la mortalité infantile (—21 %), baisse moins spectaculaire de la mortinatalité (—4 %).

Au cours de la période 1960-1961-1962, la mortalité fœto-infantile s'établit à 42,8 % contre 48,5 % au cours de la période 1957-1958-1959, soit une diminution de 11,7 %; le taux de la mortalité infantile proprement dite est à 22,3 % contre 27 %, soit un abaissement du taux de 17,4 %; la mortinatalité s'établit à 21 % contre 22 %, soit une diminution de 4,5 %.

La diminution de la *mortalité infantile* proprement dite (décès de 0 à 1 an pour 1 000 enfants nés vivants) intéresse tous les départements, à l'exception des Alpes-Maritimes (+ 12,5 %) et de trois départements

dont les taux sont stationnaires (Haut-Rhin, Haute-Savoie, Haute-Vienne), Les baisses les plus importantes s'observent dans le Territoire de Belfort, les Basses-Alpes et le Tarn-et-Garonne dont les taux ont diminué de plus de 40 %. Les taux les plus faibles, pour la période 1960-1961-1962 ont été notés dans les Basses-Alpes (14 %), le Territoire de Belfort (15,5 %), les Hautes-Alpes (16 %). Les départements les plus défavorisés (taux égal ou supérieur à 28 %) sont, à l'exception du Cantal, situés dans les régions nord et nord-est : ce sont le Pas-de-Calais (31 %), le Nord (30,5 %), la Somme et la Moselle (29 %), le Bas-Rhin et le Haut-Rhin (28 %). Cependant, le taux du Pas-de-Calais a baissé de 18,4 %, celui du Nord de 19,8 %, celui de la Somme de 26,6 %, celui de la Moselle de 23,7 %. Ces diminutions sont plus fortes que celle du taux de la France entière (17,4 %). On notera aussi une diminution très forte pour la Corse (35 %).

La baisse de la mortinatalité (4,5 %) est, comme d'habitude, plus faible que celle de la mortalité infantile. Sur le plan local, son évolution est plus capricieuse : les taux ont augmenté dans 22 départements, réalisant sur la carte une véritable marquetterie. Les diminutions les plus fortes sont, elles aussi, disséminées. On note parfois, dans le sud-ouest notamment, une juxtaposition de deux zones caractérisées, l'une par une augmentation des taux, l'autre par une diminution de plus de 10 %. Les départements dont les taux de mortinatalité sont les plus élevés sont le Nord les Vosges, le Puy-de-Dôme et la Loire. Mais il semble, pour ce dernier département, que le taux soit augmenté à tort par l'introduction dans le décompte des mort-nés d'un certain nombre d'embryons nés après une gestation ayant duré moins de 6 mois. Les départements ayant les taux les plus bas sont : la Lozère (15 %), les Pyrénées-Orientales et la Haute-Garonne (16 %).

La mortalité fœto-infantile, groupant la mortinatalité et la mortalité infantile proprement dite, est influencée principalement par sa deuxième composante, numériquement plus importante. Une diminution générale des taux est enregistrée. Seuls font exception les Hautes-Pyrénées (+12,5 %) et la Drôme (taux stationnaire).

En résumé, la baisse de la mortalité infantile enregistrée pendant la période 1960-1961-1962 est notable par rapport à la période 1957-1958-1959. Elle atteint en effet 17,4 % (taux de 22,3 % contre 27 %). Cependant, cette diminution est moins forte que celle qui avait été notée pour 1957-1958-1959 par rapport aux trois années précèdentes et qui était de 21 % (taux de 27 % contre 34 %). En effet, la mortalité infantile a cessé de diminuer en 1962, comme elle le faisait chaque année depuis plus de 10 ans.

La diminution de la mortinatalité est de 4,5 % pour l'ensemble de la France, contre 4 % pour la période triennale précédente.

Travail de la section de Pédiatrie présenté par

F. ALISON et Mme CORONE.

## Tableau I Mortinatalité.

Comparaison entre les moyennes 1957-1958-1959 et 1960-1961-1962 (avec rappel de la moyenne 1954-1955-1956).

	Mortinatalité						
Départements	Rappel 1954-1956	I 1957-1959	1I 1960-1962	Différence entre I et II (%)			
Ain Aisne Allier Alles (Basses-) Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes Ardèche Ardennes Ariège Aube Aude Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente-Maritime Cher Corrèze Corse Côte-d'Or Côtes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Eure-et-Loir Finistère Gard Garonne (Haute-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre	21,5 21,5 21,5 22,5 23,5 29 25,5 20,5 18,5 27 22,2 20 22,21 26,2 22,21 26,22 21,26 22,21 26,22 21,26 22,21 26,21 21,5 22,21 24,21 24,21 24,21 24,21 24,21 24,21 24,21 24,21 24,21 24,21 24,21 26,21 27,21 28	1937-1959  19 22 23 25 29 19 25,5 20 19 23 23 29 23 19 22 23 23 20,5 23 20,5 23 20,5 23 20,5 23 20,5 23 20,5 23 20,5 23 20,5 22 22 23 26 26 26 26 26 26 26 26 26	22 22,5 23 23 23 21 18 20 20 21 21,5 23 19 19 23 24 18 19 22 21 21,5 23 21 21 22 21 21,5 23 21 21,5 23 21 21,5 23 21 21,5 23 21 21,5 23 24 21,5 23 24 21,5 23 24 21,5 23 24 21,5 21,5 21,5 21,5 21,5 21,5 21,5 21,5	(%)  +15,8 +2,3  -8 -4,6 -5,3 -10 +5,3 -13,1 -8,7 -2,27 -16,6 +4,4 +5,9 -5 -8,7 -7,3 -8,7 -7,8 -4,5 -11,1 +6,3 -7,9 -4,4 +16,6 +4,5 -15 -11,1 +6,3 -7,9 -4,4 +16,6 +4,5 -15 -9,4			
Loir-et-Cher Loire Loire (Haute-) Loire-Atlantique Loiret Lot Lot Lot-et-Garonne Lozère Maine-et-Loire Manche Marne Marne (Haute-)	33,5 16 20,5 20 21 23 17 22 25 27 22,5	30 19 20 21,5 22 19,5 21 19 21 27 25	30 22 18 21 19 18 15 20 22 23,5	$ \begin{array}{c}                                     $			

TABLEAU I (suite).

	•	Mortin	natalité	
Départements	Rappel 1954-1956	I 1957-1959	II 1960-1962	Différence entre I et II (%)
Mayenne Meurthc-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées (Hautes-) Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie (Haute-) Seine-Maritime Seine-et-Marne Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Garonne Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Haute-) Vosges Yonne Belfort (Terr. de)	23 25 20,5 26 24 25 26 21 22,5 24 25 20 21 24 25 20 21 24 23,5 23 22 23,5 21 23,5 20 21 21 23,5 21 23,5 20 21 21 22,5 23 20 21 21 22,5 23 20 21 22,5 23 20 21 21 22,5 23 20 21 21 22,5 23 20 21 21 22,5 23 20 21 21 22,5 23 20 21 22,5 23 20 21 22,5 20 21 22,5 20 21 21 22,5 22 23,5 20 20 21 21 22 23 23 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	19,5 23 21 26 25 22,5 26 20 23 25 19 20 18 21,5 23 18 22 23,5 22 20 19 24 21 23 22 21 19 18 26 20 19 25 26 20 19 26 21 26	18 23 19 24 23 22 25 20 22 23,5 25 20 24 16 22 29 19 18 21 19 20 21 17 18 23 17 20 21 17 18 23 17 20 21 25 20 21 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22 22	- 7,6 - 9,5 - 7,7 - 8 - 2,2 - 3,9 - 4,3 - 6 - + 5,3 + 20 - 11,1 + 2,2 - 4,4 + 5,6 - 18,2 - 9,1 - 5,3 - 4,2 + 4,8 - 8,7 - 9,1 - 10,5 - 15,5 - 15 - 15 - 15 - 15 - 15 - 15 - 15 - 1
France entière	23	22	21	

### TABLEAU II

# Mortalité infantile.

Comparaison entre les moyennes 1957-1958-1959 et 1960-1961-1962 (avec rappel de la moyenne 1954-1955-1956).

		Mortalité	infantile	
Départements	Rappel 1954-1956	I 1957-1959	11 1960-1962	Différence entre I et II
Ain Aisne Allier Alpes (Basses-) Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes Ardèche Ardennes Ariège Aube	32 41 29,5 27,5 26 23 39 42 33 36	21 32 23 24 18 16 28 33 23	17 26 16 14 16 18 22 26 21	$\begin{array}{c} -19,1\\ -18,8\\ -30,4\\ -41,6\\ -11,1\\ +12,5\\ -21,4\\ -21,2\\ -8,7\\ -26,9 \end{array}$
Aude Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente-Maritime Cher Corrèze	23 35 28 34 47 35 27 32 31	21 24 25 30 38 28 24 28,5	17 23 22 23 28 26 21 26 22	- 19,1 - 4,27 - 12 - 23,3 - 26,3 - 7,2 - 12,5 - 8,8 - 24,2
Corse Côte-d'Or Côtes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Eure-et-Loir	56 26 39,5 39 33 36 29 34 29,5	41,5 21 30,5 27 30 29,5 23 23	27 20 24 24 20 21 21 22 18	$\begin{array}{r} -35 \\ -4.8 \\ -21.3 \\ -11.1 \\ -33.3 \\ -28.8 \\ -4.4 \\ -28 \\ -26.1 \end{array}$
Finistère Gard Garonne (Haute-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre	33 35 36 29,5 28 30 40 31 25,5	25 27 29 28 23,5 22 31 30 23	20 24 23 21 20 21 22 22 23	$ \begin{vmatrix} -20 \\ -11,1 \\ -20,7 \\ -25 \\ -14,9 \\ -4,5 \\ -29,1 \\ -23,3 \\ -13,1 \end{vmatrix} $
Isère Jura Landes Loir-et-Cher Loire Loire (Haute-) Loiret Loiret Loiret	30 31 38 29 33 41 30 30 36	22 26 30 26 26 23 28 25 29	19 19 26,5 20 22 22 20 19,5	- 13,6 - 26,9 - 11,7 - 23,4 - 15,4 - 4,4 - 28,5 - 22 - 24,1
Lot-et-Garonne Lozère Maine-et-Loire Manche Marne Marne (Haute-)	27 46,5 30 34 33 34	29 22,5 28 24 29 28,5 30	20 20 17 22 23 24	$\begin{array}{c} -24,1\\ -11,1\\ -28,6\\ -29,2\\ -24,2\\ -19,4\\ -20 \end{array}$

#### TABLEAU II (suite).

	=	Mortalité	infantile	
Départements	Rappel 1954-1956	I 1957-1959	11 1960-1962	Différence entre I et II (%)
Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées-Orientales Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie (Haute-) Seine-Maritime Seine-et-Marne Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Garonne Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne Vienne Vienne Vienne Vienne Vienne Hoseles Belfort (Terr. de)	39 36,5 33 38 41 33 49 39 36 58 34 32 27 41 34,5 30 28 38 29 35 31 26 38 31 26 38 31 29 29 29 29 29 29 29 29 29 29 29 29 29	28 27 25,5 30 38 27 38 27 38 28 24,5 31 22 24,5 31 22 27,5 26 26 21 27 26 26 21 27 26 26 21 27 26 26 21 27 26 26 27 27 28 29 21 27 28 29 21 27 20 27 28 29 21 27 20 27 28 29 21 27 20 27 27 28 29 29 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20	22 24 23 26 29 20 30,5 21 21 25 28 20 24 19 22 21,5 26 19 23 20 17 22 21,5 26 19 21 21 25 26 19 21 21 21 21 22 21,5 26 19 21 21 21 22 21,5 21 21 22 21,5 21 21 21 21 21 22 21 21 21 22 21 21	- 21,4 - 11,1 - 9,8 - 13,3 - 23,7 - 25,9 - 19,8 - 26,7 - 29,7 - 18,4 - 21,1 - 5 - 11,1 - 5 - 12,5 - 12,5 - 17,4 - 22,6 - 17,4 - 20 - 17,3 - 9,5 - 14,8 - 23,1 - 22,8 - 21,7 - 20,2 - 12,5 - 14,8 - 21,7 - 21,2 - 21,7 - 21,7 - 21,7 - 21,7 - 21,7 - 21,7 - 21,7 - 21,5 - 21,7 - 21,5 - 22,8 - 12,5 - 12,5 - 12,5 - 12,5 - 12,5 - 12,5 - 12,5 - 12,5 - 13,4 - 20,6 - 17,4 - 20,6 - 17,4 - 21,7 - 21,2 - 21,7 - 21,2 - 21,7 - 21,2 - 21,7 - 21,2 - 21,7 - 21,2 - 21,7 - 21,2 - 21,2
France entière	34	27	22,3	- 17,4

# Tableau III Mortalité fæto-infantile.

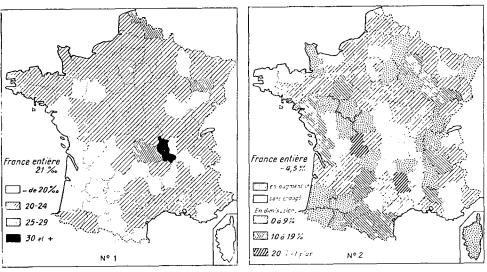
Comparaison entre les moyennes 1957-1958-1959 et 1960-1961-1962 (avec rappel de la moyenne 1954-1955-1956).

	Mortalité fœto-infantile							
Départements	Rappel 1954-1956	I 1957-1959	II 1960-1962	Différence entre I et I (%)				
Ain	53	39	38	_ 2,6				
Aisne	61	54	48	-11.1				
Allier	52	45,5	39	- 14.3				
Alpes (Basses-)	50	47	37	-21,3				
Alpes (Hautes-)	54	42	38	-9,5				
Alpes-Maritimes	48	39	38	- 2,6				
Ardèche	58	46	40	-13,1				
Ardennes	64	58 42	49	- 15,5				
Ariège	52 53	42	39	-7,2				
Aude	55 47	44	$38$ $36.\overline{5}$	$\begin{array}{c c} -13,6 \\ -17.1 \end{array}$				
Avevron	61	46	30,0 44	- 17,1 - 4,4				
Bouches-du-Rhône	50	47	43	$\begin{bmatrix} -4,4\\ -8.5 \end{bmatrix}$				
Calvados	56	52	46	-11.5				
Cantal	67	56	47	- 16,1				
Charente	56	46	44	- 4.4				
Charente-Maritime	48	44	40	- 9,1				
Cher	57	51	49	- 3,9				
Corrèze	<b>52</b>	51	45	-11,8				
Corse	72	58	45	-22,4				
Côte-d'Or	47	40,5	39	_ 3,7				
Côtes-du-Nord	61	52	45	- 13,5				
Creuse	57 5 <b>2</b>	50 50	44	- 12				
Doubs	52 59	51	37 42	-26 $-17,7$				
Drôme	47.5	41	41	- 11,1				
Eure	57,5	50	41	$-\frac{1}{18}$				
Eure-et-Loir	$\frac{57}{52}$	44.5	38	- 14,6				
Finistère	54	46	42	$-\frac{13.7}{8.7}$				
Gard	57	49	46	- 6,1				
Garonne (Haute-)	53	46,5	39	-16,1				
Gers	46	43	38	-11,6				
Gironde	46	42	37	-11,9				
Hérault	51	45	42	-6,7				
Ille-et-Vilaine	63	55 47	44	- 20				
Indre-et-Loire	51 47,5	44	43 42	$\begin{array}{c c} - & 8,5 \\ - & 4,5 \end{array}$				
Isère	47,3 49,5	42	36	-4,3 -14,3				
Jura	54,5	47	41	-12.8				
Landes	55	46	44	- 4.3				
Loir-et-Cher	53	52	43	- 17,3				
Loire	65	56	50	-10,7				
Loire (Haute-)	56	47	43	- 8,5				
Loire-Atlantique	50	43	37	-13.9				
Loiret	50	46	40	- 13				
Lot	56	50	41	- 18				
Lot-et-Garonne	49	. 42	38	-9,5				
Lozère	62,5 $51$	48 43	35,5 37	-26,1 $-14$				
Manche	51 58	50	43	- 14 - 14				
Marne	58	54	45,5	-15,8				
Marne (Haute-)	55	54	46	-13,8				

TABLEAU III (suite).

		Mortalité fo	eto-infantile	
Départements	Rappel 1948-1950	I 1954-1956	II 1957-1959	Différence entre I et II (%)
Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées-Orientales Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie (Haute-) Seine Seine-Maritime Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Garonne Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Haute-)	60 61 52 63 64 56,5 73 59 57 81 58 51 50 55 53 47 61 52 58 57 53 48,5 62 51 48 52 51 48 55 51 48 55 51 51 51 51 52 53 54 54 55 57 57 57 57 57 57 57 57 57 57 57 57	47 50 46 55 62 48 62,5 49,5 49 62 52 46 40 48 53 51 42 52 46 40 50 47,5 46 40 50 46 44 40 41 46 44 46 46 47,5 47,5 47,5 48 49 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40	39 47 42 49 52 41 54 41 54 45 45 40 50 50 39 41 40 40 41,5 45 45 47 45 47 48 41 37 48 41 38 38 41 36 41 36 55	- 17 - 6 - 8,7 - 10,9 - 16,1 - 14,6 - 13,6 - 17,2 - 16,3 - 12,9 - 13,5 - 6,5 + 12,5 - 16.7 - 7,2 - 21,2 - 13,1 - 20 - 12,6 - 2,2 - 6,3 - 10 - 10,9 - 15,9 - 6,5 - 19,7 - 9,8 - 29,6 - 13,6 - 16,3 - 12,2 - 8,9 - 11
Vosges	54 49 83	52 49 53	46 38 37	$ \begin{array}{c c} -11,6 \\ -22,5 \\ -30,2 \end{array} $
France entière	56	48,5	42,8	-11,7

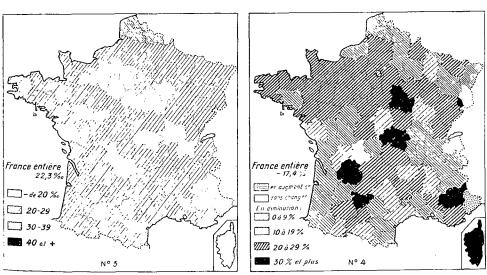
### MORTINATALITÉ



Moyenne 1960-1961-1962.

Comparaison entre la moyenne 1957-1958-1959 et la moyenne 1960-1961-1962.

# MORTALITÉ INFANTILE

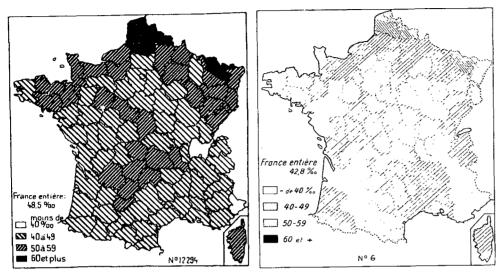


Moyenne 1960-1961-1962.

Comparaison entre la moyenne 1957-1958-1959 et la moyenne 1960-1961-1962.

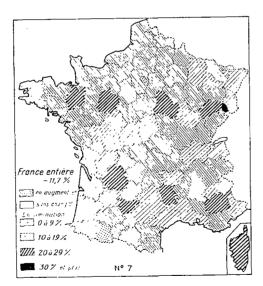
PÉDIATRIE

### MORTALITÉ FŒTO-INFANTILE



Moyenne 1957-1958-1959.

Moyenne 1960-1961-1962.



Comparaison entre la moyenne 1957-1958-1959 et la moyenne 1960-1961-1962.

Bulletin de l'Institut National d'Hygiène. Tome 19, 1964, n° 2, pp. 269 à 288.

# **ÉPIDÉMIOLOGIE**

# STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

(INFECTIONS TYPHOÏDIQUES, DIPHTÉRIE, ROUGEOLE, SCARLATINE, POLIOMYÉLITE, MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE, BRUCELLOSE, COQUELUCHE, TÉTANOS)

### TROISIÈME QUADRIMESTRE 1963

	Nombre	e de cas	Indice de	morbidité
	1962	1963	1962	1963
In	fections t	yphoïdiques	ı <b>.</b>	
Septembre	189	234	4,9	6,1
Octobre	196	220	4,9	5,5
Novembre	164	134	4,3	3,5
Décembre	126	99	3,2	2,5
	Diph	ıtérie.		
Septembre	22	48	0,5	1,2
Octobre	70	54	1,7	1,3
Novembre	61	63	1,6	1,6
Décembre	45	51	1,1	1,2
	Rou	geole.		
Septembre	99	188	2,6	4,9
Octobre	328	679	8,3	17,1
Novembre	572	571	15	14,9
Décembre	743	688	18,9	17,4
	Scari	latine.		
Septembre	139	235	3,6	6,1
Octobre	448	481	11,4	12,1
Novembre	764	558	20,1	14,5
Décembre	704	533	17,9	13,4
BULL. INST. NAT. HYG., nº 2,	MARS-AVRI	IL 1964.		

18

	Nombre	e de cas	Indice de	norbidité
	1962	1963	1962	1963
Méni	ngite cér	ébro-spinale		
Septembre	25	41	0,6	1
Octobre	36	58	0,9	1,4
Novembre	35	<b>72</b>	0,9	$^{1,8}_{2,5}$
Décembre	57	100	1,4	2,0
	Poliom	yélite.		
Septembre	164	85	4,3	2,2
Octobre	165	100	$_{4,2}$	2,5
Novembre	146	78	3,8	2
Décembre	80	. 43	2	1
	Coque	luche.		
Septembre	265	387	6,9	10,1
Octobre	316	287	8	7,2
Novembre	389	296	10,2	7,7
Décembre	406	321	10,3	8,1
	Bruce	ellose.		
Septembre	29	38	0,7	0,9
Octobre	31	45	0,7	1,1
Novembre	23	26	0,6	0,6
Décembre	31	28	0,7	0,7
	Téte	anos.		
Septembre	56	52	1,4	1,3
Octobre	41	42	1	1
Novembre	39	28	1	0,7
Décembre	35	33	0,8	0,8
		CAPITULATIF	269	
Troisi	em <b>e</b> qua	drimestre 19	763. 1962	1963
•			•	687
Typhoïde			675 198	216
Diphtérie	• • • • • • •		1 742	2 126
Rougeole			2 055	1 807
Scarlatine			153	271
Poliomyélite			555	306
Coqueluche			1 376	1 291
Brucellose			114	137
Tétanos			171	155 0
Trachome			$\begin{smallmatrix}0\\24\end{smallmatrix}$	39
Toxicose du nourrisson			24 21	15
Leptospirose Toxi-infections alimen	taires		67	116
ioxi-infections affinen	tançs		•	25

# Typhoïde.

Statistiques mensuelles départementales Troisième quadrimestre 1963.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Septe	embre	Oct	obre	Nove	embre	Déce	mbre
Departements	R. M.	1. M.	R. M.	1. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	3	11,1	2	7,1 39	1	3,7	1 1	3,5
Aisne	1 2	0	17		21	49,7	0 1	2,2
Allier	0	6,4	0	0	0	0	0	0
Alpes (Basses-)		0	0	0	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	1	13,9		0
Alpes-Maritimes	1	1,9	0	0	1	1,9	1 1	1,9
Ardèche	2	9,7	0	0	1	4,8	2	9,4
Ardennes	2	8,1	1	3,9	1	4	1	3,9
Ariège	1	8,8	0	0	0	0	0	0
Aube	1	4,7	1	4,6	0	0	0	0
Aude	1 1	4,5	0	0	0	0	1 1	4,3
Aveyron	0	0	1	4	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	13	12,6	9	8,4	0	0	2	1,8
Calvados	6	15,1	2	4,8	1	2,5	0	0
Cantal	0	0	0	0	0	0	0	0
Charente	1	3,7	2	7,1	0	0	1 1	$^{3,5}$
Charente-Maritime	0	0	3	7,4	2	5,1	4	9,9
Cher	0	0	0	0	0	0	0	0
Corrèze	0	0	0	0	0	0	0	0
Corse	2	8,8	1	4,2	2	8,8	2	8,5
Côte-d'Or	0	0	1	3	0	0	0 1	0
Côtes-du-Nord	3	7,2	1	2,3	1	2,4	1 1	2,3
Creuse	0	0	i	7,1	0	0	1	7,1
Dordogne	1	3,2	0	0	0	0	0	0
Doubs	1	3,1	1	3	1 1	3,1	2	6,1
Drôme	1	4	2	7,7	0	0	1 1	3,8
Eure	1	3,3	0	0	2	6,7	2	6,5
Eure-et-Loir	1	4.3	0	0	0	0	0	. 0
Finistère	3	4,8	1	1,5	1 1	1,6	1	1,5
Gard	1	2.7	2	5,4	0	0	0	0
Garonne (Haute-)	5	10.2	0	0	Ó	0	0	0
Gers	2	13,4	1	6,5	1	6,7	0	0
Gironde	$\bar{2}$	2,6	3	3,7	<b>2</b>	2,6	1 1	1,2
Hérault	3	7	ï	2,2	1	2,3	3	6,8
Ille-et-Vilaine	6	11,8	3	5,7	3	5,9	4	7,6
Indre	1	4,8	Ö	0	0	0	1	4,6
Indre-et-Loire	2	6,1	3	8,9	0	0	0	0
Isère	$\overline{3}$	4,9	$\ddot{2}$	3,2	1	1,6	4	6,4
Jura	l ž	10.7	1	5,2	Ō	0	0	0
Landes	$\bar{0}$	o o	ō	Ő	Õ	0	1	4,5
Loir-et-Cher	Ö	ő	ŏ	Ö	0	0	0	0
Loire	3	5,2	10	16,9	9	15,7	1	1,6
Loire (Haute-)	5	28,8	$\tilde{2}$	11,1	5	28,8	0	0
Loire-Atlantique	7	10,6	4	5,8	2	3	l ĭ l	1,4
Loiret	4	12,4	ō	0	ō	ö	Ò	0'
Lot	i i	0,	ő	ő	ŏ	ŏ	ĭ	7,8
Lot-et-Garonne	3	13,2	ĭ	4,2	ŏ	ŏ	ô	0,0
Lozère	2	29,6	ó	0,-	ĭ	14.8	ŏ	ŏ
			-	-	<u>.</u>	0	ŏ	ŏ.
Maine-et-Loire	1 3 1		n n	12.1				
Maine-et-Loire Manche	3 2	6,5 5,4	6 0	$\frac{12,7}{0}$	3	8,1	3	7,8

# STATISTIQUES CONCERNANT LA TYPHOÏDE (suite).

D( )	Septe	mbre	Oct	obre _	Nove	mbre	Déce	mbre
Départements	R. M.	I. M.	R. M.	1. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne Marne (Haute-) Mayenne Meurthe-ct-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées-Orientales Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône (Haute-) Savoie Savoie (Haute-) Seine-Maritime Seine-et-Marne Seine-et-Marne Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn Tarn-et-Garonne Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Haute-) Vosges Yonne Territoire de Belfort.	0 0 0 2 2 2 4 2 1 1 0 5 2 2 0 0 8 1 1 3 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0,5,5,2 4,5,5,8 6,3,2,5 4,7,7 5,0 12,6,2 14,1 0 0 13,7 25,8 7,6 6,9 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	3 1 0 1 2 2 8 1 6 0 3 2 1 2 0 0 1 3 1 7 0 0 1 0 1 0 1 0 0 1 1 0 0 0 1 1 0	7,9 5,6 0. 1,7 10,8 4,4 10,2 4,7 3 0 12,5 1,7 2,3 5 0 0 1,5 6,4,5 0 0 14,8 3,6 0 2,5 15,4 8,6 0 0 6,1 13 0	7 2 0 0 1 1 2 0 2 3 0 1 0 0 0 0 1 4 4 1 2 2 0 4 1 1 2 0 6 7 0 0 0 2 0 3 0 0 0 1 1	19,2 11,6 0 0 5,6 2,2 2,6 0 1 7,5 0 0,8 0 0 0 1,5 8,8 4,5 4,5 4,5 0 0 14,7 2,3 2,3 0 0 3,1 126,5 0 0 0 0 0 0 1,8 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6	1 0 0 0 1 4 2 0 2 1 1 1 1 1 0 0 1 2 16 1 0 3 0 0 0 0 5 1 2 0 1 1 0 0 0 1 1 2 0 1 1 0 0 0 1 1 2 0 1 1 0 0 0 1 1 2 0 1 1 0 0 0 1 1 2 0 1 1 0 0 0 1 1 1 1	2,6 0 0 0,5,4 8,8 2,5 0 1 2,4 4,1 0,8 2,3 2,5 0 4,6 3 2,1 3,1 0 0 0 4,4 7 3,3 1,1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

# Diphtérie.

# Statistiques mensuelles départementales Troisième quadrimestre 1963.

	Septe	mbre	Oct	obre	Nove	mbre	Décembre		
Départements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	
Départements  Ain Aisne Allier Alpes (Basses-) Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes Ardèche Ardennes Ariège Aube Aude Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente Charente-Maritime Cher Corrèze Corse Cote-d'Or Côtes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Eure-et-Loir Finistère Gard Garonne (Haute-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre	R. M.  1 0 0 0 0 1 0 0 1 0 0 0 0 1 0 0 0 0 1 1 0	3,7 0 0 0 0 0,4,8 0 0,4,8 0 0,9 0,9 0 0 0,9 0 0,9 0 0,9 0 0,1,6 2,7 0 0 0 0,1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6	R. M. 20 11 00 00 11 00 00 00 00 00 00 00 00 00	7,1 0 3 0 0 1,9 0 0 4,5 0 0 0 4,5 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	R. M.  1 0 0 0 7 0 0 0 1 0 0 0 0 1 0 0 0 0 0	1. M.  3,7 0 0 0 13,7 0 0 4,7 0 7,7 2,5 0 0 0 3,1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	R. M.  0 0 0 0 0 7 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1. M.  0 0 0 0 13,3 4,7 0 13,8 0 0 5,6 2,4 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 1,1,2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
Indre-et-Loire Isère Jura Landes Loir-et-Cher Loire Loire (Haute-) Loire-Atlantique Loiret Lot Lot Lot-et-Garonne Lozère Maine-et-Loire	0 0 1 0 0 2 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 5,3 0 0 3,4 0 0 0 0 0	0 0 0 2 1 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 9 4,6 1,6 0 0 0 0 0	0 1 1 0 1 1 0 0 0 0 0 0	0 1,6 5,3 0 4,8 1,7 0 0 0 0 0	0 0 1 0 0 0 0 0 0 1 0 0 1 0 0	0 0 5,2 0 0 0 0 0 3 0 4,2 0	

# STATISTIQUES CONCERNANT LA DIPHTÉRIE (suite).

Départements	Septembre		Oct	Octobre		Novembre		Décembre	
Departements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	
Marne	2	5,5	0	0	o	0	0	0	
Marne (Haute-)	l ī	5.8	ŏ	ŏ	ĭ	5,8	Ō	Ιŏ	
Mayenne	l i	4.8	l ŏ	ŏ	l ô	0,0	Ŏ	ō	
Meurthe-et-Moselle	ا ہُ ا	0,0	ŏ	ŏ	ž	3,5	ì	1.7	
Meuse	ŏ	Ö	l ŏ	Ŏ	Ō	0,0	0	0	
Morbihan	ĭ	2.2	ŏ	Ŏ	i	2,2	0	0	
Moselle	i i	1.3	l ï	1.2	Ô	0,	Ō	ŏ	
Nièvre	i	4,9	l ô	0,-	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	
Nord	l î	0,5	ŏ	ŏ	6	3,1	2	1	
Oise	l i	2,5	l ŏ	ŏ	ŏ	0,.	ō	ō	
Orne	Ô	õ,"	l · ŏ	ŏ	ő	ŏ	ŏ	ŏ	
Pas-de-Calais	lĭ	0,8	lĭ	ŏ.8	ĭ	0,8	ŏ	ŏ	
Puy-de-Dôme	Ô	0,0	l ô	0,0	Ô	0,0	ĭ	2,3	
Pyrénées (Basses-)	ÿ	23.4	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	$\overline{2}$	5	
Pyrénées (Hautes-)	ő	0,1	Ĭ	5.5	ŏ	ŏ	5	ñ	
Pyrénées-Orientales	i	4,8	i	0	ŏ	ŏ	i	4,6	
Rhin (Bas-)	ò	0,0	ĭ	ĭ,5	ő	ŏ	6	0,	
Rhin (Haut-)	ŏ	ŏ	l ô	0	ŏ	ŏ	l ő l	ŏ	
Rhône	lő	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ĭ	í	
Saône (Haute-)	lŏ	ŏ	l ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	Ô	ó	
Saône-et-Loire	lő	ŏ	Ιŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	
Sarthe	ŏ	ŏ	Ιŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	
Savoie	ŏ	ŏ	ŏ	ň	ŏ	ő	Ň	ŏ	
Savoie (Haute-)	i	3.6	12	42.9	4	14,7	ŏ	ő	
Seine	5	1,0	1 5	1	19	4	11	2,2	
Seine-Maritime	ő	ô	ŏ	ō	0	ō	0	0,-	
Seine-et-Marne	ĭ	2.3	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ő	
Seine-et-Oise	Ó	õ	2	ĭ	$\frac{3}{2}$	ĭ	$\frac{0}{2}$	ĭ	
Sèvres (Deux-)	ŏ	ŏ	l õ	ô	. õ	Ô	l ő	ô	
Somme	ő	ŏ	2	4,8	ŏ	ŏ	ŏ	ő	
Tarn	ŏ	ŏ	l õ	0	ŏ	ŏ	ň	ŏ	
Tarn-et-Garonne	ŏ	ŏ	ľ	6,6	ŏ	ő	ñ	ŏ	
Var	ŏ	ŏ	2	5	4	10,3	ĭ	2,5	
Vaucluse	ŏ	ŏ	l ō	ő	ō	0,0	! î	3,8	
Vendée	ŏ	ŏ	ľ	2.8	ŏ	ŏ	ó	0,0	
Vienne	1	3.6	lô	0	ő	ŏ	ŏ	ŏ	
Vienne (Haute-)	3	10,9	ľi	3,5	ŏ	ŏ	Ö	ő	
Vosges	2	6,3	Ô	0,0	ŏ	ŏ	0	ň	
Yonne	ō	0,5	, ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	i	4.3	
Territoire de Belfort	6	ŏ	l ő l	ŏ	ő	ŏ	2	21,5	
reministre de Benoft	U	U	"	U		v		41,0	

# Poliomyélite.

# Statistiques mensuelles départementales Troisième quadrimestre 1963.

Décortements	Septe	mbre	Octo	bre	Novemb		Déce	mbre
Départements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain Aisne Allier Alpes (Basses-) Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes Ardeche Ardennes Ariège	1 0 0 1 0 1 2 0	3,7 0 0 13,2 0 1,9 9,7 0	6 0 3 0 0 2 0	21,5 0 9,2 0 0 3,8 0 0	5 0 0 0 0 0 0	18,5 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 1 0	0 0 0 0 0 1,9 0 0
Aube Aude Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente-Maritime	0 1 1 3 1 1 1 0	0 4,5 4,1 2,9 2,5 7 3,7 0	0 0 1 4 0 0 0 2	0 0 4 3,7 0 0 0 4,9	0 0 2 4 0 0 0	0 0 8,3 3,8 0 0 0	0 0 0 6 0 2 0	0 0 5,6 0 13,6 0
Cher	0 0 0 0 0 0 2	4,1 0 0 0 0 0 0 6,4	0 0 3 0 2 0 1	0 12,8 0 4,6 0 3,1	0 0 0 0 0 0 1	0 0 0 0 0 0 0 0 3.1	0 0 1 0 0 0	0 4,2 0 0 0 0
Doubs Drôme Eure Eure-et-Loir Finistère Gard Garonne (Haute-) Gers	1 0 1 3 3 0	4 0 4,3 4,8 8,3 0	0 0 0 1 1	3,8 0 0 0 0 1,9 6,5	0 0 0 0 1	8 0 0 0 0 2	0 0 0 0 0 1	0 0 0 0 0 0 1,9
Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre-et-Loire Isère Jura	0 0 3 0 2 1	0 0 5,9 0 6,1 1,6	0 1 0 3 3 1	0 2,2 0 14 8,9 1,6	1 1 2 0 2 2 1	1,3 2,3 3,9 0 6,1 3,3 5,3	0 1 0 1 0 0	0 2,2 0 4,6 0 0
Landes Loir-et-Cher Loire Loire (Haute-) Loire-Atlantique Loiret Lot	1 0 0 1 0 0	4,6 0 0 5,7 0 0 8,1	2 0 0 0 2 1 4	9 0 0 0 2,9 3 31,3	0 0 0 1 1 0	0 0 0 5,7 1,5 0 8,1	0 0 0 0 0 0 2	0 0 0 0 0 0 15,6
Lot-et-Garonne	0 1 3 0	0 14,8 6,5 0	0 1 0 2	0 14,3 0 5,2	1 0 1 0	4,4 0 2,1 0	0 0 0	0 0 0 0

# STATISTIQUES CONCERNANT LA POLIOMYÉLITE (suite).

Départements	Septe	mbre	Oct	obre	Nove	mbre	Déce	mbre
Departements	R. M.	1. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne Marne (Haute-) Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées-Orientales Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie Seine-Maritime Seine-et-Marne Seine-et-Oise Sevres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Garonne Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Haute-) Vosges Yonne	0 0 0 0 1 0 0 5 2 4 0 0 0 3 1 0 0 0 0 1 2 3 0 0 0 1 2 0 0 1 2 0 0 0 1 2 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 1,7 0 6,6 9,8 1 0 0 2,6 2,3 0 0 0 1,5 4,4 3,2 0 0 3,6 2,5 2,3 0 0 1,5 4,7 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 1 0 1 6 0 2 2 0 3 1 0 0 6 2 1 0 0 0 1 0 0 0 1 0 0 0 1 0 0 0 0 0 0	0 0 0 1,7 0 2,2 7,6 0 1 4,8 0 2,5 5,5 0 9,1 4,2 1 0 0 2,4 7,7 0 0 2,4 3,6 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 4 1 1 0 4 1 2 0 0 0 1 1 0 0 1 1 0 0 0 1 1 0 0 0 0	0 0 0 0 7,1 5,6 0 5,2 4,9 1 12,9 1,7 0 0 4,8 13,1 2,2 1 0 0 0 0,5 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 1 1 0 0 0 0 1 1 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

# Brucellose.

# Statistiques mensuelles départementales Troisième quadrimestre 1963.

	Septe	mbre	Oct	obre _	Novembre D		Déce	Décembre	
Départements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	
Ain	0	0	0	0	0	O	0	0	
Aisne	0	0	0	0	0	0	0	0	
Allier	0	0	1	3	1	3,2	1	3	
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	0	U	0	0	
Alpes (Hautes-)	1	13,9	0	0	1	1 <b>3</b> ,9	1	13,5	
Alpes-Maritimes	0	0	1	1,9	0	0	1	1,9	
Ardèche	2	9,7	2	9,4	0	0	0	0	
Ardennes	0	0	0	0	0	0	0	0	
Ariège	0	0	0	0	0	0_	0	0	
Aube	0	0	0	0	1	4,7	0	0	
Aude	2	9	0	0	0	0	0	0	
Aveyron	0	0	0	0	0	0	0	0	
Bouches-du-Rhône	0	0	1	0,9	0	õ	0	0	
Calvados	0	0	0	0	2	5	0	0	
Cantal	0	0	0	0	0	0	1 1	6,8	
Charente	0	0	1	3,5	0	0	0	0	
Charente-Maritime	0	0	0	0	0	0	0	0	
Cher	0	0	0	0	0	0	0	0	
Corrèze	1	5,1	0	0	0	0	0		
Corse	16	70,7	10	42,8	4	17,6	6	25,6	
Côte-d'Or	0	0	0	0	0	0	0	0	
Côtes-du-Nord	Ü	0	0	0	0	0	0	0	
Creuse	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dordogne	0	0	1	3,1	0	0	0	_	
Doubs	1	3,1	1 .	3 -	. 1	3,1 0	0	$\begin{bmatrix} & 0 \\ & 3.8 \end{bmatrix}$	
Drôme	0	0	2	7,7	1	3,3	0	0	
Eure	1 1	3,3	1	3,2	1 1	4,3	1	4.2	
Eure-et-Loir	0	0	0	0 .	ĺ		0	0,2	
Finistère	0	0	1	1,5		0 7	1		
Gard	0	0	2	5,4	1	$\frac{2,7}{2}$	Ô	2,7 0	
Garonne (Haute-)	0	0	0	0	$\begin{bmatrix} 1 \\ 0 \end{bmatrix}$	0 -	ŏ	ŏ	
Gers	0	0	1	6,5	0	0	ő	ŏ	
Gironde	0	0	0	0	Ö	0	ő	ŏ	
Hérault	0	0	2	4,5	0	0	ŏ	Ö	
Ille-et-Vilaine	0	0	0	0 4,6	1 1	4.8	ŏ	ŏ	
Indre	0	0	ó	0,0	Ó	0	ŏ	l ŏ	
Indre-et-Loire	0	ŏ	Ö	o	1 1	1,6	i	1,6	
Isère	0	ŏ	Ö	ŏ	ō	. 0	Ô	0,0	
Jura	1 1	4,6	ő	ő	. 0	0	2	9	
Landes	Ó	0,0	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ő	ő	
Loir-et-Cher	0	ŏ	ŏ	ŏ	ĭ	1,7	ŏ	ŏ	
Loire (Haute-)	1	5,7	4	22.3	Ó	0	ŏ	ŏ	
Loire (Haute-) Loire-Atlantique	i	1,5	i	1,4	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	
Loiret	Ô	0,"	Ô	0,4	lŏ	ŏ	ŏ	ŏ	
	Ö	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	
Lot Lot-et-Garonne	ŏ	ŏ	ĭ	4,2	ľ	4.4	ŏ	ŏ	
Lozère	li	14,8	Ô	0,2	ō	ō, î	ŏ	ŏ	
Maine-et-Loire	li	2,1	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	Ŏ	
Manche	Ô	0,1	ŏ	ŏ	ĭ	2,7	ŏ	ŏ	
manche		ľ		l "	l •	_,,	ľ		

### STATISTIQUES CONCERNANT LA BRUCELLOSE (suite).

Marne	Départements	Septe	embre	Oct	obre	Nove	mbre	Déce	mbre
Marne (Haute-)         1         5.8         1         5,6         0         0         1         6         0		R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Seine         0         0         1         0,2         0	Marne (Haute-) Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées-Orientales Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie (Haute-) Seine Seine-Maritime Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Garonne Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Haute-) Vosges	1 1 0 0 1 1 1 0 0 0 0 0 1 0 0 0 0 0 0 0	2,7 5,8 0 0,6 0,5 0 0,5 0 0 0,5 0 0 0,5 0 0 0,5 0 0 0,5 0 0 0 0	0 1 0 0 2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 5,6 0 0 10,8 0 0 4,7 0 0 0 0 0 0,2 0 0 0,2 0 0 0 0,2 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 1 0 1 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1. M. 0 5,6 0 1,7 5,4 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

# Rougeole.

# Statistiques mensuelles départementales Troisième quadrimestre 1963.

	Sept	embre	Oct	obre	Nove	mbre	Déce	mbre
Départements	R. M.	1. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0 2,3	0	0 <b>2</b> 5,2	2 1	7,4 2,3	0 1	0 2,2
Allier	2	$\frac{2.3}{6.4}$	4	12,3	ō	0,0	9	27,8
Alpes (Basses-)	l ī	13,2	Ô	0	Õ	Ô	ĭ	12,7
Alpes (Hautes-)	l ō l	0	21	284	0	0	2	27
Alpes-Maritimes	2	3,9	5	9,5	13	25,5	39	74,2
Ardèche	0	0	0	0	0	0	0	0
Ardennes	0	0	4	15,6	1	4	1	3,9
Ariège	0	0	0	50.7	$egin{matrix} 0 \\ 2 \end{aligned}$	0 1 <b>0</b> 5	- 0 36	166
Aube	$\frac{2}{0}$	9,5 0	11	50,7 0	0	0	- 00 0	100
Aveyron	0	ő	Ö	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ
Bouches-du-Rhône	2	1,9	2	1,8	ĭ	4,9	16	15
Calvados	0	0	0	0	0	0	1	2,4
Cantal	0	0	0	0	6	0	0	0
Charente	0	0	0	0	0	0 5 1	0	0
Charente-Maritime	0	0	3	7,4	2 1	5,1 4	3	7,4
Cher	0	0	0	0	0	ō	1 0	$\begin{vmatrix} 4 \\ 0 \end{vmatrix}$
Corrèze	0	ő	ŏ	ŏ	$\frac{0}{2}$	8,8	28	120
Côte-d'Or	i	3,1	ŏ	ŏ	1	3,1	20	6
Côtes-du-Nord	Ô	0	Ŏ	ŏ	0	0	$\bar{2}$	4,6
Creuse	1	7,4	0	0	0	0	0	0
Dordogne	3	9,7	17	53,3	5	16,2	0	0
Doubs	0	0	28	85,6	10	31,5	17	51,9
Drôme	1	4	0	0	0	0	0	0
Eure	$\begin{bmatrix} 0 \\ 2 \end{bmatrix}$	0	0	0	0 2	8,7	0 5	$\left  \begin{array}{c} 0 \\ 21.1 \end{array} \right $
Eure-et-Loir	0	8,7 0	2	3,1	2	3,7	0	0
Gard	5	13,9	4	10,8	2	5,5	2	5,4
Garonne (Haute-)	ŏ	0,0	Ô	0,	ō	0,	Õ	o i
Gers	ŏ	ŏ	4	26	Ō	0	ŏ	0
Gironde	13	16,9	29	36,5	26	33,8	13	16,3
Hérault	5	11,7	3	6,8	0	0	5	11,1
Ille-et-Vilaine	2	3,9	4 0	7,6	2 0	3,9	0	$\begin{vmatrix} 0 \\ 9.3 \end{vmatrix}$
Indre	0	0	0	0	0	ŏ	2	9,5
Isère	2	3,3	li	1,6	0	ŏ	5	8
Jura	9	48,4	10	52	9	48,4	14	72.9
Landes	. š.	14	ŏ	0	Ŏ	0,1	î	4,5
Loir-et-Cher	1	4,8	0	0	0	0	_0	0
Loire	1	1,7	6	10,1	22	38,4	32	54,1
Loire (Haute-)	0	0	0	0	0	0 3	0	0
Loire-Atlantique Loiret	0	$0 \\ 3.1$	3 7	$\begin{array}{ c c c c c } & 4,3 \\ & 21,1 \\ \end{array}$	$\begin{bmatrix} 2 \\ 0 \end{bmatrix}$	0	12	17,5
Lot	1 1	8,1	ó	0,1	8	64.8	1	7,8
Lot-et-Garonne	0	0,1	25	107	ŏ	0,0	0	[ 6,5]
Lozère	ŏ	ő	0	0	ŏ	ŏ	ŏ	Ŏ
Maine-et-Loire	3	6,5	2	4,2	5	10,9	4	8,4
Manche	Õ	O´	17	44,7	21	57,1	18	47,3
	l	·	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	!	<u> </u>	

#### STATISTIQUES CONCERNANT LA ROUGEOLE (suite).

Départements	Septembre		Oct	obre	Nove	embre	Déce	mbre
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Marne	2	5,5	10	26,6	17	46,7	16	42,6
Marne (Haute-)	3	17,5	10	56,5 0	2 1	11,6 4,8	$\begin{vmatrix} 1 \\ 0 \end{vmatrix}$	5,6 0
Mayenne	0 10	0 17,9	0 6	10,4	28	50.2	21	36.4
Meuse	6	33,7	14	76,2	17	95.7	16	87.1
Morbihan	ŏ	0,.	ĺ	0,2	6	13,7	ĭ	2,2
Moselle	6	7,9	7	8,9	40	52,9	44	56,3
Nièvre	1	4,9	Ü	0	0	o'	7	33,4
Nord	1	0,5	13	6,6	10	5,3	20	10,2
Oise	0	0	3	7,3	8	20,2	7	17,1
Orne	3	12,9	2	8,3	8	34,6	6	25,1
Pas-de-Calais	2	1,7	180	155	2	1,7	25	21,5
Puy-de-Dôme	0	0	0	0	0	0	2	4,6
Pyrénées (Hautes-)	1 1	5,7	0	ő	ő	0	5 0	12,6
Pyrénées-Orientales	1	4,8	i	4.6	1	4.8	ő	0
Rhin (Bas-)	2	3,1	3	4,5	9	14.2	11	16,8
Rhin (Haut-)	ő	0,1	10	21.4	.20	44.3	5	10,3
Rhône	ŏ	ŏ	ŏ	0, 1	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	7.6	4	4,2
Saône (Haute-)	ŏ	ŏ	Õ	ŏ	Ô	. 0	ō	0,-
Saône-et-Loire	0	0	3	6,5	5	11,3	0	0
Sarthe	8	21,9	25	66,4	12	32,9	6	15,9
Savoie	6	27,3	1	4,4	0	0	0	0
Savoie (Haute-)	0	0	0	.0	3	11	0	. 0
Seine	64	13,7	109	22,7	143	30,7	153	31,8
Seine-Maritime	2	2,3	4	4,5	10	11,7	11	12,4
Seine-et-Marne Seine-et-Oise	0	0	.0	0	10	23,2	5	11,2
Sèvres (Deux-)	2	0	20 0	10,2	19 6	$\begin{array}{c c} 10 \\ 22.7 \end{array}$	13 0	6,6 0
Somme	0	0	ŏ	ŏ	1	2,4	4	9,6
Tarn	0	ŏ	ŏ	. 0	i	3,8	0	9,6 0
Tarn-et-Garonne	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	ő	0,0	ň	ő
Var	š	7,7	26	65.1	2	5.1	15	37.5
Vaucluse	ŏ	0	ĭ	3,8	- Ī	16	4	15,4
Vendée	ŏ	Õ	ō	. 0"	Ó	ő	ó	0
Vienne	0	0	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0	0	0
Vosges	1	3,1	1	3	0	0 [	.0	0
Yonne	0	0	1	4,3	1	4,5	10	43,5
Territoire de Belfort	0	0	6	64,7	16	178	0	0

# Scarlatine.

### STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Troisième quadrimestre 1963.

R. M.   I. M.   R. M.   I. M.   R. M.   I. M.   Ain   Ain	Discutements	Septe	embre	Octo	obre	Nove	mbre	Déce	ınbre
Aisne	Departements	R. M.	I. M.	R. M.	1. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Loiret	Alier Allier Alpes (Basses-) Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes Ardèche Ardèche Ardennes Ariège Aube Aube Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente-Maritime Cher Corrèze Corse Côte-d'Or Côtes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Eure-et-Loir Finistère Gard Garonne (Haute-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre Indre-et-Loire Isère Jura Landes Loir-et-Cher Loire Loire (Haute-)	R. M 4 2 0 1 1 1 2 12 12 10 0 0 0 8 1 1 0 0 0 1 1 1 2 0 0 0 0 1 1 0 0 0 1 1 1 2 0 0 0 0	1. M. 14,8 4,7 0 13,2 13,9 3,9 58,6 4 0 0 0 7,7,7 0 8,2 0 0 3,1 0 7,4 0 4 4 3,3 8,7 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	R. M. — 8 3 4 0 0 6 3 9 1 6 0 0 10 7 0 0 1 1 0 2 0 1 1 3 1 8 1 2 2 0 3 0 1 1 1 0 0 2 7 1 1 0 1 2 0 1 1 1 2 0 0 1 1 1 2 0 0 1 1 1 2 0 0 1 1 1 1	1. M.  28,7 6,8 12,3 0 11,4 14,1 35,35 27,6 0 9,4 17,1 0 4,2 0 4,6 0 3,1 3,1,5 5,4 3,9 0 3,7 0 1,9 4,6 0 43,5 5,2 0 44,6 20,2	R. M.  15 3 0 1 18 1 4 0 3 2 0 14 20 0 2 1 10 1 4 2 3 1 3 0 2 7 0 2 0 2 1 1 1 1 0 3 3 2 4	I. M.  55,7 11,8 9,6 0 13,9 35,4 4,8 16,2 0 14,3 9 0 13,6 50,5 0 7,4 2,5 0 0 8,8 3,1 24,2 7,4 12,9 6,3 12 3,3 13,1 0 5,5 14,3 0 2,6 0 3,9 4,8 3 18,3 5,3 0 14,5,9 23	R. M.  14 2 2 1 2 6 0 2 11 1 0 9 16 5 1 1 2 1 3 7 2 0 7 1 0 3 17 2 0 4 17 2	1. M.  50,3 4,5 6,1 12,7 27 11,4 0 7,8 0 50,7 4,3 0 13,1 6,1 3,5 0 12 24,7 0 3 11,7 7,1 3,1 6,1 3,8 6,5 0 13,8 6,5 0 11,3 1,9 0 8,9 27,4 10,4 10,4 10,4 10,7 28,7 11,1
	Loiret	0 1 0 2	0 4,4 0 4,3	0 1 0 2	0 4,2 0 4,2	1 0 0	8,1 0 0 2,1	0 0 0 3	0 0 0 6,3

### STATISTIQUES CONCERNANT LA SCARLATINE (suite).

Départements	Septe	embre	Oct	obre	Nove	embre	Déc	embre
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R.M.	I. M.
Marne Marne (Haute-) Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées-Orientales Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie Savoie (Haute-) Seine Seine-Maritime Seine-et-Marne Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Garonne Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Haute-) Vosges	4 0 0 3 7 0 8 0 6 5 0 0 0 1 1 0 0 0 1 1 1 2 0 0 0 0 0 0 0 0	11 0 0 0 5,3 39,4 0 10,5 0 0 1,7 0 0 0 1,7 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	7 3 0 6 2 3 9 3 28 6 1 0 8 5 0 0 16 22 29 0 2 4 0 3 9 3 6 0 5 6 2 0 0 0 6 2 3 0 0 9	18,6 16,9 0 10,4 10,8 6,6 11,5 14,3 14,3 14,6 4,1 0 0 24,4 47,2 30,5 0 0 10,7 19,3 6,8 0 28,6 7,3 0 0 0 15,7 7,7 8,6 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	20 0 1 4 0 3 11 0 25 3 1 5 6 2 3 1 5 6 2 7 4 10 2 7 4 10 2 7 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	55 0 4,8 7,1 0 6,8 14,5 0 13,2 7,5 4,4 14,3 5,2 17,2 4,8 7,8 37,6 14,7 22,3 14,7 22,3 14,6 26,4 11,3 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	13 5 0 9 1 1 1 1 0 36 5 3 1 6 1 0 0 5 1 6 3 1 6 6 3 1 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	34,6 28,2 0 15,6 5,4 2,2 14 0 18,4 12,2 12,5 0,8 13,8 2,5 0 7,6 34,3 66,3 0 8,7 21,2 8,8 42,9 11,4 7,9 2,2 29,1 0 0 13,3 15,6 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
Yonne Territoire de Belfort	0	0,5	8 2	34,8 21,5	0	4,5 0	2 1	8,7 10,7

# Méningite cérébro-spinale.

# STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Troisième quadrimestre 1963.

Départements	Septe	mbre	Octo	bre	Nove	mbre	Déce	mbre
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain Aisne Allier Alpes (Basses-) Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes Ardèche Ardennes Ariège Aube Aude Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente-Maritime Cher Corrèze Corse Côte-d'Or Côtes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs	R. M.  0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 1 0 0 0 0 0 0 0	I. M.  0 0 0 0 0 9,7 0 0 0 0 0 0,9 0 0 3,7 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	R. M.  0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 1 0 0 0 0 1 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	R. M.  1 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 1 1 1 1 1 0	3,7 2,3 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	R. M.  0 0 0 0 0 1 4 0 0 6 0 0 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	1. M. 0 0 0 0 0 0 4,7 15,6 0 18,4 0 0 5,6 0 0 12,8 0 0
Dröme Eure Eure-et-Loir Finistère Gard Garonne (Haute-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre-et-Loire Isère Jura Landes Loir-et-Cher Loire Loire (Haute-) Loire-Atlantique Loiret Lot Lot-et-Garonne Lozère Maine-et-Loire Manche	0 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 3,3 0 0 0 0 0 0 0 7 1,9 0 0 0 5,3 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 1 0 0 0 1 1 0 1 1 2 0 3 0 0 1 1 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0 0 0 1,5 0 0 0 2,2 0 4,6 2,9 3,2 0 4,5 0 7,3 3 0 4,2 14,3 2,1 2,6	1 1 0 0 0 2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	0 3,2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

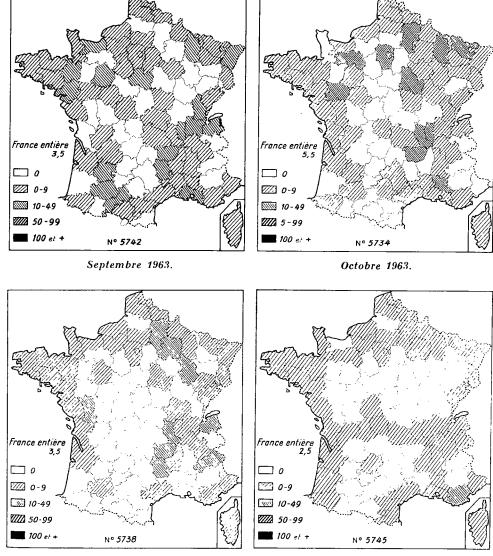
STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

# STATISTIQUES CONCERNANT LA MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE (suite).

Départements	Septe	mbre	Oct	obre	Nove	mbre	Déce	mbre
Departements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	1. M.
Marne Marne (Haute-) Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées (Haute-) Saône (Haute-) Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie (Haute-) Seine Seine-Maritime Seine-et-Marne Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Garonne Var	R. M.  1 0 0 0 0 0 0 1 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	2,7 0 0 0 0 0 1,3 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	R. M.  1 2 1 3 2 0 0 1 1 0 0 1 1 0 0 0 1 1 0 0 0 1 1 0 0 0 1 0 0 1 1 0 0 0 0 1 1 0 0 0 0 1 1 0	1. M.  2,6 11,3 4,7 5,2 10,8 0 0,5 2,4 0 0,8 0 0 2,1 2,6 0 7,1 2,5 0 0 0 1,5 0 0 0 3,8	R. M.  1 0 0 3 1 0 7 1 3 0 0 5 0 0 0 1 1 0 0 1 1 0 0 1 1 0 0 1 1 0 0 0 1 1 0 0 0 0 1 1 0 0 0 0 0 1 1 0	1. M. 2,7 0 5,3 5,6 0 9,2 4,9 1,5 0 0 0 1,5 0 0 0 0 1,5 0 0 0 1,5 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	R. M.  1 0 0 3 2 0 5 0 4 1 0 0 0 1 1 1 1 1 1 1 0 1 1 1 2 0 1 1 1 0 1 0	2,6 0 0 5,2 10,8 6,4 0 2,4 0 1,7 0 0 0 1,5 2,1 1 5,6 0 0 3,5 3,7 2,2 2,6 6,6 4 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
Vendée	0 0 0 2 0	0 0 6,3	0 0 1 0	0 0 3	1 0 1 0	3,6 0 3,1 0	0 0 1 1	0 0 3 4,3
Yonne	0	0	1	10,7	0	Ö	ó	0,0

# Typhoïde.

#### Indice de morbidité calculé pour 100 000 habitants et rapporté a la base annuelle



Novembre 1963.

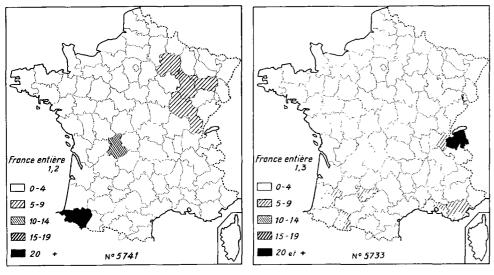
(Erratum : au lieu de France entière 3,5, lire 6,1.)

BULL, INST. NAT. HYG., n° 2, MARS-AVRIL 1964.

Décembre 1963.

## Diphtérie.

#### Indice de morbidité calculé pour 100 000 habitants et rapporté a la base annuelle

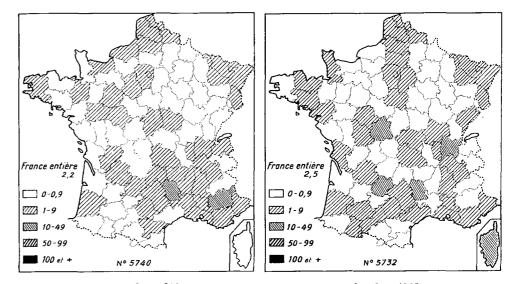


Septembre 1963.



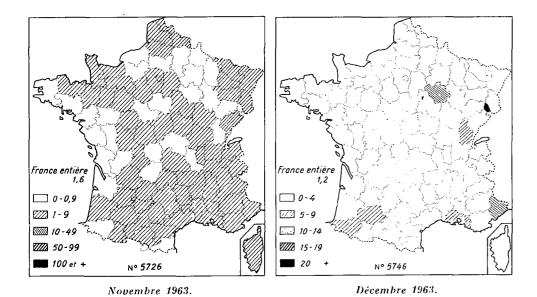
# Poliomyélite.

#### Indice de morbidité calculé pour 100 000 habitants et rapporté a la base annuelle



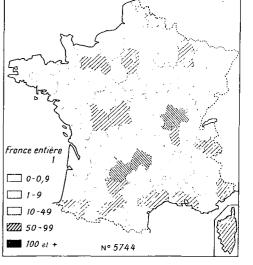
Septembre 1963.

Octobre 1963.



□ 0-0,9 □ 1-9 □ 10-49 2002 50-99 ■ 100 e/+ N° 5736

France entière



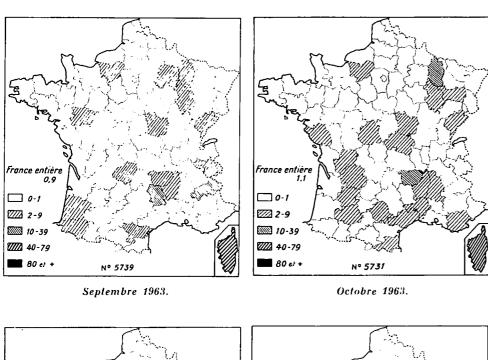
Novembre 1963.

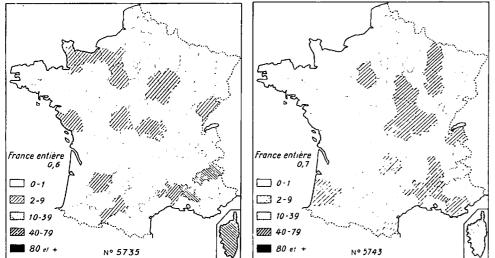
Décembre 1963.

288 ÉPIDÉMIOLOGIE

#### Brucellose.

#### INDICE DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE





Novembre 1963.

Décembre 1963.

Bulletin de l'Institut National d'Hygiène. Tome 19, 1964, n° 2, pp. 289 à 310.

#### EVOLUTION GÉNÉRALE DE LA MORBIDITÉ

#### I. — Infections typhoïdiques

L'indice, qui s'était maintenu pendant les deux premiers mois à un chiffre inférieur à celui de 1962, s'est relevé en mars et avril. Toutefois, dès le mois de février, huit cas d'infection à B. d'Eberth avaient été signalés dans la Gironde. En mars et avril, quelques cas ont été observés, dont certains, en particulier en Haute-Savoie et dans l'Orne, en relation avec l'épidémie suisse de Zermatt. Par la suite, l'évolution de l'endémie a d'abord été favorable et on ne relevait comme cas groupés que ceux dus à S. paratyphi B survenus dans une collectivité d'enfants à Caen. A partir du 1er juillet une augmentation a été notée et à partir du 20 juillet un certain nombre de cas groupés était signalé dans une commune de la Haute-Vienne. Un nombre anormal de cas était également signalé dans l'Ille-et-Vilaine et l'Isère. Puis, une épidémie en Moselle concernant des militaires est apparue. A partir du 10 août la poussée épidémique était en régression. On observait cependant encore dans la Nièvre un foyer familial d'origine extra-métropolitaine. Des cas isolés étaient encore signalés en septembre et, dans certains départements à forte population, on enregistrait plusieurs cas hebdomadaires. La fin du mois d'octobre était marquée par l'apparition d'une douzaine de cas de paratyphoïdes B répartis dans plusieurs localités de l'Aisne. Cette épidémie qui s'est poursuivie jusqu'aux environs du 20 novembre a justifié la mise en œuvre d'une campagne vaccinale intéressant les sujets de 10 à 30 ans et qui a rapidement arrêté le développement de l'épidémie. Celle-ci a compté 35 cas environ.

#### II. — Poliomyélite

L'évolution de la morbidité caractérisée d'abord par une stabilisation du nombre de cas à un chiffre extrêmement faible s'est modifiée au cours de la deuxième quinzaine de mai du fait de l'apparition d'un certain nombre de cas groupés dans la région de Saint-Brieuc. L'épidémie qui a groupé 27 cas était terminée le 7 juillet. Un certain nombre d'entre eux ont été graves et quelques-uns mortels. Une campagne de vaccination, comprenant en plus de la vaccination usuelle, un essai de vaccination par voie orale, a été entreprise. Aucun enfant préalablement vacciné n'a été atteint. Parallèlement, des cas sporadiques peu nombreux étaient signalés dans divers départements. A partir du 15 août les déclarations sont devenues peu nombreuses.

Par la suite, la poliomyélite s'est seulement manifestée sous forme de cas isolés dispersés dans divers départements et dont la totalité ne dépassait pas 15 à 25 par semaine. Le nombre des cas déclarés en novembre, particulièrement faible, représente la moitié environ de ceux observés pendant le même mois en 1962. La courbe de morbidité est restée jusqu'à la fin de l'année très inférieure à celle des mois correspondants de 1962.

#### III. — MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE

Une poussée endémo-épidémique assez importante s'est manifestée à partir de février, et en mars et avril, le nombre de cas déclarés est environ le quadruple et le triple de celui des mois correspondants de 1962. Cette poussée a été particulièrement nette dans la région parisienne et la Moselle. Un certain nombre de cas groupés ont été observés en milieu militaire dans la Meuse. D'autres départements ont été également atteints: Gironde, Meurthe-et-Moselle, Basses-Pyrénées, Isère, Loire-Atlantique, Rhône. Enfin certains départements qui n'avaient pas été atteints au cours des trois premiers mois ont signalé un ou plusieurs cas en avril: Aisne, Hautes-Alpes, Ardennes, Aveyron, Corse, Eure-et-Loir, Puy-de-Dôme. Les indices d'avril et de mai sont de 7,6 et 6,2 contre 1,8 et 2 en 1962.

Cette poussée épidémique s'est atténuée peu à peu mais s'est encore manifestée par la déclaration d'assez nombreux cas dans divers départements. A partir du mois d'avril, le nombre des déclarations est devenu très faible. La dernière semaine de décembre a vu les déclarations devenir plus fréquentes, faisant craindre une reprise de l'épidémie pour 1964.

#### IV. — GRIPPE

Diverses épidémies ont été signalées dans les premiers mois de 1963 surtout en milieu scolaire, notamment en Haute-Loire (70 cas), en Eure-et-Loir (200 cas), à Dijon (Ecole normale d'instituteurs) et dans les départements suivants: Corrèze, Hautes-Pyrénées, Tarn, Vendée. Un autre foyer a sévi dans un service hospitalier de Lyon où il s'agissait d'un virus de type A2, et en milieu militaire en Eure-et-Loir, également dû au virus A2. Des cas de grippe à virus de type A ont été identifiés à Lyon, Grenoble, Saint-Etienne, Valence.

#### V. — TOXI-INFECTIONS ALIMENTAIRES

De nombreux foyers sont signalés au cours de l'année :

- à l'hôpital-hospice de Nîmes;
- dans le Loiret (cantine);
- dans l'Oise (milieu scolaire), liés à un porteur sain de S. typhimurium (50 cas environ);
  - dans la Haute-Loire;
- en Vendée, où un staphylocoque pathogène était en cause;
- dans les Basses-Pyrénées (salmonelloses) 150 cas environ dans un établissement d'enseignement;
- dans les Basses-Pyrénées encore, à la suite d'un repas consommé dans un restaurant où des porteurs de staphylocoques pathogènes ont été dépistés.

Près de 90 cas ont été observés dans un centre de formation professionnelle de la Côte-d'Or. Un staphylocoque pathogène, ayant contaminé les aliments, semble responsable. Deux autres foyers ont été dépistés : l'un de 20 cas dans un établissement scolaire de Haute-Savoie, l'autre de 9 cas survenus dans un service de médecine infantile de l'Hérault (S. typhi-murium).

12 cas de botulisme provoqués par la consommation de jambon contaminé ont été déclarés dans les Pyrénées-Orientales. Il y a eu deux décès.

#### VI. - AUTRES AFFECTIONS

- a) Quatorze cas de fièvre Q vérifiée sérologiquement ont été observés en Corse dans un camp militaire.
  - b) Un cas de tularémie a été dépisté en Seine-et-Oise.
  - c) Quelques cas de dysenterie bacillaire dus à la consommation de

fromage frais infecté par S. sonnei, ont été observés dans la Loire et la Haute-Loire.

- d) Une dizaine de cas de trachome ont été dépistés dans le Lot-et-Garonne, dans un camp de réfugiés Nord-Africains.
- e) Quelques cas de lèpre ont été déclarés : il s'agissait toujours de sujets ayant séjourné longtemps dans une région d'endémie : trois cas à forme lépromateuse (Bouches-du-Rhône); un cas dans le Jura (sujet ayant séjourné en Indochine); un cas dans le Puy-de-Dôme (sujet ayant séjourné au Congo).

### STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES ANNUELLES

#### POUR LA FRANCE ENTIÈRE

Nombre de cas et indice de morbidité 1962-1963

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants

	TYP	IOIDE		SCARLATINE 1962 1963			
190	62	19	63	19	62	19	63
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
1 590	3,4	1 768	3,8	5 934	12,8	6 982	15
	ROUG	EOLE			DIPH.	TÉRIE	_
19	62	19	63	19	62	19	63
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
12 756	27,5	14 628	31,4	601	1,3	544	1,1
MÉNING	ITE CÉF	RÉBRO-81	BRO-SPINALE		POLION	YÉLITE	
19	62	19	63	19	62	19	63
N. cas	i. M.	N. cas	1. M.	N. cas	I. M.	N. cas	J. M.
582	1,2	1 523	3,2	1 074	2,3	773	1,6
	BRUCE	LLOSE			COQUI	ELUCHE	
19	62	19	63	1962		19	63
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas I. M.		N. cas	I. M.
781	1,6	782	1,6	3 324 - 7,1		5 234	11,2
	TÉT	ANOS		TULA		TULARÉMIE	
19	62	19	63	19	62	196	3
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
498	1	475	1	3	3 0,006 3		0,006
ICT		PIROSE IORRAGIO	PIROSE DYSENTERIE AMIBIENN				NNE
19	62	19	63	19	62	19	63
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
39	0,08	35	0,07	44 0,09		13	0,02
тохіс	TOXICOSE DU NOURRISSON			TOXI-INFECTIONS ALI		LIM.	
19	62	1963		19	62	19	63
N. cas	I. M.	N. cas	1. M.	N. cas	1. M.	N. cas	I. M.

_
12
7
0
-
~
EVOLUTION
~
0
•5
GÉNERALE
(1)
يز
1
-
$\sim$
=
-
147
$\sigma$
DE
1
LA
_
3
0
~
~
3
MORBIDITE
7
1

		TYPH	łOÏDE			DIPH	TÉRIE		MÉN	INGITE	CSPI	NALE
Mois	Nb. c	le cas	I.	М.	Nb. d	le cas	I.	M.	Nb. c	le cas	I.	M.
	1962	1963	1962	1963	1962	1963	1962	1963	1962	1963	1962	1963
Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	147 122 110 57 96 124 130 129 189 196 164 126	112 84 124 130 120 128 210 173 234 220 134 99	3,7 3,4 2,8 1,4 2,4 3,2 3,3 3,2 4,9 4,9 4,3	2,8 2,3 3,1 3,3 3,3 5,3 4,3 6,1 5,5 3,5 2,5	103 84 56 47 24 39 25 25 22 70 61 45	56 36 36 46 57 41 24 32 48 54 63 51	2,6 2,3 1,4 1,2 0,6 1 0,6 0,5 1,7 1,6 1,1	1,4 1 0,9 1,2 1,4 1,1 0,6 0,8 1,2 1,3 1,6 1,2	54 63 73 78 58 51 34 18 25 36 35	121 170 301 238 164 132 92 34 41 58 72 100	1,3 1,7 1,8 2 1,4 1,3 0,8 0,4 0,6 0,9 0,9	3 4,7 7,6 6,2 4,1 3,4 2,3 0,8 1 1,4 1,8 2,5
		BRUCE	LLOSE			ROUG	EOLE	-		SCARL	ATINE	
Mois	Nb. d	e cas	ı.	М.	Nb. c	le cas		M.	Nb. c	le cas	1.	М.
	1962	1963	1962	1963	1962	1963	1962	1963	1962	1963	1962	1963
Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	36 65 86 79 114 133 99 55 29 31 23 31	43 51 67 107 134 105 87 51 38 45 26	0,9 1,8 2,1 2,9 3,4 2,5 1,4 0,7 0,7 0,6 0,7	1 1,4 1,6 2,7 3,3 2,7 2,2 1,2 0,9 1,1 0,6 0,7	1 272 1 547 1 891 1 574 1 456 1 779 1 188 307 99 328 572 743	1 156 1 265 1 867 1 867 2 390 2 390 1 255 303 188 679 571 688	32,3 43,6 48,1 41,4 37 46,8 30,2 7,8 2,6 8,3 15 18,9	29,2 35,4 47,2 49 60,4 62,4 31,7 7,6 4,9 17,1 14,9 17,4	700 635 837 514 450 419 211 113 139 448 764	818 926 967 574 821 593 279 197 235 481 558 533	17,8 17,9 21,3 13,5 11,4 11 5,3 2,8 3,6 11,4 20,1 17,9	20,6 25,9 24,4 15 20,7 15,5 7 4,9 6,1 12,1 14,5 13,4

Statistiques épidémiologiques (Années 1962-1963) (suite).

	>	POLION	IYÉLITE			COQUE	LUCHE			TÉT	ANOS	
Mois	Nb. c	le cas	· I.	М.	Nb. c	le cas	1.	М.	Nb. c	le <b>c</b> as	I.	М.
	1962	1963	1962	1963	1962	1963	1962	1963	1962	1963	1962	1963
Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	54 55 33 28 46 78 98 127 164 165 146 80	72 35 26 20 39 81 103 91 85 100 78 43	1,3 1,5 0,8 0,7 1,1 2 2,4 3,2 4,3 4,2 3,8	1,8 0,9 0,6 0,5 0,9 2,1 2,6 2,3 2,2 2,5	397 219 270 91 281 203 205 282 265 316 389 406	487 646 494 430 553 485 445 403 387 287 296 321	10,1 6,8 2,3 7,1 5,3 5,2 7,1 6,9 8 100,2 10,3	12,3 18 12,4 11,2 13,9 12,6 11,2 10,1 10,1 7,2 7,7 8,1	28 24 27 25 55 45 68 55 56 41 35	28 28 30 38 39 42 68 47 52 42 28 33	0,7 0,6 0,6 0,6 1,4 1,1 1,7 1,4 1,4 1	0,7 0,7 0,7 0,9 0,9 1 1,7 1,1 1,3 1 0,7 0,8

# STATISTIQUES ANNUELLES DÉPARTEMENTALES

Nombre de cas et indice de morbidité 1962-1963.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

	* .			TYPHOID	E .				DIPHTÉRI	E		
II	Départements		962	1	963	Médian	1	962	1 1	1963	<u> </u>	-
		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	(1)	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	Médian (1)	
Air	1	18	5,6	14	4,2	18	2	0.6				
All	neier	6 70	1,1	44	8,5	6	3	0,6 0,5	6 0	1,8	3	Ш
Alr	es (Rasses_)	3	18,5 3,5	8 1	2,1	14	5	1,3	š	0.7	5 7	il
Alt	es (Hautes-)	3	3,3	3	3,4	4   C	0	0	0	ŏ,.	i	
ii Aip	es-Maritimes .	11	1,9	21	3,3	6 19	0 6	0	0	0	i	11
Arc	lèche	21	8,4	19	7,6	21	6	1	22	3,5	9	
Ari	lennesège	$\begin{array}{c} 1\\32\end{array}$	0,3	. 5	1,6	2	3.	2,4 0,9	12 2	4,8	6	П
Aui	oe	7	22,6 2,7	6	4,3	4	2	1,4	ĺ	0,6 0,7	3 4	11
Auc	le	10	3,6	10	2,7 3,7	7	7	2,7	9	3,5	7	11
Ave	vron	_7	2,4	6	3,1	15 6	0	0	1	0,3	3	H
Col	iches-du-Rhônevados	73	6,2	81	6,4	73	55	0,3	0	0	2	11
Can	ital	21 3	4,3	28	5,8	28	2	4,7 0,4	53 12	4,2	81	Ш
Gha	rente	11	1,6 3,3	0	0	3	1	0,5	3	2,4 1,7	$egin{smallmatrix} 2 \ 2 \end{matrix}$	
Gha	rente-Maritime	20	3,3 4,1	7 16	2,1 3,3	6	4	1,2	3	0,9	1	li.
Une	r	7	2,4	9	3,3	26 8	10 5	2	4	0,8	7	li
Cor	rèze	8	3,3	3	1,2	6	2	1,7	7	2,3	10	I
Côt	e-d'Or	31	18,6	16	5,8	31	- 4	0,8 2,4	12	0	2	11
Lot	es-du-Nord	5 19	1,2	6	1,5	5	8	2,*	4	4,3 1	6 4	
Cre	use	3	3,8 1,8	37 3	7,3	31	2	0,4	i	0,1	$\frac{4}{2}$	`
Dor	dogne	7	1,8	8	1,8 2,1	3 6	0	0	0	0 1	ō	[[
Dou	ıbs	32	8,6	13	3,3	23	94	0 25,5	0 3	0,7	$\frac{2}{17}$	
	ne	13	4,3	13 6	4,2 1,6	13 5	1 0	0,3	4	1,3	6	
	e-et-Loir	10	0,8 3,6	4	1,4	12	8	$\frac{0}{2,9}$	3	0.8 $0.3$	2 2	
	stère	39	5,2	21	2,8	35	5	0,6	î	0,1	7 II	
	1	11	2,6	16	3,6	25	5	1,1	2	0,4	6	
	onne (Haute-)	17	2,9	10	1,6	17	5	0,8	2	0,3	5	
	nde	3 24	1,5 2,5	4 40	2,2 4,2	2 16	0	0 0,1	6	0,6	6	
	ult	14	2,8	23	4.4	29	4	0,8	0	0,0	4	
	et-Vilaine	42	6,9	48	7,8	51	6	0,9	4	0,6	21	
	e	19	7,6	14	5,5	5	2	0,8	0	0	9	1
	e-et-Loire	2 32	0,5	9 39	2,2 5,3	10	0 6	0	1	0,2	0	
	e	19	4,6 8,3	10	4.4	41 19	6	0,8 2,6	24 3	3,2 1,3	10 7	
	des	5	1,9	5	i,9	2	3	1,1	2	0,7	4	
Loir	-et-Cher	3	1,2	2	0,7	6	3	1,2	7	2,7	7	
	e	27	3,9	45	6,4	53	11	1,5	9	1,2	12	
Loir	re (Haute-) re-Atlantique	5 11	$\frac{2,3}{1,3}$	23 26	$\frac{10,9}{3,2}$	5 27	7	0,8	0 4	0,4	2 5	
Loir	et	3	0,7	8	2,2	9	0	0,0	2	0,5	3	
Lot		3	2''	3	2	2	1	0,6	3	2,0	i I	
	et-Garonne	3	1	5	1,8	4	3	1	2	0,7	o	
Loze	ere	1 38	1,2	3 18	3,6	2	0 5	0	0	0	0	
	che	19	6,8 4	25	3,2 5,5	25 19	2	0,9 0,4	0	ŏ +	5 2	
	ne	3	0,6	11	2,4	8	3	0,6	3	ŏ,6	<b>3</b>	
Mar	ne (Haute-)	4	1,8	9	4,3	7	3 .	1,4	2	0,9	6	
	enne	2	0,7	10	4	7	3	1,1	1	0,4	3	
	rthe-et-Moselle	9	1,3	11	1,6	24	9 3	1,3	6	0,8	- 9	
	sebihan	14	1,7 2,6	13 30	6 5,6	13 36	2	1,3 0,3	18	0 3,3	3 4	
	elle	24	2,6	67	7,2	58	16	1,7	4	0,4	21	
Nièv	re	6	2,4	13	5,2	11	3	1,2	4	1,6	3	
	i	13	0,5	45	1,9	44	15	0,6	15	0,6	31	
		17	3,4	11	2,2	12	3	0,6	22	4,5	4	
Pas.	de-Calais	5 20	1,7	10 16	3,5	8 16	1 3	$\begin{array}{c} 0,3\\0,2 \end{array}$	0	0	3	1
	-de-Dôme	10	2,4	16	1,1 3,1	12	3	0,6	5 6	0,3 1,1	6	
	énées (Basses-)	5	ī,1	ığ l	1,9	6	5	1,1	11	2,3	5	
Pyre	enées (Hautes-)	4	1,8	3	1,4	5	1	0,4	i	0,4	1	1
	enées-Orientales	13	5,3	12	4,7	11	6	2,4	4	1,5	2	
Rhi	n (Bas-)	27	3,5	38	4,9	37	3	0,3	2 .	0,2	4	
RhA	n (Haut-)ne	15 42	$\frac{2,7}{3,9}$	27 61	4,9 5.4	32 60	16 7	2,9 0,6	2 4	0,3	22 19	
Saôi	ne (Haute-)	44	1,8	2	5,4 0,9	6	4	1,8	0	0,3	19	
	an ak Tain-	26	4,8	9	1,6	16	2	0,3	i	0,1	2	
Saôi	ne-et-Loirehe	20 1	T,U	<b>7</b> 1	1.0			0,0		V. I	Z 11	

,			TYPHOIDE				_	DIPHTÉRI	E	
Départements :	190	62	19	63	Médian	19	062	19	63	T
,	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	(1)	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	Média: (1)
Savoie Savoie (Haute-) Seine Seine-Maritime Seine-et-Marne Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Garonne Vaucluse Vendée Vienne (Haute-) Vosges Yonne Terr. de Belfort	13 15 228 17 17 65 36 9 10 3 23 18 22 5 4 12 4	4,7 4,7 3,9 1,6 3,2 3,1 11 1,8 3,1 1,6 5 6 5,4 1,2 3,1	12 32 231 35 10 91 10 5 15 4 25 15 18 4 19 5 5	4,4 9,7 4,3,3 1,9 3,9 3,1 1 4,6 2,2 5,3 4,9 4,4 1,2 5,7 1,3 1,8 2,7	13 18 280 24 7 91 9 18 12 4 34 11 29 6 4 15 8 2	2 4 112 7 2 25 1 3 3 2 1 5 7 2 4 2 0 2	0,7 1,2 1,9 0,6 0,3 1,1 0,3 0,6 0,9 1,1 0,2 1,6 1,7 0,5 1,2 0,5	3 17 107 4 2 21 0 8 0 1 11 2 6 4 1 3	1,1 5,1 1,8 0,3 0,9 0 1,6 0 0,5 2,3 0,6 0,2 0,6 1,8 1 0,3 2,7	7 8 112 15 3 36 2 9 1 3 5 5 7 7 4 3 2 2 2

<sup>(1)</sup> N. B. — La moyenne arithmétique du nombre des cas déclarés au cours des cinq dernières années risquant de donner un chiffre trop influencé par les chiffres élevés des années épidémiques, nous publions, comme élément comparatif, un chiffre dit « médian », qui correspond à celui situé à égale distance du plus élevé et du plus bas dans la série statistique considérée.

## STATISTIQUES ANNUELLES DÉPARTEMENTALES

Nombre de cas et indice de morbidité 1962-1963.

# I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

			ROUGEOLE				8	CARLATINE	•	
Départements	19	52	190	63	Médian	190	62	19	63	Média
	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	(1)	N. cas	1. M.	N. cas	1. M.	(1)
Ain	119	37	377	115	119	89	27,7	93	28,4	114
Aisne	69	13,2	56	10,9	207	56	10,7	25	4,8	56
Allier	84 85	$\frac{22,2}{100}$	36 189	$\frac{9,4}{205}$	61 108	39 18	$\substack{10,3\\21,1}$	28 6	7,3 6,5	41 18
Alpes (Basses-)	39	43,3	51	58,6	39	19	$\frac{21,1}{21,1}$	10	11,4	19
Alpes-Maritimes	37	6,4	121	19,5	124	84	14.6	94	15,2	75
rdèche	17	6,8	9	3,6	21	18	7,2	40	16	18
rdennes	114	36,6	81	27	114	39	$12.5^{-}$	109	36,3	39
riège	14	9,9	0	0	2	7	4,9	5	3,6	5
ube	5	1,9	109	42,7	79	58	23	50	19,6	88
ude	120	44,1	15	5,5	49	14	5,1	6	2,2	14
veyron	66	22,6	22	7,5	66	2	0,6	7	2,4	9
Bouches-du-Rhône	86	7,3	131	10,4	155	108	9,2	129	10,3	165
Calvados	43	8,8	117	24,3	49	104	21,3	111	23	104

	· ·	•		ROUGEOLE				8	CARLATINI	E		
	Départements	19	62	19	063	Médian	19	62	19	963	Médian	
	·	N. cas	1. M.	N. cas	I. M.	(1)	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	(1)	
	Cantal Charente Charente Charente Cher Corrèze Corse Côte-d'Or Côtes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs Drôme Eure Eure-et-Loir Finistère Gard Garonne (Haute-) Gers Gironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre Indre-et-Loire Isère Jura Landes Loir-et-Cher Loire (Haute-) Loire (Haute-) Loire (Haute-) Loiret Lot-et-Garonne Lozère Maine-et-Loire Manche	51 0 32 82 49 1 124 19 26 263 83 50 40 89 14 133 501 100 106 45 137 90 55 174 46 225 110 58 76 52 677 104 50 90	28,6 0 6,6 28,5 20,5 0,6 32,1 3,8 16,2 222,5 16,8 11,2 32,8 1,8 31,7 87,8 53,4 11,1 22,7 36,1 14,1 25,2 20,1 87,2 45,6 8,4 36,1 6,4 175 71,7 18,9	15 22 39 41 12 32 71 29 5 39 205 14 81 216 38 48 17 45 92 39 41 66 2 232 67 55 61 111 11 67 471 28 43 1 59 140	8,6 6,7 8,2 13,9 511,6 18,2 5,7 3 10,4 53,2 4,6 22,3 77,6 5 11 2,8 24,8 9,8 7,5 6,6 26,2 0,5 31,7 29,6 21 24,3 15,9 5,2 8,3 121 18,6 18,6 11,6 18,6 18,7 18,7 18,7 18,7 18,7 18,7 18,7 18,7	16 59 115 24 49 6 83 28 57 200 104 24 159 25 141 118 72 44 45 97 90 27 174 24 129 110 58 32 71 213 104 18 9 150 169	0 14 34 26 40 2 100 24 15 18 25 39 28 42 33 52 90 9 15 11 15 16 10 13 159 12 6 10 221 221 222 60 71 19 8 8 3 3 3 3 3	0 4,2 7 9 16,8 1,2 25,9 4,8 9,3 4,7 6,7 13,1 7,8 15,4 4,4 12,4 15,7 4,8 1,5 2,2 9,2 4 3,3 5,2 2,3 4,1 32 10,4 7,4 18,3 13,1 2,9 3,7 7,7 7,7	11 12 9 37 13 33 32 26 35 28 19 53 11 15 114 3 33 12 40 30 9 236 56 3 31 320 19 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40	6,3 3,6 1,9 12,5 5,4 1 8,5 6,3 15,8 9,3 5,9 9,2 20,5 1,4 3,4 19,6 3,5 2,3 6,5 11,9 2,2 32,3 45,9 9,5 4,8 2,6 9,3 4,8 12,3 45,9 9,9 12,5 12,6 12,6 12,6 13,6 14,6 15,6 16,7 16,7 16,7 16,7 16,7 16,7 16,7 16	8 14 26 53 10 4 76 41 38 18 32 28 21 79 33 39 72 4 26 26 56 13 16 156 25 7 21 164 22 78 104 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	EX INCUIOTOUID
BULL. INST. NAT. HYG., n° 2, MARS-AVRIL 1964.	Marne Marne (Haute-) Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées-Orientales Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie Savoie (Haute-) Seine Seine-Maritime Seine-et-Marne Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-ct-Garonne Var Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Haute-) Vosges Yonne Belfort (Terr. de)	205 6 32 239 62 41 206 84 582 78 80 156 61 8 23 80 485 391 29 224 45 45 45 23 29 224 45 29 253 6 32 125 25 206 117 50 117 50 118 117 50 117 50 117 50 117 50 117 50 117 50 117 50 117 50 117 50 117 50 117 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	46,3 2,8 12,6 34,9 27,7 7,6 22,5 34,7 25,7 15,7 9,3 5,7 31,3 13,6 88,5 10,6 88,5 13,3 42 10 15,6 60,1 87,2 12 1,8 6,5 3,7 13,6 60,1 87,2 12 12 12 13,8 13,9 13,6 60,1 87,2 12 12 13,6 13,6 13,6 14,7 15,6 16,5 16,5 16,5 16,5 16,5 16,5 16,5	138 62 77 184 165 37 755 117 292 129 46 232 46 54 11 13 204 293 367 49 141 108 49 132 5 381 126 273 581 12 48 30 1 1 120 33 185 295 195 195 195 195 195 195 195 195 195 1	31,2 29,8 30,7 27,1 76,3 6,9 82,1 47,5 12,7 26,8 16,3 16,9 9,1 1,5 5,1 26,4 53,4 22,5 26,3 24,3 18,3 40,1 95,3 12,1 25,2 3,7 9,8 9,3 0,5 25,6 10,6 10,6 10,6 10,6 10,6 10,6 10,6 10	205 96 96 239 62 29 360 236 769 78 33 166 83 61 20 23 123 215 271 47 86 91 43 101 4 138 100 79 487 68 34 119 8 159 66 68 34 119 88 159 66 68 78 78 88 88 88 88 88 88 88 8	106 17 15 116 21 12 53 62 4 30 40 11 155 79 504 9 76 35 26 84 1 481 67 4 24 20 3 3 42 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15	23,9 8 5,9 16,9 9,4 2,2 5,8 10,3 6,7 12,5 1,3 2,1 8 2,4 1,4 20,6 14,4 47,7 4,1 14,2 7,7 9,4 26,4 25,7 6,3 7,8 22 1,2 4,8 6,3 1,6 7,4 4,3 3,7 0,8 13,2 4,7 12,9 10,7	107 25 8 122 49 15 193 17 272 44 89 39 43 14 3 2 308 221 516 7 61 58 35 133 1448 78 31 539 14 14 14 5 3 67 20 10 10 12 61 59 6	24,2 12 3,2 17,9 22,6 2,8 21 6,9 11,8 9,1 2,8 8,4 3 1,4 0,7 40,3 46,1 3,3 11,3 13,1 40,4 25,6 7,5 5,9 23,4 4,3 2,8 1,5 1,7 14,2 6,5 2,4 3,6 16 21,8 5,5	119 17 27 115 29 12 61 31 304 78 27 34 40 31 4 107 565 13 69 85 28 97 1 558 80 41 492 10 23 20 10 56 21 9 29 34 35 10	

<sup>(1)</sup> N. B. — La moyenne arithmétique du nombre des cas déclarés au cours des cinq dernières années risquant de donner un chiffre trop influencé par les chiffres élevés des années épidémiques, nous publions, comme élément comparatif, un chiffre dit ∢ médian →, qui correspond à celui situé à égale distance du plus élevé et du plus bas dans la série statistique considérée.

I.  $M_{\rm e}=1$  Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

		PO	LIOMYE	LITE		MÉN	INGITE	ÇÉRÉ	BRO-8I	PINALE		В	RUCEL	LOSE		
Départements	19	62	19	63	Médian	19	62	19	63	Médian	19	62	1	.963	Médian	
	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	(1)	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	(1)	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	(1)	
Ain Aisne Allier Alpes (Basses-) Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes Ardèche Ardennes Ariège Aube Aveyron Bouches-du-Rhône Calvados Cantal Charente Charente Cher Corrèze Corse Côte-d'Or Côtes-du-Nord Creuse Dordogne Doubs	9 4 3 6 12 19 12 65 2 1 89 43 6 3 6 8 8 6 21 7 6 5 10	2,8 0,7 7 13,3 3,3 4,8 20,9 1,4 0,3 7,6 8,8 3,3 0,9 1,2,7 3,3 3,6 5,4 1,4 3,7 1,3 2,7	N. cas  16 3 3 2 6 9 7 1 4 0 19 7 49 5 3 2 3 5 5 3 1 13	1. M. 4,8 0,5 0,7 2,1 6,8 1,4 2,9 0 7 2,4 3,9 1 1,7 0,6 0,6 1,7 0 1,8 1,4 0,3 2,9 0 1,7 0,6 0,6 1,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0	10 19 12 6 4 19 6 13 3 16 10 3 62 24 10 11 15 8 8 4 5 14	N. cas   2   1   10   0   0   13   2   5   1   0   0   4   9   3   0   5   10   0   6   2   0   13   1   6   0   0   1   6   0   0   1   6   0   0   0   0   0   0   0   0   0	0,6 0,1 2,6 0 0 2,2 0,8 1,6 0,7 0 1,3 0,7 0,6 0 1,5 2 0 2,5 1,2 0 2,6 0,6 0,7	7 8 10 1 0 14 5 9 2 2 2 1 22 9 3 13 5 2 4 8 20 14 0 20 22	2,1 1,5 2,6 1 0 2,2 2 3 1,4 8,6 0,7 0,3 1,7 3,9 1 0,6 2,9 1,6 2,7 0,3 1,7 3,9 1,7 3,9 5,1 2,7 0,6 1,7 0,6 1,7 0,6 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7 1,7	5 2 5 1 0 3 3 3 1 1 2 0 17 7 3 6 6 4 4 5 2 1 12 1 6 6	5 5 6 28 222 12 6 4 5 0 23 4 6 4 4 2 2 247 2 0 2 5 5	1,5 0,9 1,5 32,9 24,4 2 2,4 1,2 3,5 0 1,8 0,8 3,3 1,2 0,8 0,8 149 0,5 0	N. cas  - 6 5 11 11 21 13 12 2 4 5 2 2 2 1 10 6 4 2 1 3 6 256 1 0 0 5	1. M. 1,8 0,9 2,4,1 2,1 4,8 1,3 3,6 0,7 8,1 0,3 0,8 1,2 2,5 93 0,2 0 1,3	3 4 6 15 18 8 7 3 2 1 22 5 5 0 1 4 2 2 47 2 0 1 2 2 47 7 2 0 1 2 2 4 7 2 2 0 1 2 2 4 7 2 2 0 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	
Drôme Eure Eure Eure-et-Loir Finistère Gard Gard Garonne (Haute-) Fers Fironde Hérault Ille-et-Vilaine Indre-et-Loire Sère Iura Landes Loir-et-Cher Loire Loire (Haute-) Loire-Atlantique Loire(Haute-) Loiret-Garonne Lozère Manne Marne Marne Marne (Haute-) Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Vord Dise Drne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Rhin (Haut-)	6 16 5 5 4 5 3 14 11 1 4 33 3 2 4 17 2 5 9 2 7 0 9 16 6 2 7 10 5 5 20 23 17 7 2 1 8 4	2 4,4 1,8 0,6 0,8 1,6 1,4 2,8 1,8 0,4 1,7 1,3 0,6 2,4 0,6 2,3 1,3 0,7 1,4 2,7 2,8 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6	9 1 3 6 5 8 8 2 2 19 23 5 11 1 6 1 2 9 4 4 4 4 13 0 1 1 1 1 1 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	2,9 1,0,2 1,3,4,4,4 0,1,6 1,1,3,4,4 0,2,3 0,7 1,8,7 0,4,4 0,7 0,5 1,4,8 1,1,0,7	6 16 11 9 6 9 4 8 122 31 6 14 28 5 12 10 29 12 25 10 2 7 1 29 15 11 4 13 25 8 21 36 7 6 13 29 36 18 8 4 5 3 5 5 15	9 6 1 8 2 0 6 5 6 3 0 4 13 2 0 0 1 16 2 9 2 2 5 3 9 6 5 5 2 5 16 15 2 20 1 25 8 1 16 1 8 4 1 1 1	3 1,6 0,3 1 0,4 0,4 0,5 1,2 0,4 0 1 1,8 0,8 0,9 1,1 0,5 1,3 1,8 3,7 1,6 1,9 2,3 6,7 3,1,1 0,9 1,1,1 1,1	5 61	1,6 4,6 1,8 0,9 01,3 2,2 4,1 1,5 2,3 4,4 3 1,1,8 2,3 2,3 1,1,5 2,3 1,4 2,7 1,7 1,7 2,4 1,7 1,7 1,8 1,7 1,8 1,7 1,8 1,8 1,8 1,8 1,8 1,8 1,8 1,8 1,8 1,8	36 2 3 6 3 1 9 1 1 3 1 3 2 4 1 1 3 10 2 2 3 2 5 1 9 7 5 2 2 2 10 6 3 3 3 1 1 3 6 1 1 6 2 5 2 1 1 1 1	23 6 0 0 25 6 6 1 34 0 2 0 7 16 0 1 7 11 2 5 3 0 3 2 0 2 3 1 11 2 5 2 0 2 2 0 14 3 3 3	7,7 1,6 0 0 5,9 1 3,2 0,1 6,8 0 0,8 0 1,7 0,4 1,5,2 0,3 1,6 1,2 0,4 1,4 0,4 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6 1,6	23 5 4 1 29 2 2 2 18 0 3 2 2 10 8 2 2 10 8 2 2 11 3 4 4 5 6 6 6 7 8 7 8 8 8 9 9 9 9 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	7,5 1,3 1,4 0,1 6,6 0,3 1,1 0,2 3,5 0,1 1,2 0,5 1,1 0,4 1,2 0,7 12,6 1,3 0,4 1,2 0,7 12,1 1,4 0,4 0,8 3,6 0,3 0,8 0,3 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8 0,8	20 22 20 33 36 31 05 70 11 32 52 13 44 53 11 11 14 19 22 33 53 59 59 59 59 59 59 59 59 59 59 59 59 59	

STATISTIQUES ANNUELLES DÉPARTEMENTALES (suite).

		PO	LIOMYÉ	LITE		MĖNI	NGITE	CÉRÉ	BRO-8F	PINALE		BR	UCELLO	D8E	
Départements	19	62	19	63	Médian	19	62	19	63	Médian	19	62	19	63	Médian
	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	(1)	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	(1)	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	(1)
Savoie Savoie (Haute-)	3 8	1 2,5	6 7	$^{2,2}_{2,1}$	11 8	3 11	1 3,4	4 18	1,4 5,4	5 8	10 6	3,6 1,8	5 9	1,8 2,7	10
Seine	68 54 6	1,1 5,1 1,1	60 5 6	1 0,4 1,1	199 46 14	106 9 4	1,8 0,8 0,7	223 12 20	3,9 1,1 3,8	145 9 10	17 5 3	0,2 0,4 0,5	8 1 0	0,1 0,09 0	10 1 2
Seine-et-Oise Sèvres (Deux-)	52 5	2,4 1,5	29 1	1,2 0,3	75 8	3 <del>7</del> 0	1,7	98 4	4,2 1,2	30 2	3 2	0,1 0,6	3	0,1 0,9	3 3
Somme	22 1 1	$0,3 \\ 0,5$	8 14 10	1,6 4,3 5,6	16 12 3	1 0	0,3 0	14 5 5	2,8 1,5 2,8	3 5 2	0 4 1	$egin{array}{c} 0 \ 1,2 \ 0,5 \end{array}$	0 4 1	$0 \\ 1,2 \\ 0,5$	2 4 3
Var	14 12 4	3 4 0,9	14 9	2,9 2,9 0,2	14 12 19	11 2	$^{2,4}_{0,6}$	33 7	7 2,3 1,7	11 5	12 20 11	2,6 6,7 2,7	21 17 10	4,4 5,5 2,4	18 11 7
Vendée	1 0	0,2 0	4 5	1,2 1,5	6 10	1 4	$^{0,2}_{1,2}$	5 4	1,5 $1,2$	1 4	5 2	1,4 0,6	1 0	0,3 0	5 2
Vosges Yonne Belfort (Terr. de)	5 2 0	1,2 0,7 0	4 3 0	1 1,1 0	10 10 3	6 1 0	1,5 0,3 0	28 10 4	7,3 3,7 3,6	3 2 0	4 2 0	1 0,7 0	6 4	1,5 1,4 0	1 0

<sup>(1)</sup> N. B. — La moyenne arithmétique du nombre des cas déclarés au cours des cinq dernières années risquant de donner un chiffre trop influencé par les chiffres élevés des années épidémiques, nous publions, comme élément comparatif, un chiffre dit « médian », qui correspond à celui situé à égale distance du plus élevé et du plus bas dans la série statistique considérée.

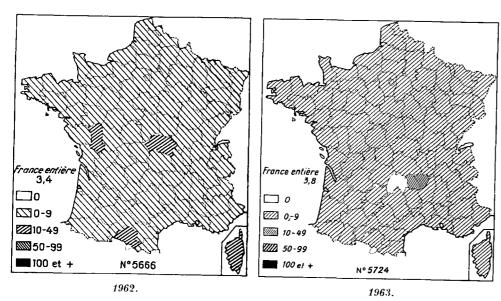
# Année 1963. Tableau récapitulatif

Maladies	1962	1963	Médian
Typhoïde	1 590	1 768	2 102
	601	544	913
Rougeole	12 756	14 628	13 255
	5 934	6 982	5 934
Scarlatine	582	1 523	610
Poliomyélite	1 074	773	1 647
	781	782	720
Coqueluche	3 324	5 234	4 514
	498	475	463
Tétanos	3	3	10
Leptospirose	39	35	32
	122	116	216
Toxi-infections alimentaires	436	680	436
Dysenterie amibienne	44	13	80

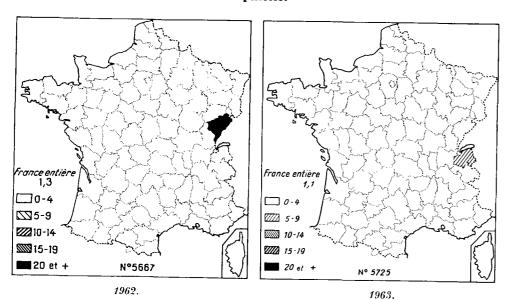
# ANNÉES 1962-1963

INDICE ANNUEL DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS

# Typhoïde.



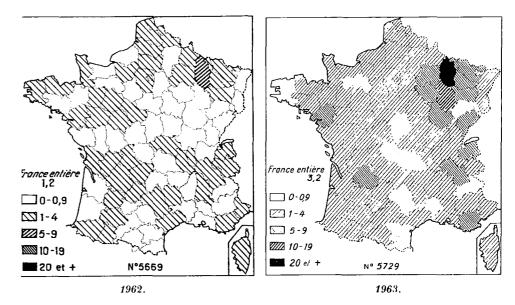
# Diphtérie.



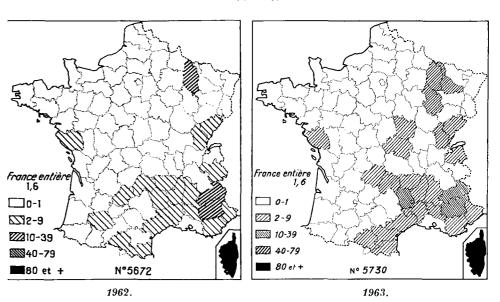
### ANNÉES 1962-1963

INDICE ANNUEL DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS

# Méningite cérébro-spinale.



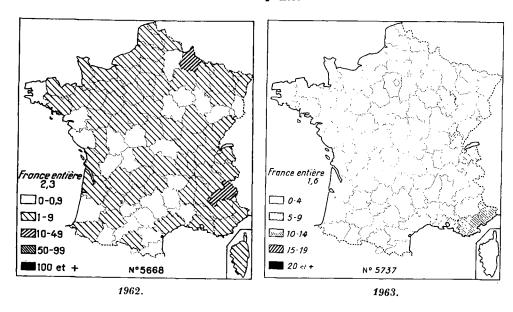
## Brucellose.



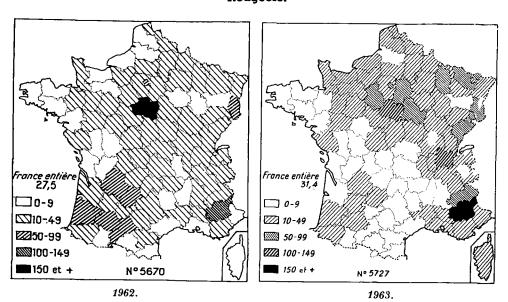
### ANNÉES 1962-1963

Indice annuel de morbidité calculé pour 100 000 habitants

# Poliomyélite.



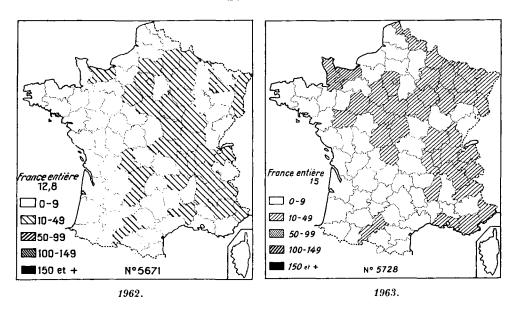
# Rougeole.



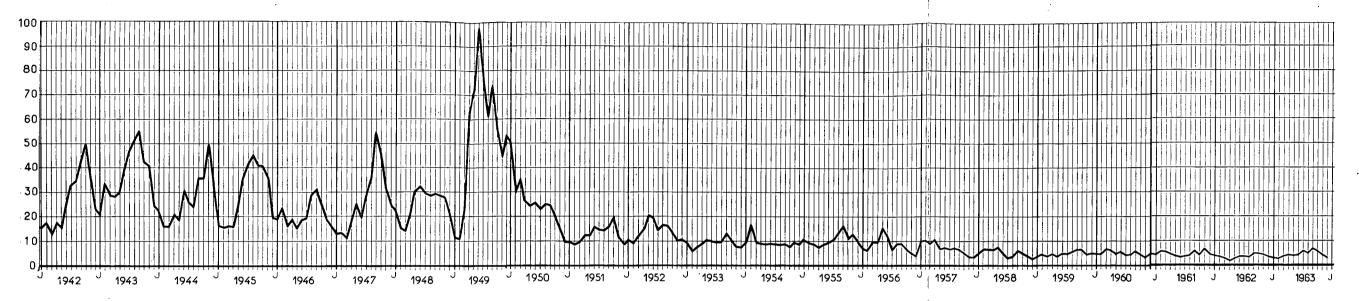
### ANNÉES 1962-1963

INDICE ANNUEL DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS

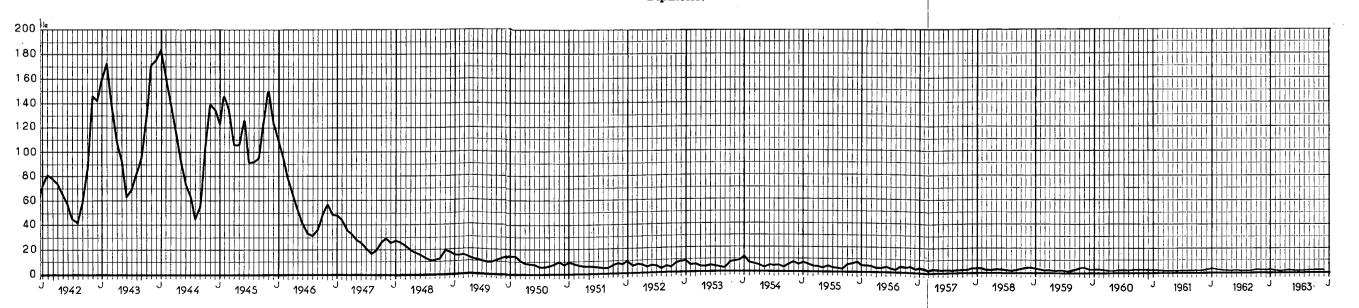
### Scarlatine.



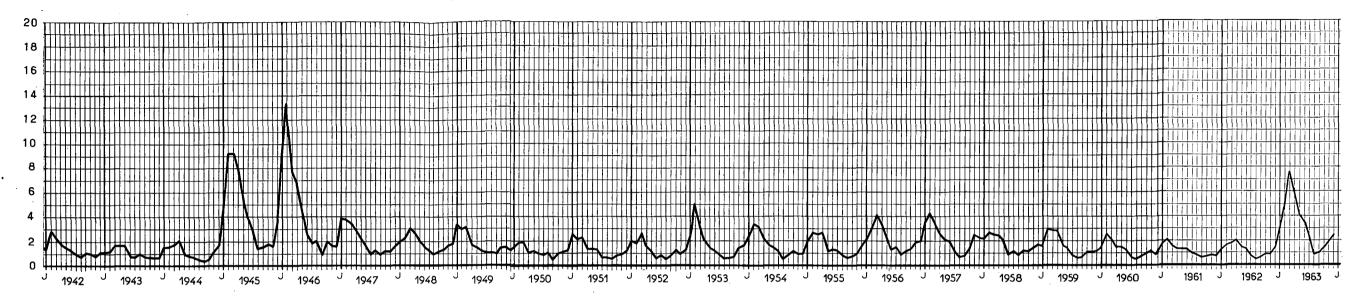
# Typhoïde.



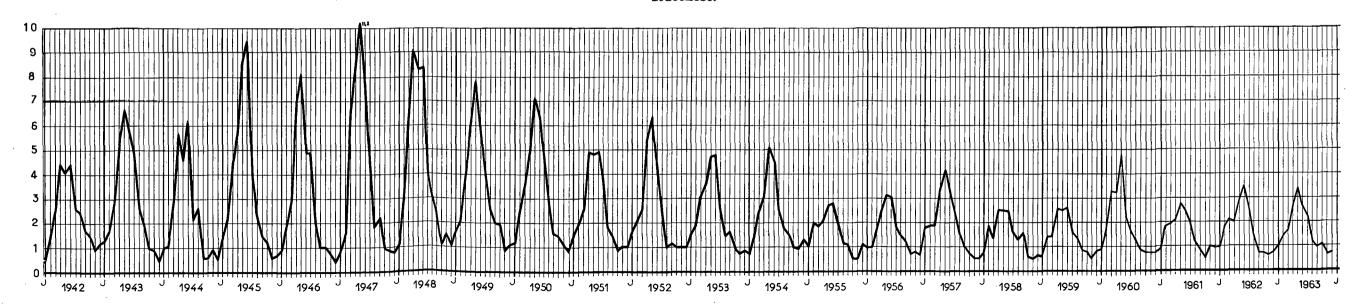
# Diphtérie.



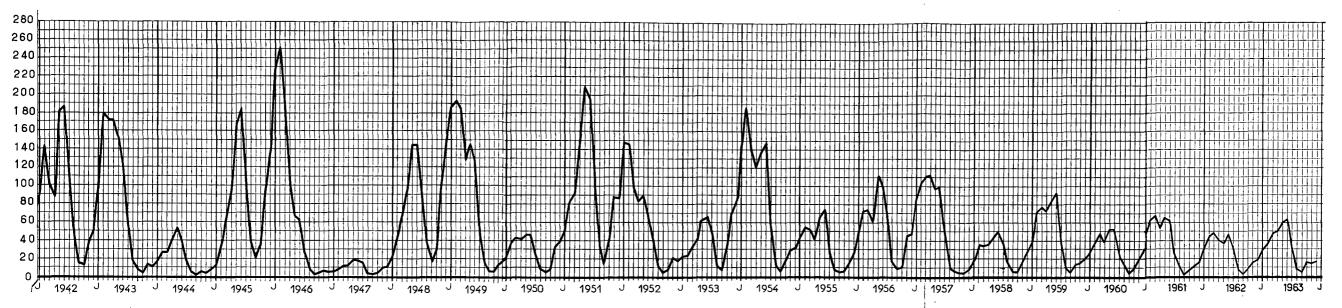
# Méningite cérébro-spinale.



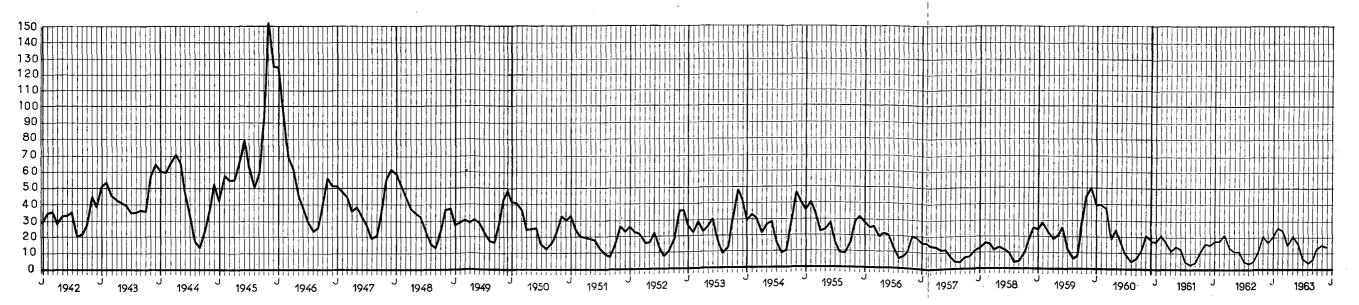
# Brucellose.



# Rougeole.

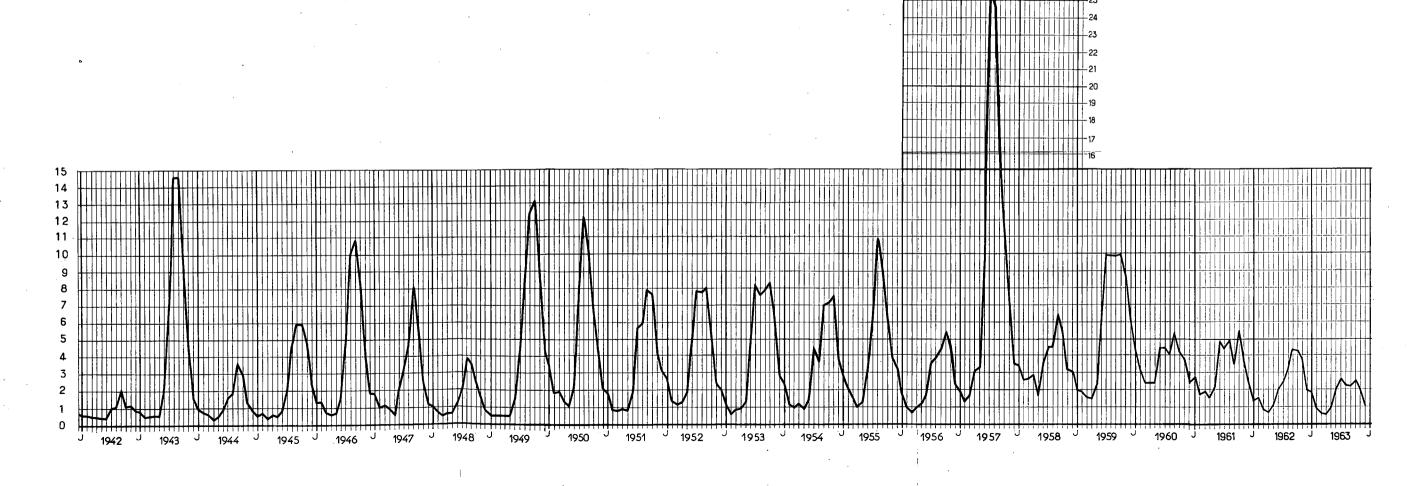


## Scarlatine.



INDICE DE MORBIDITÉ POUR 100 000 HABITANTS CALCULÉ SUR LA BASE ANNUELLE.

# Poliomyélite.



# HYGIÈNE GÉNÉRALE

### ENQUÊTE SANITAIRE RURALE

Département de la Lozère.

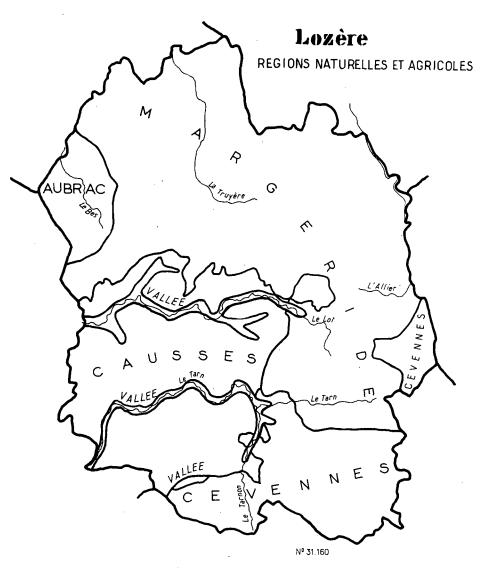
Le département de la Lozère est un département de montagne. Il doit son nom à la principale de ses chaînes, qui culmine à 1.700 m; l'altitude oscille entre 200 et 1.700 m.

C'est un petit département. Avec une superficie de 517 982 hectares, il se situe en effet au 75e rang des départements français.

Cette superficie comporte 100 000 hectares non exploitables (terrains bâtis, routes, rivières, lacs, étangs, roches et sommets de montagnes), 100 000 hectares de forêts, 100 000 hectares exploités à peu près normalement, et 218 000 hectares mal exploités ou non exploités et susceptibles d'être récupérés en partie pour l'agriculture ou la forêt.

Avec une population de 80 891 habitants, il se situe au 90° et dernier rang des départements français. La densité de sa population est de 15,6 au km², alors que la densité moyenne de la France est de 84,6.

Ces conditions géographiques difficiles donnent à l'enquête sanitaire que nous avons menée dans ce département un intérêt tout particulier.



Carte des régions naturelles et agricoles de la Lozère.

#### GÉOLOGIE ET RELIEF

La Lozère appartient à la partie sud-est du Massif Central. C'est un des départements les plus montagneux du centre de la France. On y distingue quatre régions naturelles, caractérisées par leur sol, leur climat et leur structure géologique.

- 1° Au nord-ouest, à la limite de l'Aveyron, les monts d'Aubrac, plateau volcanique, semé de hauteurs monotones, faites de basaltes pliocènes : ce sont des terres riches en chaux et en acide phosphorique, sur lesquelles domine la prairie naturelle.
- 2° Au nord et au nord-est, la montagne de la Margeride, avec ses hautes croupes disloquées et ses coulées de pierrailles. Le sol est fait de granites et de gneiss de l'ère primaire.
- 3° Au sud-ouest, le grand plateau des Causses (Causses de Sauveterre, du Massegros, Causse Méjean, Causse Noir).

Le sol est ici de l'ère secondaire : calcaires jurassiques, plaqués sur le socle ancien, secs, pierreux, minés d'avens et de grottes, avec quelques plaques d'argile rougeâtre dans les dépressions et quelques rares vallées profondément encaissées.

4° Au sud-est, entre le mont Aigoual et le mont Lozère, les Cévennes, où l'on retrouve des formations primaires, schistes et micaschistes.

Ces terrains primaires, comme ceux de la Margeride, sont pauvres en chaux et en acide phosphorique. Ils couvrent à peu près 60 % de la surface du département.

#### CLIMAT

La Lozère connaît un climat rude et contrasté. Il fait froid dans la haute montagne, même en été. Dans les Causses, aux étés chauds succèdent des hivers souvent rudes. Dans les Cévennes, le climat varie considérablement avec l'exposition et l'altitude : il fait chaud dans les bas-fonds des vallées où l'on rencontre des plantations de mûriers et d'oliviers, mais il fait froid dans les hautes régions de pâturages.

Des vents violents, venus de l'ouest et du sud-ouest, mais aussi du sud et du sud-est, provoquent de fortes précipitations. Il pleut beaucoup en Lozère, en particulier dans les massifs de l'Aigoual et du Mont Lozère. La moyenne annuelle des pluies est pour le département de 1,20 m. Le printemps, et surtout l'automne, connaissent une forte pluviosité par averses. La chalcur sèche de l'été est parfois coupée de violents orages. La Lozère connaît aussi les longs enneigements d'hiver et plus de 100 jours de gelée par an.

#### Cours D'EAU

La Lozère est, du point de vue de l'hydrographie, le « plateau de Pamir » français, un centre important de dispersion des eaux vers la Loire, le Rhône et la Garonne. Son territoire est sillonné par plus de 400 cours d'eau représentant une longueur totale de 2 750 km environ. Les principaux cours d'eau sont le Lot, le Tarn, l'Allier, le Gard et le Chassezac. En raison de la raideur et de l'irrégularité des pentes, en raison également de l'alimentation pluvio-nivale que nous venons d'évoquer, ce sont des torrents au débit irrégulier, aux crues énormes et brusques qui peuvent parfois prendre un caractère catastrophique.

### VIE ÉCONOMIQUE

Le climat rude, la médiocre fertilité des terres font de la Lozère un département pauvre du point de vue agricole; ce n'est guère que dans les vallées, les cuvettes du sol, ou sur quelque endroit plat bien exposé que l'agriculture rencontre des conditions favorables.

Dans les dépressions des Causses, la terre argileuse rouge permet la culture des céréales, blé, orge et avoine. Le seigle s'accommode des terres acides de la montagne. Les pommes de terre sont avec les châtaignes (60 000 quintaux) les principales ressources des Cévennes.

Il faut encore citer le mûrier, les fruits de la vallée du Tarn et de la région de Villefort, et quelques vignobles.

Mais la ressource essentielle est l'élevage : élevage du mouton d'abord, sur les pacages des Causses et de la montagne cévenole. La production laitière de ce cheptel ovin de 139 000 têtes alimente les fromageries de Roquefort (Aveyron). L'élevage bovin fait la richesse des pâturages des monts Lozère, de la Margeride et de l'Aubrac. La race bovine de l'Aubrac est à la fois très apte au travail de la terre et bonne laitière.

Le département comprend environ 10 000 exploitations agricoles. En 1959, son parc de matériel agricole était de 1 400 tracteurs, 2 600 motofaucheuses et 30 moissonneuses batteuses. La petite exploitation agricole domine (10 à 15 hectares de terres cultivables). C'est le plus souvent une propriété familiale exploitée directement par le propriétaire agriculteur. On enregistre une nette tendance à l'abandon des exploitations.

L'activité industrielle du département est très limitée.

Le sous-sol est localement exploité : carrières de feldspath, exploitations de baryte, de blende, de galène, de plomb argentifère, d'argent (plus de 100 tonnes par an), de cuivre, d'antimoine, d'uranium.

Cette exploitation du sous-sol alimente une petite industrie de matériaux de construction : chaux, ciment, poteries. L'industrie textile est représentée par les filatures de laines peignées, de laines cardées, de coton et de soie.

La forêt fournit une importante industrie du bois : sapins pour poteaux de mines, traverses de chemin de fer, charpentes, mais aussi menuiserie mécanique, ébénisterie, parquets et moulures, jouets.

Signalons enfin quelques tanneries : mégisseries et fabrication de maroquinerie, manufactures de gants de peau.

#### **DÉMOGRAPHIE**

La population de la Lozère comptait 80 891 habitants au recensement de 1962 (densité 15,6 habitants au km²; densité moyenne pour la France entière: 84,6). Il s'agit donc d'un département très peu peuplé, et qui continue à se dépeupler lentement depuis plus d'un siècle.

Depuis 1851, où il comptait 144 705 habitants, le département a perdu 44 % de sa population.

Depuis la dernière guerre, alors que l'ensemble du pays connaît une considérable remontée démographique, le dépeuplement de la Lozère s'accentue. De 1946 à 1954, la perte de population a été de 9 %. De 1954 à 1962, elle est encore de 1,8 %. La Lozère appartient au groupe des 15 départements dont la population a diminué entre les deux derniers recensements.

Les deux communes urbaines du département, Mende et Saint-Chélyd'Apcher, avaient à elles deux 9 376 habitants en 1936. Elles en ont aujourd'hui 14 700, soit un gain de 5 344 habitants. Pendant le même temps, l'ensemble des communes rurales perdaient 22 913 habitants. L'exode rural est, en Lozère, un phénomène d'une très grande ampleur.

Par contre, en juillet et août, une population saisonnière importante séjourne dans le département. De nombreux estivants de la région parisienne ou du Languedoc viennent se reposer dans les petits villages des Cévennes ou du nord de la Lozère. On estime à 25 000 personnes, soit plus du quart de la population sédentaire, cet afflux d'estivants qui se répartissent dans les diverses régions du département, mais plus spécialement dans les Cévennes, la Margeride, les monts Lozère et l'Aubrac.

De nombreux touristes de passage visitent les sites remarquables du département comme les gorges du Chassezac et du Tarn, l'aven Armand, la grotte de Dargilan, etc. On estime leur nombre à 5 ou 600 000. Pendant l'été 1959, la Lozère a reçu 15 582 enfants groupés en camps et colonies de vacances. Le département enfin attire, chaque année, de nombreux campeurs.

Aussi, un problème aigu se pose-t-il parfois pour l'alimentation en cau potable de certains villages, l'afflux de population coïncidant généralement avec la période la plus sèche de l'année. Mais dans l'ensemble, le tourisme constitue, pour l'équipement collectif, un puissant stimulant. Les estivants exigent de plus en plus un certain confort. Une trentaine de communes à vocation touristique certaine ont déjà réalisé, ou sont sur le point de réaliser en même temps que l'alimentation en eau potable, d'importants travaux d'assainissement.

#### LE PROBLÈME DE L'EAU

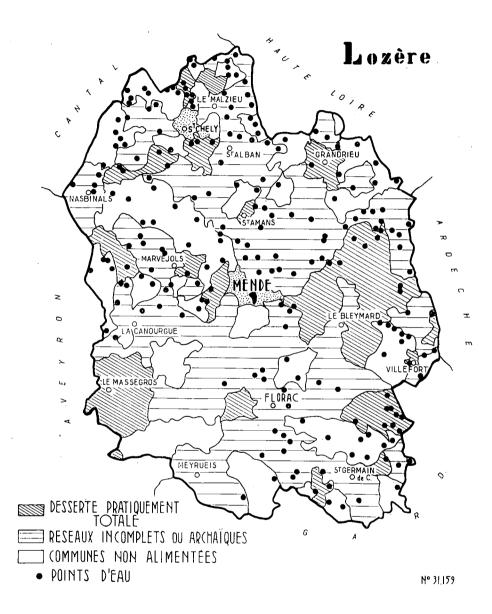
Lors du découpage de la France en départements, la Lozère a failli s'appeler le « département des sources ». Cette région possède en effet de riches ressources aquifères.

Les sources sont abondantes dans les zones primaires qui constituent plus de la moitié de la superficie du département.

La Haute-Lozère (Margeride et Aubrac) est riche en points d'eau abondants d'origine granitique, qui permettent le plus souvent une alimentation gravitaire des nombreux villages ou hameaux accrochés aux flancs des montagnes. Dans cette région, le rocher est généralement recouvert d'une couche d'arène provenant de la décomposition du granite et qui atteint parfois plusieurs mètres d'épaisseur. Cette arène constitue une roche-magasin idéale, car elle restitue lentement l'eau des précipitations atmosphériques. Au contact du substratum granitique imperméable, l'eau sort sous forme de sources au creux des thalwegs et dans les prairies situées dans les parties basses. Il s'agit d'une eau de bonne qualité — l'arène jouant le rôle de filtre — et généralement acide. Malheureusement, ces sources d'origine granitique voient souvent leur débit diminuer très fortement dans le temps. L'alimentation gravitaire des villages est cependant relativement facile. La dispersion de l'habitat, le relief tourmenté de la région et la multitude des points d'eau imposent, techniquement et économiquement, une alimentation collective séparée de ces petites agglomérations.

Dans les terrains cristallophylliens des Cévennes, les sources sont très nombreuses, mais généralement peu abondantes. Elles sont du type granitique, issues d'arènes de décomposition, comme en Haute-Lozère, ou naissent de fissures et de failles. L'eau s'infiltre lentement à la faveur des dislocations de la roche et d'une relative perméabilité des micaschistes,

Ainsi prennent naissance les nombreuses petites sources cévenoles qui ne tarissent que très rarement, même durant les longs étés secs. Cette abondance des sources est certainement une des causes essentielles



Carte hydrologique de la Lozère.

de l'extrême dispersion de l'habitat. Il n'existe pas de gros villages : une partie importante de la population vit dans des « mas » isolés. On ne peut envisager ici, pour chacune de ces petites exploitations agricoles, qu'une alimentation autonome, dans le cadre de la législation sur l'habitat rural.

Dans la région des Causses, au sud-ouest du département, la situation est tout à fait différente. Les formations infraliasiques et liasiques sont très perméables. Les sources prennent naissance au flanc des vallées qui séparent les plateaux caussenards. La roche-magasin est constituée ici par le calcaire souvent très fissuré. Les fissures se gorgent d'eau qu'elles restituent ensuite. Ces terrains donnent des sources moins régulières que celles du granite. Leur débit est susceptible d'importantes variations suivant les saisons.

Les eaux d'origine karstique sont de qualité douteuse. Il est souvent nécessaire de les traiter pour les rendre potables. Celles qui sourdent des calcaires capucins sont chargées de magnésie et chimiquement mauvaises à la consommation.

Les fermes isolées et les petites agglomérations situées au cœur même des grands Causses ne disposent d'aucun point d'eau pour leur alimentation; elles utilisent des citernes individuelles pour les besoins ménagers. Le bétail s'abreuve directement dans des mares naturelles ou artificielles qui drainent les eaux de ruissellement.

Seul le Causse du Massegros dispose à l'heure actuelle d'une distribution collective d'eau potable sous pression. Les cinq communes du canton de Massegros et celle de Séverac-le-Château (Aveyron) se sont groupées en syndicat. Elles utilisent les très abondantes sources de l'Aveyron. Pour desservir l'ensemble des Causses lozériens, couvrant le cinquième de la superficie du département, le génie rural prévoit la création de trois grands syndicats intercommunaux utilisant soit les sources abondantes de la rivière Aveyron, soit les ruisseaux du Mont Aigoual, soit encore les nappes phréatiques des alluvions du Tarn.

Le département est, nous l'avons vu, riche en rivières et ruisseaux qui le sillonnent de vallées étroites et escarpées. De nombreuses agglomérations, situées dans les vallées du Tarn, du Lot et des Gardons, sont alimentées en eau potable à partir de puits creusés dans les alluvions de ces rivières. Certains de ces points ont des débits atteignant 100 m<sup>3</sup>/heure et servent en même temps à l'irrigation des vergers et des prairies.

Les travaux d'alimentation en eau potable sont très onéreux en Lozère, en raison de la rigueur du climat, des difficultés d'accès aux chantiers et de la nature du sol.

L'adduction d'eau y est pourtant réalisée à 53 %; elle est à peine inférieure à la moyenne de l'ensemble de la France, ce qui classe la Lozère au 44° rang. Les travaux restant a réaliser pour l'équipement de 33 000 habitants s'élèvent à 56.662.000 F.

#### DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

Population: 80 891 habitants.

Chefs-lieux	Communes	Nombre d'habitants
Arrondissement de F 7 cantons, 52 comm		
Barre-des-Cévennes	8 9 5	1 220 3 427 1 001
Meyrueis	7 6 6	1 767 1 430 1 350
Saint-Germain de Calberte	11	3 310
Arrondissement de M 17 cantons, 146 comm		
Aumont-Aubrac	$\begin{smallmatrix} 6\\12\end{smallmatrix}$	2 799 2 524
Bleymard (Le)	$\overline{9}$	2 710
Chanac	6 8	1 947 2 251
Fournels Grandrieu	10 8	1 947 3 069
Langogne	9	6 720
Malzieu-Ville (Le)	9 11	2 749 6 699
Mende	10 6	12 401 1 785
NasbinalsSaint-Alban-sur-Limagnole	5	3 293
Saint-Amans	10 9	3 001 7 018
Saint-Germain-du-Teil Villefort	8 10	2 711 3 762

#### L'ENQUÊTE SANITAIRE RURALE

Le département, divisé en 2 arrondissements et 24 cantons, compte 198 communes.

Notre enquête a porté sur les 196 communes rurales du département. Seules ont été écartées les deux communes urbaines de Mende et Saint-Chély-d'Apcher.

En fonction de leur nombre d'habitants, les 196 communes se répartissent ainsi :

Nombre de communes qui ont :

de	1	à	99	habitants		 										
	100	à	299	habitants		 							 			
	300	à	499	habitants		 										
	500	à	799	habitants		 										
	1 000	à	1 999	habitants		 										
	2000	à	4 999	habitants		 										

BULL. INST. NAT. HYG., nº 2, MARS-AVRIL 1964.

21\*

ENQUÈTE SANITAIRE RURALE

321

La population moyenne des communes rurales est de 337 habitants.

La superficie moyenne atteint, par contre, le chiffre considérable de

2 616 hectares.

Les sources sont extrêment

En fonction de leur superficie, les communes se répartissent ainsi :

#### Nombre de communes dont la superficie

est inférieure à	500	ha		<i></i> .		 	 ٠.		 	 			9
est comprise entre	501	ha	et	1 000	ha		 	 	 	 		 . :	27
•	1 001	ha	eŧ	1 500	ha		 						24
	1 501	ha	et	2 000	ha		 						28
	2001	ha	et	2 500	ha		 			 			24
	2501												
	3 001												
	3 501	ha	et	4 000	ha		 	 		 			11
	4 001	ha	et	plus		 			 			. :	29

### Superficie bâtie (ha).

### Nombre de communes dont la superficie bâtie

est inférieure à	1	ha																2
est comprise entre																		
	6	ha	et	10	ha									 				58
	11	ha	et	15	ha									 			 	11
	16	ha	et	20	ha												 	7
	21	ha	et	25	ha						 						 	1
	26	ha	et	30	ha						 			 			 	1
	36	ha	et	plı	18												 	2
	Αt	ıcuı	n re	ense	eigi	nei	m	e	nt	t	 						 	 4

#### Altitude des communes.

Aucune commune n'est située à une altitude inférieure à 250 m.

#### Nombre de communes dont l'altitude

est comprise entre	251	et	500	m			 		 				14
	501	et	750	m			 	 	 	 			41
			1 000										
	1 001	et p	olus				 ٠.	 	 				<b>56</b>
	Aucun	ı re	nseig	nem	en	t.	 		 	 			4

### Cours d'eau.

182 communes sont traversées par au moins un cours d'eau; parmi elles, 149 sont arrosées par plusieurs cours d'eau, 15 par une rivière et 18 par un ruisseau.

14 communes seulement n'ont aucun cours d'eau sur leur territoire. Ces chiffres traduisent la grande densité du réseau hydrographique lozérien.

#### Sources.

Les sources sont extrémement nombreuses : 183 communes sur 196 en signalent sur leur territoire.

			ources	
de 1	à 5 sources			4
6	à 10 sources			5
11	à 15 sources			
16	à 20 sources			
21	à 25 sources			• •
26	à 30 sources	· · · · · · · ·		• •
31	à 35 sources			• •
11	cources of ni	1 f C		

#### Puits.

# 122 communes signalent cependant des puits.

de	1	à	5	puits			 							 				 		 			
	6	à	10	puits										 							•		
	11	à	15	puits										 				 		 			
	16	à	<b>20</b>	puits							 	-											•
	21	à	25	puits						 -				 				 	•			٠	•
	26	à	30	puits										 							•		
	31	à	35	puits											•		•				٠		
	36	à	40	puits										 						 			

#### Citernes.

					unes qui																				
Ċ	le	1	à	ő	citernes			 		 															38
		6	à	10	citernes			 		 													•		14
		11	à	15	citernes					 				 	 				٠.						7
		16	à	20	citernes					 				 	 			 •					٠		9
		21	à	25	citernes					 			 		 	•	 •	 •			٠		٠	٠.	4
		26	à	30	citernes					 					 		 •	 •	•		٠		•		9
		31	à	35	citernes					 		 •	 •	 			 •	 •			•	٠.	•	٠.	l o
		36	à	40	citernes		٠.		٠	 ٠.	-	 •		 • •	 	•	 •	 ٠		• •	•	• •	•	٠.	2
		41	сi	ter	nes et p	lus	•			 	•			 	 •	•	 ٠	 •	•		•	٠.			Э

#### Lavoirs.

Nombre de com	31	n	u	n	es	š	q	u	i	(	) [	1 t	Ĺ	d	e	s	1	a	v	o	i r	s																	7	0
1 lavoir																																	 						3	7
2 lavoirs	į																																 						2	2
3 lavoirs	i																										 	•		٠	•	٠	 	•	•	•	٠.	 •		3
4 lavoirs	i																						-	•		٠		-					 	•	•			 ٠		3
5 lavoirs	ì																				-				 ٠	٠		٠		•	٠		 					 ٠		4
6 lavoirs	,																										 						 					 •		l

La statistique des eaux stagnantes : étangs, marécages, mares, est extrêmement pauvre.

#### ENOUÊTE SANITAIRE RURALE

323

#### Etanas.

Nombre de communes qui ont des étangs	8
1 étang	;
de 2 à 5 étangs	:

#### Mares.

Nombre de	communes qui ont des mares .	 2
de 1	à 5 mares	 2
6	à 10 mares	

#### Marécages.

5 communes seulement signalent des marécages, dont la superficie est d'ailleurs toujours inférieure à 1 ha.

#### Adduction d'eau.

L'adduction d'eau est réalisée en Lozère pour 53 % des populations rurales.

73 communes ne sont pas du tout alimentées. 123 communes sont alimentées dans des proportions variables. Pour 92 d'entre elles, le réseau ne comporte que des branchements particuliers; pour les autres, soit 31, l'alimentation est mixte, par branchements particuliers et par bornesfontaines.

Pourcentage des habitants desservis :

Nombre de communes dont le pourcentage des habitants desservis par A. E. P. sous pression est de :

10	à	19	% .					 	 																		8
20	à	29	% .					 																			4
30	à	39	% .					 	 																	1	1
40	à	49	% .					 																			8
50	à	59	% .					 	 																	1	2
60	à	69	% .					 																			8
70	à	<b>7</b> 9	% .					 	 																		6
80	à	89	% .					 	 																		8
90	%	et	plus		_			 																		ő	8

Les différents régimes d'exploitation sont les suivants :

La régie syndicale n'intéresse que 13 communes. Dans les 110 autres communes, les réseaux sont exploités par régie municipale.

Les réponses à la question relative à la qualité des eaux émanent de l'ensemble des communes, alimentées ou non par A. E. P. Elles sont les suivantes :

Bonne	
Médiocre	21
Sans réponse	56

#### EQUIPEMENT COMMUNAL

Toutes les communes possèdent une distribution d'électricité, mais, par contre, aucune ne possède de distribution de gaz. 27 possèdent une défense efficace contre l'incendie.

Des foires et marchés existent dans 54 communes, parmi lesquelles 4 disposent, à cet usage, de halles et emplacements couverts.

- 8 communes rurales possèdent des abattoirs municipaux. Des tueries particulières autorisées existent dans 36 communes.
- 2 communes seulement sont équipées d'établissements de bainsdouches, et on ne trouve de terrains de jeux que dans 17 communes.

#### ACTIVITÉS COMMUNALES

#### Nombre de commercants.

## Nombre de communes qui ont des commerçants :

1	et	2	commerçants													 			
3	et	4	commerçants																
5	et	6	commerçants										 			 			
7	et	8	commerçants					 					 			 			
9	et	10	commerçants		.,			 					 			 			
1	et	12	commerçants													 			
3	et	14	commerçants													 			
5	et	16	commerçants													 			
7	coi	mm	ierçants et plus													 			

#### Nombre d'artisans.

### Nombre de communes qui ont des artisans :

3	et			isan: isan:																	
ō	et	6	art	isan	s																
7	et	8	art	isan	S																
				isans	_																
ı	et	12	art	isans	s														 		
				isans																	
)	et	16	art	isan:	S														 		
7	art	isa	ns	et p	lus	;			 			 							 		

#### ENQUÊTE SANITAIRE RURALE

#### Débits de boissons.

mbre (	de coi	ոու	me	S	qυ	1 i	0	nt	i	dε	25	d	é	bi	its	s	d	е	b	oi	S	so	n	S			 		 	
de	1 à	10																											 	
	11 à																													
	21 à	30																											 	
	31 à	40																											 	
41	à 50	déb	its	d	e	b	οi	iss	60	n:	s																			

#### Insalubrité

Le facteur essentiel d'insalubrité des communes rurales de la Lozère est constitué par les innombrables dépôts permanents de fumier. Ils sont signalés dans 180 communes.

Les eaux stagnantes ne sont signalées que dans 45 communes et les dépôts permanents d'ordures dans 36 communes. 32 communes ont signalé à la fois des eaux stagnantes et des dépôts de fumier, 18 à la fois des dépôts d'ordures et des dépôts de fumier. 10 enfin cumulent les trois facteurs d'insalubrité.

#### EVACUATION DES NUISANCES

72 communes, soit 36,7 % des communes rurales du département, sont équipées d'un réseau d'assainissement. 62 % des habitants des communes équipées d'un réseau sont effectivement desservis. Au total, le pourcentage d'habitants ruraux desservis par les réseaux d'assainissement est de 34,7 %, ce qui classe la Lozère au 8° rang des départements français (la proportion pour l'ensemble de la France est de 17,5 %).

Suivant leur « caractère », les réseaux se répartissent ainsi :

Réseau unitaire à caractère sommaire	7
Réscau combiné	
Suivant leur état, ils se classent en :	
Réscaux utilisables, mais insuffisants	. 4
Réseaux efficaces	2

Il existe, en Lozère, 10 stations d'épuration, 8 d'entre elles opèrent un premier stade « physique » d'épuration, basé sur la décantation et parfois la digestion des boues.

Les 2 autres complètent ces opérations par une épuration biologique (filtres bactériens, boues activées, etc.).

Ces 10 stations sont toutes classées dans la catégorie des stations « efficaces ».

Les déversements des effluents des 72 réseaux ont lieu, pour 54 d'entre eux, dans des cours d'eau, pour les 17 autres dans des terrains absorbants, sans utilisation agricole. Aucun de ces 72 déversements ne donne lieu à une pollution apparente.

Notons encore que 29 communes ont organisé un ramassage périodique des ordures ménagères.

#### Habitations malsaines.

Les habitations malsaines sont très nombreuses. 178 communes signalent ce facteur d'insalubrité; il existe le plus souvent beaucoup d'habitations malsaines dans chaque commune. La situation est, à ce point de vue, beaucoup plus grave que dans l'Ardèche voisine.

Nombre	de commun	es ayant de	s ŀ	ıak	it	af	ic	าก	s	m	a	ls	a i	ne	S					178
1	habitation	malsaine .																		1
2	habitations	malsaines																	 	6
3	habitations	malsaines																	 	. 7
	habitations		٠.																	6
-	habitations																			8
	habitations		٠.																	1
	habitations																			1
	habitations																			
9	habitations	malsaines	٠.																٠.	146

#### Cimetières.

186 communes possèdent des cimetières (150 en ont un seul, 34 en ont deux, 2 communes en ont trois).

Le plus souvent (125 communes) le cimetière est situé autour de l'église, à l'intérieur de l'agglomération.

En outre, 49 communes ont un cimetière à moins de 400 m de l'agglomération.

Il ne reste, en définitive, que 22 communes qui échappent à ce danger de contamination des eaux : 10 qui n'ont pas de cimetière, et 12 qui l'ont situé à plus de 400 m de l'agglomération.

#### L'ÉVACUATION DES EXCRETA

Le mode privilégié d'évacuation des excreta est le puits perdu. Il fait toujours courir aux nappes d'eau un risque de contamination.

Notons que le procédé archaïque et antihygiénique de la tinette mobile, si répandu encore dans certains départements de l'Ouest, a ici pratiquement disparu.

Fosses septiques et W.-C. à chasse d'eau sont en progrès très net.

ENQUÊTE SANITAIRE RURALE

Le tableau suivant donne, pour chacun des modes d'évacuation des excreta, le nombre de communes où il est utilisé et analyse selon quelle proportion il est utilisé :

	Puits perdus	Fosses fixes	Fosses septiques	WC. à chasse d'eau	Tineltes mobiles
10 %	3 3	68 18 3	21 4 2	9 3 1	1
40 %	13 7 8	3 1	1	1 6	
80 %	22 137			3	
Total	193	98	29	23	1 .

#### Etablissements classés.

Les établissements classés dangereux, incommodes ou insalubres, sont relativement nombreux, notamment en ce qui concerne la première classe, dont le chiffre dépasse celui de beaucoup de départements hautement industrialisés.

Le tableau suivant donne le nombre de communes qui comptent, sur leur territoire, des établissements classés.

			N	o	11	b	re	ď	ét	a.	bl	is	s	21	 'n	ıt	s		_	_	_	_	1	e classe	: —-	.	 2º cl	asse	_	_	_	3	 elas	se	
1 2 3																				•	•			35 11 4			22 11	<b>}</b>					<b>2</b> 2		
5	:	 						 		•	•										:			4 1			4						_		
7 8 9		· ·						 			:													1			1 2	ļ							
				T	o.	ta	ıl															-		57	_	1	 47			-			4		_

#### L'ÉQUIPEMENT SANITAIRE ET SOCIAL

53 médecins sont inscrits à l'ordre des médecins de la Lozère. Avec un médecin pour 1526 habitants, la Lozère se situe, pour la densité médicale, au 80° rang des départements français. On compte parmi eux

12 spécialistes, soit 22,6 %, ce qui constitue une proportion faible, habituelle dans les départements essentiellement ruraux.

Ces spécialistes se répartissent ainsi :

Chirurgie	$\begin{bmatrix} 3 \\ 2 \end{bmatrix}$	Electro-radiologie Neuro-psychiatrie Oto-rhino-laryngologie	1
Cardiologie	1		

Le département compte 27 pharmaciens, soit 1 pharmacien pour 2 995 habitants.

Il compte 19 dentistes, soit 1 dentiste pour 4256 habitants.

Le nombre des sages-femmes est de 10 et celui des assistantes sociales de 34, dont 5 dépendent de la mutualité sociale agricole.

Les taux, pour 100 000 habitants, sont les suivants :

Médecins	65,5
Pharmaciens	33,3
Dentistes	23,4
Assistantes sociales	42
Sages-femmes	12,3

Les services vétérinaires, enfin, comptent 3 vétérinaires fonctionnaires, dont un directeur d'abattoir public, et 6 vétérinaires de clientèle, pour un cheptel de 83 000 bovins et 180 000 moutons.

Le plan d'équipement en abattoirs du département de la Lozère a retenu la construction et l'aménagement de 5 abattoirs publics et d'un abattoir industriel.

A l'heure actuelle, 3 abattoirs ont été construits ou modernisés. L'évacuation des issues se fait par un égout qui se déverse, après passage dans une station d'épuration, dans un cours d'eau.

#### CLASSEMENT DES HÔPITAUX ET HOSPICES PUBLICS

CIRCONSCRIPTION D'ACTION RÉGIONALE DU LANGUEDOC (arrêté du 5 juin 1961 complété par les arrêtés du 25 septembre 1962 et 8 juillet 1963).

Département de la Lozère.

#### Hôpital :

Hôpital-hospice de Mende.

#### Hôpitaux ruraux :

Hôpital rural de Florac. Hôpital rural de Langogne. Hôpital rural de Marvejols. Hôpital rural de Saint-Chély-d'Apcher. Hôpital rural de Malzieu-Ville. Hospices et maisons de retraite :

Hospice d'Auroux. Hospice de Saint-Luc. Hospice de Nasbinals.

Hospice de Villefort.

Hôpital psychiatrique départemental de Saint-Alban.

Lutte antituberculeuse.

Préventorium d'Antrenas (garçons). Préventorium de Lanuejols (filles).

Instituts médico-pédagogiques.

Chirac (filles inadaptées). Grezez (garçons). Saint-Germain-du-Teil (filles).

Dispensaires départementaux d'hygiène sociale.

Mende, Florac, Langogne, Marvejols, Saint-Chély-d'Apcher. Œuvre Grancher. — Mende à la Préfecture.

#### CONCLUSION

Malgré des conditions géographiques défavorables: rigueur de son climat, caractère montagneux de son sol, pauvreté de son économie, dispersion et exode de sa population, la Lozère n'accuse pas de retard sur le plan de son équipement collectif. L'adduction d'eau y est réalisée selon une proportion qui est celle de la moyenne de la France. Les collectivités lozériennes ont entrepris de gros efforts pour améliorer les conditions de vie des populations. Malgré les charges considérables qui leur incombent, de nombreuses communes n'hésitent pas, dans le cadre de leur programme d'équipement rural, à entreprendre et à réaliser en même temps des travaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement. La Lozère est, à ce dernier point de vue, très en avance sur la moyenne française. En améliorant le confort et l'hygiène des habitants, ces collectivités créent aussi les conditions d'une meilleure exploitation des richesses touristiques qui peuvent être, dans l'avenir, la principale source de vie du département.

Travail de la section d'hygiène générale présenté par

R. LEPEZ et B. SIRE, avec la collaboration de L. MAUJOL.

Bulletin de l'Institut National d'Hygiène. Tome 19, 1964, n° 2, pp. 329 à 332.

# DOCUMENTATION GÉNÉRALE

# MORTALITÉ GÉNÉRALE DANS UN CERTAIN NOMBRE DE VILLES DE FRANCE

(QUATRIÈME TRIMESTRE ET ANNÉE 1963)

Nous publions les renseignements sur la mortalité générale dans un certain nombre de villes de France. Ces renseignements nous sont adressés directement par les bureaux d'hygiène de ces différentes villes à l'exception de Paris. Ce tableau ne contient que les villes qui font la discrimination nécessaire entre les décès de personnes domiciliées et les personnes non domiciliées dans la ville; seule une statistique ne comprenant que les domiciliées a une valeur réelle.

Tableau I Quatrième trimestre 1963.

N. = Nombre de décès de personnes domiciliées dans la ville.

T. = Taux pour 100 000 habitants calculés sur la base annuelle.

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Paris	2 811 171	6 566	93,2
Marseille	783 738	2 237	114
Lyon	535 784	1 331	99
Toulouse	330 570	854	104
Nice	294 976	878	120
Bordeaux	254 122	724	114
Nantes	246 227	581	94,5
Strasbourg	233 549	608	104
Saint-Etienne	203 633	507	99,6
Lille	199 03 <b>3</b>	585	117
Le Havre	184 133	491	106
loulon	172 586		
Grenoble	162 764	1	
Rennes	157 692	318	80,8
Brest	142 901	326	91,3
Dijon	141 104	!	
Reims	138 576	335	96,8
Le Mans	136 083	276	81,4
Glermont-Ferrand	134 263	290	86,7
Nancy	133 532	316	95
Rouen	123 474	348	113
Montpellier	123 367	281	91,3

## TABLEAU I (suite).

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Angers	122 269	307	101
Limoges	120 596	335	iii
Roubaix	113 163	407	144
Mulhouse	110 7 <b>3</b> 5	262	94,6
	109 869	286	104
Amiens	109 678	220	
	105 178	303	80,8
Nîmes	101 729		115
		209	82,5
Versailles	95 149 88 105	164	69 50 7
Orléans		173	78,7
Perpignan	86 156	224	104
Argenteuil	82 458	151	73,2
Aix-en-Provence	72 696	100	100
Troyes	68 898	182	106
La Rochelle	68 445	149	87
Poitiers	66 222	147	88,9
Lorient	63 924	160	100
Bourges	63 479	161	102
Saint-Quentin	62 576	157	100
Pau	61 448	163	106
Rueil-Malmaison	56 024	66	47,2
Valence	55 023	133	96,9
Colmar	54 264	161	119
Belfort	51 280	105	<b>82,</b> 3
Tarbes	50 715	117	92,3
Chambéry	47 447	84	70,9
Saint-Brieuc	47 307	100	00 =
Chalon-sur-Saone	45 993	102	89.7
Annecy	45 715	77	67,4
Chalons-sur-Marne	45 348	76	67,3
Brive-la-Gaillarde	43 683	109	100
Montauban	43 401	125	115
Lens	42 733	76	71,2
Albi	41 268	109	106
Bayonne	41 149	103	100
Evreux	40 158	41	41
Cherbourg	40 018	85	85
Niort	39 165	98	101
Saint-Germain	37 391	63	67,5
Narbonne	35 899 35 640	119	133
Bourg-en-Bresse	35 640 35 150	62	69,7
Agen	35 150	123	140
Vannes	<b>34</b> 107	82	96,1
Chartres	33 992	101	119
Auxerre	32 961	76	92,4
Laon	27 268	37	54,3
Alençon	27 024	54	80
Moulins	25 671	67	105
La Roche-sur-Yon	25 456	44	69,2
Lunéville	24 463	55	90
Chaumont	23 314	33	56,7
Gap	21 935	42	76,8
Auch	20 834	71	137
Bar-le-Duc	20 168	40	79,7
Lons-le-Saunier	18 757	59	126
Vesoul	15 376	23	59,9
<u>Privas</u>	9 207	20	86,9
Foix	8 943	16	71,9
		1 1	

# TABLEAU II Année 1963.

331

N. = Nombre de décès de personnes domiciliées dans la ville.
 T. = Taux pour 10 000 habitants.

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Paris	2 811 171	28 952	102
Marseille	783 738	8 921	114
Lyon	535 784	5 425	102
Toulouse	339 570	3 346	101
Nice	294 976	3 780	128
Bordeaux	254 122	2 863	113
Nantes	246 227	2 428	98
Strasbourg	233 549	2 300	98,7
Saint-Etienne	203 633	2 055	101
Lille	199 033	2 355	118
Le Havre	184 133	1 969	106
Toulon	172 586		
Grenoble	162 764	1 204	00.4
Rennes	157 692 142 901	1 304 1 239	82,4 86,6
Brest Dijon	142 901 141 104	1 200	ου,υ
Reims	141 104 138 576	1 358	98
Le Mans	136 083	1 196	88
Clermont-Ferrand	134 263	1 233	91.8
Nancy	133 532	1 238	92,7
Rouen	123 474	1 325	107
Montpellier	123 367	1 191	96,6
Angers	122 269	1 319	108
Limoges	120 596	1 379	115
Roubaix	113 163	1 611	142
Mulhouse	110 735	1 177	106
Amiens	109 869	1 224	111
Metz	109 678	969	89
Nîmes	105 199	1 241	118
Besançon	101 729	814	80
Versailles	95 149	683	71,7
Orléans	88 105	772	87,6
Perpignan	86 156	1 022 608	119 73,9
Argenteuil	82 458 72 696	000	15,5
Aix-en-Provence Troyes	68 898	733	106
La Rochelle	68 445	630	92.1
Poitiers	66 222	591	89,3
Lorient	63 924	622	97,4
Bourges	63 479	677	107
Saint-Quentin	62 57 <b>6</b>	641	102
Pau	61 448	654	106
Rueil-Malmaison	56 024	257	45,9
Valence	55 023	451	82,2
Colmar	54 264	623	115
Belfort	51 280	419	81,8
Tarbes	50 715	547	108
Chambéry	47 447	355	75
Saint-Brieuc	47 307	aek	95
Chalon-sur-Saône	45 993 45 715	436 353	77,3
Châlons our Mour		313	69
Châlons-sur-Marne Brive-la-Gaillarde	45 348 43 683	422	96,1
Montauban	43 483 43 401	422	102
Lens	42 733	359	84,2
Albi	41 268	433	106
Bayonne	41 149	475	116
	11 170	1	

TABLEAU II (suite)

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Evreux	40 158	237	59,2
Cherbourg	40 018	358	89,6
Niort	39 165	343	87,7
Saint-Germain	37 391	277	74,4
Narbonne	35 899	424	118
Bourg-en-Bresse	<b>35 640</b>	244	68,5
Agen	35 150	506	144
Vannes	34 107	379	111
Chartres	33 992	374	110
Auxerre	32 961	329	10 <b>0</b>
Laon	27 268	172	63,2
Alençon	27 024	228	84,2
Moulins	25 671	287	112
La Roche-sur-Yon	<b>2</b> 5 <b>4</b> 56	182	71,6
Lunéville	24 463	254	104
Chaumont	<b>23</b> 314	196	84,2
Gap	21 935	132	60,4
Auch	20 834	239	115
Bar-le-Duc	20 168	168	83,5
Lons-le-Saunier	18 757	192	109
Vesoul	15 <b>3</b> 76	119	77,5
Privas	9 207	69	75
Foix	8 943	97	109

#### **ERRATUM**

### LA CONSOMMATION DES BOISSONS EN FRANCE

Quatrième partie : QUELQUES DISTRICTS RURAUX Bulletin de l'I. N. H., tome 15, n° 2, mars-avril 1960.

- 1° p. 255, tableau XVI, colonne « non-fumeurs », 1<sup>re</sup> ligne, lire 619, au lieu de 600.
- 2° p. 261, les 14 premières lignes sont à rétablir comme suit :
- « Chez les *hommes*, le seuil d'intoxication (1 litre de vin par jour ou son équivalent en alcool) est dépassé par :

	• •	En litres
80 % de	es hommes en Gironde, avec une moyenne de	1,871
58 % de	es hommes en Vendée, avec une movenne de	1,121
83 % de	es hommes en Savoie, avec une movenne de	1,836
36 % de	es hommes dans les Côtes-du-Nord, avec une movenne de	0,918
31 % de	es hommes dans le Gard, avec une moyenne de	0,828

Chez les *femmes*, le seuil d'intoxication (ramené à un demi-litre de vin pur) est dépassé par :

29 % des femmes en Savoie, avec une moyenne de	0,272
35 % des femmes en Gironde, avec une moyenne de	0,188
4 % des femmes en Vendée, avec une moyenne de	0,179

IMPRIMERIE	NATIONALE	— 64 - 240 <b>4</b>	- 0 - 51002 - 2

# MONOGRAPHIES DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE DÉIA PARUES

Le Directeur de l'Institut National d'Hygiène avise les lecteurs du Bulletin qu'il a décidé, à partir de 1952, la suppression du RECUEIL DES TRAVAUX et son remplacement par une nouvelle publication intitulée MONOGRAPHIE DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE.

- N° 1. Documents statistiques sur la morbidité par cancer dans le monde, par P. F. Denoix, Paris, 1953. Epuisé.
- N° 2. L'économie de l'alcoolisme, par L. Dérobert, Paris, 1953. Epuisé.
- N° 3. Mortalité urbaine et rurale en France en 1928, 1933 et 1947, par Ch. Candiotti et M. Moine, Paris, 1953. Prix: 9 F.
- N° 4. Contribution à l'étude de l'anophélisme et du paludisme en Corse, par C. Toumanoff, Paris, 1954. Prix: 12 F.
- N°. 5. De la diversité de certains cancers, par P. F. Denoix, Paris, 1954. Epuisé.
- N° 6. La lutte préventive contre les maladies infectieuses de l'homme et des animaux domestiques au moyen des vaccins, par G. RAMON, Paris, 1955. Prix: 12 F.
- N° 7. Etudes de socio-psychiatrie, par H. Duchène et coll., Paris, 1955. Prix: 9 F.
- N° 8. Rapport sur la fréquence et la sensibilité aux insecticides de « pediculus humanus humanus K. Linnaeus », 1758 (anoplura) dans le sud-est de la France, par R. Nicoli, Paris, 1956. Prix : 5 F.
- N° 9. Etude sur la maladie de Bouillaud et son traitement, par J. Chevallier, Paris, 1956. Prix: 11 F.
- N° 10. Rapport d'enquête sur la réadaptation fonctionnelle des adultes en France, par H. G. Poulizac, Paris, 1956. Prix : 10 F.
- N° 11. Etude pour l'établissement de rations alimentaires pour le tuberculeux en sanatorium, par F. Vinit et J. Trémolières, Paris, 1957. Prix: 12,50 F.
- N° 12. Le cancer chez le Noir en Afrique française, par P. F. Denoix et J. R. Schlumberger, Paris, 1957. Prix: 15 F.
- N° 13. Broncho-pneumopathies à virus et à rickettsies chez l'enfant, par R. Sohier, M. Bernheim, J. Chaptal et M. Jeune, Paris, 1957. Prix: 13 F.
- N° 14. L'assistance psychiatrique aux malades mentaux d'origine nordafricaine musulmane en métropole, par G. Daumezon, Y. Champion et M<sup>m°</sup> J. Champion-Basset, Paris, 1957. Prix: 12 F.

# Monographies de l'Institut National d'Hygiène déjà parues (suite).

- N° 15. Documents statistiques sur l'épidémiologie des infections typhoparatyphoïdiques, de la poliomyélite et des brucelloses en France en 1954 et 1955, par P. Chassagne et Y. Gaignoux, Paris, 1958. Prix: 11 F.
- N° 16. La pathologie régionale de la France. T. I, Régions du Sud et de l'Ouest, par R. MAROT, Paris, 1958. Prix : 35 F.
- N° 17. La pathologie régionale de la France. T. II, Régions du Nord, de l'Est et du Centre, par R. Marot, Paris, 1958. Prix : 34 F.
- N° 18. De la destruction des bactéries par la chaleur. Etude de l'efficacité de la pasteurisation du lait, par A. Nevot, Рн. et J. Lafont, Paris, 1958. Prix: 14 F.
- N° 19. Le cancer au Moyen-Orient (Israël et Iran). Données épidémiologiques, par C. Laurent et J. Leguérinais, Paris, 1960. Prix : 13 F.
- N° 20. Problèmes posés par la définition des aliments, par l'Unité de Recherche de Nutrition humaine de l'Institut National d'Hygiène, Paris, 1960. Prix : 15 F.
- N° 21. Accidents du travail et facteur humain, par H. G. Poulizac, Paris, 1960. Prix: 18 F.
- N° 22. Enquête sur les enfants et les adolescents atteints d'infirmité motrice, par F. Alison, J. Fabia et J. Raynaud, Paris, 1961. Prix: 11 F.
- N° 23. L'hospitalisation des enfants, étude de pédiatrie sociale dans l'agglomération parisienne, par P. Straus, Paris, 1961. Prix: 16 F.
- N° 24. Méthodes psychologiques, pédagogiques et sociales en psychiatrie infantile, sous la direction de G. Amado, Paris, 1961. Prix: 19 F.
- N° 25. Epidémiologie et prophylaxie de la variole : étude des incursions de la variole à Paris au cours des vingt dernières années. Déductions épidémiologiques et prophylactiques, par J. Boyer et A. Roussel, Paris, 1962. Prix : 9,50 F.
- N° 26. Le cancer au Moyen-Orient, II (Turquie et Liban). Données épidémiologiques, par C. Laurent et J. Leguerinais, Paris, 1962. Prix: 16 F.
- N° 27. La recherche médicale en 1961 (rapport d'activité). Prix : 15 F.
- N° 28. Effets physio-pathologiques des graisses alimentaires (Symposium, Dijon 1962). Paris, 1963. Prix: 18 F.
- Nº 29. La recherche médicale en 1962 (rapport d'activité). Prix : 15 F.

#### Vente des publications à :

#### L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

3, rue Léon-Bonnat, Paris (16°). Tél. : Auteuil 32-84.

(Numéro de chèque postal : Institut National d'Hygiène, 9062-38 Paris)

# BULLETIN

#### DE

# L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

#### CONDITIONS DE PUBLICATION

(6 numéros par an)

#### Prix de l'abonnement (1964) :

France et zone franc (Pays acceptant le tarif d'affranchissement intérieur français pour les périodiques)	
Belgique et Luxembourg Fr. B.	469,50
Autres pays	46 F.

Prix également payables dans les autres monnaies, au cours des règlements commerciaux du jour du paiement.

Les règlements venant de l'Etranger peuvent être faits par l'une des voies suivantes :

- a) Chèque sur Paris émis par une banque étrangère;
- b) Transfert par banque provenant d'un compte étranger;
- c) Mandat postal international,

Le Numéro : 6 F.

Changement d'adresse : 0,50 F.

#### VENTE - ABONNEMENT :

#### Service d'Editions et de Vente des Publications officielles

39, rue de la Convention, Paris (15°) VAU 79-90 - poste 275 Compte courant postal : Paris 9060-06

Ce Bulletin assure la publication des informations sanitaires recueillies par l'Institut National d'Hygiène dans le semestre ou le trimestre précédent.

Les lecteurs qui voudraient obtenir des documents peuvent s'adresser à

#### L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

3, Rue Léon-Bonnat, PARIS (xvie)

\*.

Le Recueil des Travaux de l'Institut National d'Hygiène a été remplacé, depuis 1953, par la collection Monographie de l'Institut National d'Hygiène (voir pages 335 et 336).